Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis juridiques

116e année

16 juin 1984
No 24

Québec

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridiques

116e année
16 juin 1984
No 24

Sommaire

Avis divers 2947
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le 2948
Compagnies, Loi sur les 2895-2953
Compagnies étrangères, Loi sur les 2945
Compagnies minières, Loi sur les 2957
Curatelle publique, Loi sur la 2957
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les 2945
Inspecteur général des institutions financières 2958
Liquidation des compagnies, Loi sur la 2958
Ministères, Avis concernant les 2959
Proclamation(s) 2985
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les 2946
Services de santé et les services sociaux, Loi sur les 2985
Soumissions, Demandes de 2985
Syndicats professionnels, Loi sur les 2986
Vente(s) par licitation 2987
Ventes par shérif 2988
Ventes pour taxes, avis de publication 3009

Dépôt légal — 1er trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Québec
© Éditeur officiel du Québec, 1984

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement. On peut retrouver une liste des différents avis qu'elle contient en consultant la page intitulée sommaire.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés à double interligne, tels qu'ils doivent apparaître dans la publication: alignement à gauche pour le titre et le texte; alignement à droite pour la signature; orthographe, ponctuation et caractères (majuscules et minuscules) corrects. On indique un paragraphe en laissant quatre interlignes. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 16 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif

Tarif de publication

Le tarif de publication est de 0,63 $ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 $ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 $ la douzaine.

Prix à l'exemplaire

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4 $, à l'exception des numéros spéciaux.

Certains extraits de la *Gazette officielle* partie 2 sont également disponibles.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Pierre Lauzier
Service de la Gazette officielle
1283, boul. Charest ouest
Québec, G1N 2C9
Téléphone: (418) 643-5195

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements

Partie 1 « Avis juridiques »: 48 $ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 70 $ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and regulations »: 70 $ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Ministère des Communications
Service des abonnements
C.P. 1005
Québec, G1K 7B5
Téléphone: (418) 643-5150

Pour tout changement d'adresse, prière de nous en informer six semaines avant la date du déménagement et de nous retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies (Partie I) — Loi sur les

Lettres patentes - Avis de conversion (Article 17)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes convertissant en compagnie régie par la partie I, la corporation suivante:

Ancienne dénomination sociale	Nouvelle dénomination sociale	Siège social	Date de conversion
CLUB COLONIAL	CLUB COLONIAL INC.	1180, rueBrassard, Saint-Félicien	1984 05 23

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

48

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1161-3999 ADRIEN VACHON LIMITÉE	1961 12 04	1984 05 23	de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS A. VACHON LTÉE
1141-0602 GARAGE ALLAIRE INC.	1967 12 04	1984 05 23	de la dénomination sociale: ALLAIRE AUTO INC.
1124-9661 INDUSTRIES PLASTEX LTÉE	1964 04 20	1984 04 27	du capital-actions

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

48

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2170-5694 QUÉBEC INC.	1984 05 23	Gaspé
2170-5728 QUÉBEC INC.	1984 05 23	Montmagny
2170-5959 QUÉBEC INC.	1984 05 22	Montréal
2170-6262 QUÉBEC INC.	1984 05 23	Terrebonne
2170-6270 QUÉBEC INC.	1984 05 23	Montréal
2170-6361 QUÉBEC INC.	1984 05 23	Gaspé
2170-6395 QUÉBEC INC.	1984 05 23	Montréal
2170-6437 QUÉBEC INC.	1984 05 24	Montréal
2170-6445 QUÉBEC INC.	1984 05 24	Montréal
2170-6452 QUÉBEC INC.	1984 05 24	Laval
2170-6478 QUÉBEC INC.	1984 05 24	Québec
2170-6486 QUÉBEC INC.	1984 05 24	Québec
2170-6536 QUÉBEC INC.	1984 05 23	Montréal
2170-6569 QUÉBEC INC.	1984 05 23	Montréal
2170-6650 QUÉBEC INC.	1984 05 24	Longueuil
2170-6692 QUÉBEC INC.	1984 05 24	Beauharnois
2170-6734 QUÉBEC INC.	1984 05 24	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2170-6742 QUÉBEC INC.	1984 05 24	Montréal
2170-6833 QUÉBEC INC.	1984 05 24	Arthabaska
2170-6890 QUÉBEC INC.	1984 05 24	Longueuil
2170-6908 QUÉBEC INC.	1984 05 24	Montréal
2170-6981 QUÉBEC INC.	1984 05 24	Alam
2170-8060 QUÉBEC INC.	1984 05 24	Longueuil
2170-8102 QUÉBEC INC.	1984 05 25	Gaspé
2170-8110 QUÉBEC INC.	1984 05 25	Kamouraska
2170-8128 QUÉBEC INC.	1984 05 25	Arthabaska
2170-8136 QUÉBEC INC.	1984 05 25	Montréal
2170-8144 QUÉBEC INC.	1984 05 25	Abitibi
2170-8243 QUÉBEC INC.	1984 05 24	Montréal
2170-8276 QUÉBEC INC.	1984 05 24	Alma
2170-8326 QUÉBEC INC.	1984 05 25	Montréal
2170-8417 QUÉBEC INC.	1984 05 28	Bedford
2170-8441 QUÉBEC INC.	1984 05 28	Saint-François
2170-8458 QUÉBEC INC.	1984 05 28	Drummond
2170-8474 QUÉBEC INC.	1984 05 29	Terrebonne
2170-8599 QUÉBEC INC.	1984 05 25	Abitibi
2170-8607 QUÉBEC INC.	1984 05 25	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2170-8615 QUÉBEC INC.	1984 05 25	Montréal
2170-8623 QUÉBEC INC.	1984 05 25	Montréal
2170-8714 QUÉBEC INC.	1984 05 28	Montréal
2170-8722 QUÉBEC INC.	1984 05 28	Québec
2170-8748 QUÉBEC INC.	1984 05 28	Longueuil
2170-8771 QUÉBEC INC.	1984 05 24	Trois-Rivières
2170-8813 QUÉBEC INC.	1984 05 25	Montréal
2170-8854 QUÉBEC INC.	1984 05 25	Abitibi
2170-8862 QUÉBEC INC.	1984 05 25	Longueuil
2170-8896 QUÉBEC INC.	1984 05 28	Alma
2170-8912 QUÉBEC INC.	1984 05 28	Longueuil
2170-8979 QUÉBEC INC.	1984 05 29	Montréal
2170-8987 QUÉBEC INC.	1984 05 29	Frontenac
2170-9050 QUÉBEC INC.	1984 05 25	Québec
2170-9142 QUÉBEC INC.	1984 05 28	Longueuil
2170-9209 QUÉBEC INC.	1984 05 30	Laval
2170-9233 QUÉBEC INC.	1984 05 30	Laval
2170-9241 QUÉBEC INC.	1984 05 30	Bedford
2170-9282 QUÉBEC INC.	1984 05 30	Québec
2170-9332 QUÉBEC INC.	1984 05 31	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2170-9365 2170-9365 QUÉBEC INC.	1984 05 31	Saint-François
2170-9373 2170-9373 QUÉBEC INC.	1984 05 31	Joliette
2170-9480 2170-9480 QUÉBEC INC.	1984 05 29	Chicoutimi
2170-9563 2170-9563 QUÉBEC INC.	1984 05 30	Montréal
2170-9571 2170-9571 QUÉBEC INC.	1984 05 30	Québec
2170-9605 2170-9605 QUÉBEC INC.	1984 05 30	Montréal
2170-9654 2170-9654 QUÉBEC INC.	1984 05 28	Montréal
2170-9704 2170-9704 QUÉBEC INC.	1984 05 29	Montréal
2170-9779 2170-9779 QUÉBEC INC.	1984 05 29	Rimouski
2170-9795 2170-9795 QUÉBEC INC.	1984 05 29	Rimouski
2170-9811 2170-9811 QUÉBEC INC.	1984 05 29	Québec
2170-9852 2170-9852 QUÉBEC INC.	1984 05 30	Terrebonne
2170-9944 2170-9944 QUÉBEC INC.	1984 05 29	Montréal
2170-9969 2170-9969 QUÉBEC INC.	1984 05 29	Montréal
2170-9977 2170-9977 QUÉBEC INC.	1984 05 29	Montréal
2171-0074 2171-0074 QUÉBEC INC.	1984 05 30	Saint-Hyacinthe
2171-0108 2171-0108 QUÉBEC INC.	1984 05 30	Bedford
2171-0116 2171-0116 QUÉBEC INC.	1984 05 29	Mingan
2171-0124 2171-0124 QUÉBEC INC.	1984 05 29	Mingan
2171-0231 2171-0231 QUÉBEC INC.	1984 05 31	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2171-0256 2171-0256 QUÉBEC INC.	1984 05 31	Montréal
2171-0264 2171-0264 QUÉBEC INC.	1984 05 31	Montréal
2171-0272 2171-0272 QUÉBEC INC.	1984 05 31	Montréal
2171-0389 2171-0389 QUÉBEC INC.	1984 05 31	Montréal
2171-0397 2171-0397 QUÉBEC INC.	1984 05 31	Montréal
2170-9936 A & A MÉTAL INC.	1984 05 29	Joliette
2170-9993 ACCESSOIRES ORTHO INC.	1984 05 29	Trois-Rivières
2170-9407 ACCOMMODATION CHRIST-ROI INC.	1984 05 31	Québec
2170-8573 AGENCE DE RECOUVREMENT CORPORATIF CRS INC.	1984 05 24	Montréal
2170-8193 AGENCE ÈS ARTS INC.	1984 05 28	Rimouski
2170-6213 AGENCE GÉRALD LANGLOIS INC.	1984 05 22	Bedford
2170-9522 AIR IMAGE SERVICE DE PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE INC.	1984 05 29	Saint-Hyacinthe
2169-4856 LES ALIMENTS R.A.L. INC.	1984 04 24	Montréal
2170-9860 ALLIAGE D.V. INC.	1984 05 30	Longueuil
2170-9548 AMUSEMENTS DES COPAINS INC.	1984 05 29	Saint-Hyacinthe
2170-9258 ASSURANCE GILLES FORTIER INC.	1984 05 30	Montréal
2170-6858 ATELIER DE PRODUCTION CONCEPTUELLE BRANKO, LTÉE	1984 05 24	Montréal
2170-9639 ATELIER D'USINAGE DE PRÉCISION I.B. INC. *I.B. PRECISION MACHINE SHOP INC.*	1984 05 29	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2171-0538 L'AUBERGE DU LAC SELBY INC.	1984 05 31	Bedford
2171-0017 AUTOMOBILES DUCLOS INC.	1984 05 29	Richelieu
2170-9324 LES AUTOS ST-PATRICE INC.	1984 06 01	Québec
2171-0330 BERGERON & TRUDEL INC.	1984 06 01	Arthabaska
2170-9498 BERMONT INTERNATIONAL LTÉE	1984 05 29	Montréal
2170-9274 BÉTON MONTRÉAL (1984) INC.	1984 05 30	Terrebonne
2171-0926 BIJOUTERIE MAURICE CORRIVEAU INC.	1984 05 31	Québec
2171-0249 BIJOUTERIE ROBELAIS LTÉE	1984 05 31	Québec
2170-6916 BILLARD NORMANDIE INC.	1984 05 23	Montréal
2170-9076 BIOSERRE INC.	1984 05 25	Montréal
2170-6924 LE BISTROT L'APÉRO INC.	1984 05 23	Saint-François
2170-6403 LES BOISÉS LA FLEUR INC.	1984 05 23	Arthabaska
2170-8235 LA BOÎTE À GÂTEAUX INC.	1984 05 23	Québec
2170-6668 BOUCHERIE RAY FORTIN INC.	1984 05 24	Bedford
2170-9845 BOULANGERIE JULIE INC.	1984 05 30	Québec
2170-8805 BOULANGERIE PÂTISSERIE CHARCUTERIE LES PATRIOTES INC.	1984 05 25	Montréal
2170-8490 BOUTIQUE DU TRAVAILLEUR (RIVIÈRE-DU-LOUP) LTÉE	1984 05 28	Kamouraska
2170-8029 BOUTIQUE FUTAVANIA INC.	1984 05 24	Terrebonne
2170-9589 BOUTIQUE L'ÉTENDARD INC.	1984 05 30	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2170-6502 LA BÛCHE À FOYER FUOCO INC.	1984 05 22	Terrebonne
2170-6635 BUFFET LOUIS & ANDRÉ INC.	1984 05 24	Montréal
2170-8847 CAMPBELL FAB INC.	1984 05 25	Joliette
2170-9696 CANTINE 787 INC.	1984 05 29	Arthabaska
2170-8359 CARBONNEAU AUTO INC.	1984 05 25	Saint-François
2170-9746 CASSE-CROÛTE DES RIVIÈRES INC.	1984 05 29	Trois-Rivières
2170-6965 CASSE-CROÛTE DU VIEUX PHARE INC.	1984 05 22	Rimouski
2170-6809 LE CENTRE DE MUNICH INC.	1984 05 24	Laval
2169-7263 CENTRE DE RÉNOVATION CHARTRÉ LTÉE	1984 04 27	Abitibi
2170-9308 CENTRE D'ADMINISTRATION ST-EUSTACHE INC.	1984 05 30	Terrebonne
2170-6338 CENTRE JURIDIQUE DE LIMOILOU INC.	1984 05 22	Québec
2170-8169 CENTRE TOURISTIQUE MONT-DANIEL INC.	1984 05 25	Labelle
2170-9514 CENTRE VIDÉO VN 8 INC.	1984 05 29	Montréal
2170-8052 LES CHAMPS D'ÉTÉ LTÉE	1984 05 24	Rimouski
2170-9027 LA CHAUX DU SAGUENAY LAC ST-JEAN INC.	1984 05 25	Chicoutimi
2170-8524 CLINIQUE D'ESTHÉTIQUE CONNIVENCE INC.	1984 05 24	Saint-Maurice
2170-5975 CLUB 500 INC.	1984 05 22	Rouyn-Noranda
2170-9928 CLUB DE GOLF DE STONEHAM (1984) INC.	1984 05 30	Québec
2170-9100 LA COMPAGNIE DE GESTION MCCANN INC. *MCCANN MANAGEMENT INC.*	1984 05 28	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2170-9068 LES CONDOMINIUMS PLEIN AIR INC.	1984 05 25	Chicoutimi
2170-6296 LES CONFECTIONS ST-SÉBASTIEN (1984) INC.	1984 05 18	Beauce
2171-0298 CONSTRUCTION ÉCLAIR INC.	1984 05 31	Montréal
2170-8755 CONSTRUCTION VALOIS INC.	1984 05 28	Longueuil
2170-6205 LES CONSTRUCTIONS L. LAROSE INC.	1984 05 22	Saint-Hyacinthe
2170-6775 CORDONNERIE CONTRE-COEUR INC.	1984 05 23	Richelieu
2170-9829 CRÉLOR INC.	1984 05 30	Laval
2170-8086 CSI SEMICONDUCTEURS LTÉE *CSI SEMICONDUCTORS LTD.*	1984 05 24	Montréal
2170-6866 LES CUIRS LÉVESQUE INC.	1984 05 24	Kamouraska
2170-8532 C. GAUDET SOUDURE INC.	1984 05 24	Saint-François
2170-8094 DÉCOR ASTRAL INC.	1984 05 24	Laval
2170-8938 DECTEL INC.	1984 05 29	Longueuil
2170-6007 DÉPANNEUR JEAN-PAUL ET CLAIRE INC.	1984 05 22	Montréal
2170-6411 DÉPANNEUR MANNING INC.	1984 05 22	Montréal
2170-9555 DÉPANNEUR ST-RAPHAËL DE BELLECHASSE INC.	1984 05 30	Montmagny
2170-9118 DÉPANNEUR & VARIÉTÉS CUVILLIER INC.	1984 05 28	Montréal
2170-8250 DERASPE & FRÈRES INC.	1984 05 24	Gaspé
2171-0090 LES DISQUES TOKYO INC.	1984 06 01	Montréal
2170-6718 DISTRIBUTION D. BOIVIN INC.	1984 05 23	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2170-9217 DISTRIBUTION FURESBO INC.	1984 05 30	Trois-Rivières
2170-8672 LES DISTRIBUTIONS PAR ÉQUIPE DU QUÉBEC INC.	1984 05 28	Québec
2170-6825 DUBOIS-MORIN INC.	1984 05 24	Bedford
2170-8664 L'ÉBÉNISTERIE M. JASMIN INC.	1984 05 28	Laval
2170-9316 ÉCOLE DE CONDUITE ASBESTRIE INC.	1984 05 30	Saint-François
2171-0306 ÉCOLE SUPÉRIEURE DES LANGUES H.L.M. INC.	1984 05 30	Montréal
2170-6999 ÉMAIL MARIE-PAULE MARCOTTE INC.	1984 05 24	Québec
2170-9886 L'EMPIRE DE MADAME BELLEY INC.	1984 05 30	Québec
2170-6940 LES ENTREPRISES ANTONIN BLIER INC.	1984 05 24	Hauterive
2170-9225 LES ENTREPRISES BODUDRO INC.	1984 05 30	Trois-Rivières
2170-9670 ENTREPRISES CANABEST INC. *CANABEST ENTERPRISES INC.*	1984 05 25	Montréal
2171-0512 LES ENTREPRISES C.E. OUELLETTE INC.	1984 05 30	Laval
2170-8565 LES ENTREPRISES DE SOUDURE L.G. OUELLET INC.	1984 05 24	Rimouski
2170-9712 LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ PHARAND INC.	1984 05 29	Hull
2170-9720 LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES QUINN INC.	1984 05 29	Saint-François
2170-6619 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES D.C.G. INC.	1984 05 23	Québec
2170-6346 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES M.C. INC.	1984 05 22	Joliette
2170-9167 LES ENTREPRISES GEORGES VALOIS & FILS INC.	1984 05 28	Rimouski
2170-8904 LES ENTREPRISES JEAN-LIE-NO INC.	1984 05 28	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2170-6197 LES ENTREPRISES MONTCALM CHRÉTIEN INC.	1984 05 22	Hull
2169-2678 LES ENTREPRISES OVIDE ALBERT LTÉE	1984 04 24	Beauharnois
2170-5660 LES ENTREPRISES SAINT-LOUIS ET LAHAISE INC.	1984 05 22	Joliette
2170-9092 LES ENTREPRISES STEEVES TURYN INC.	1984 05 28	Montréal
2169-8030 ÉPICERIE P.H. RHÉAUME INC.	1984 05 13	Québec
2170-8334 ÉPICERIE RÉMI PLOURDE INC.	1984 05 25	Kamouraska
2171-0355 LES ÉQUIPEMENTS MORENCY INC.	1984 05 30	Québec
2170-5736 L'ÉTOFFE ET L'AIGUILLE INC.	1984 05 23	Bonaventure
2170-8656 LES EXCAVATIONS DUFFERIN INC.	1984 05 25	Bedford
2170-8045 EXPORTATION ET IMPORTATION VALLEY INTERNATIONAL INC.	1984 05 24	Beauharnois
2171-0439 E.A. RANGER & FILS (1984) LTÉE	1984 05 31	Montréal
2170-8011 FERME JACON INC.	1984 05 24	Beauce
2170-9464 FERME JEAN-NOËL GAGNÉ INC.	1984 05 29	Beauce
2170-8151 FERME N. & P. BLANEY INC.	1984 05 25	Québec
2170-6841 FERME S.G.O. LAROUCHE INC.	1984 05 24	Alma
2170-6288 FERNAND BOUDREAU (DIVISION IMMOBILIÈRE) LTÉE	1984 05 23	Québec
2170-6221 LA FOIRE DU VIDÉO L.S. INC.	1984 06 01	Longueuil
2170-6544 FOISY ET ASSOCIÉS INC.	1984 05 23	Québec
2170-8342 FRITBEC INC.	1984 05 25	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2170-6874 FRIT'O'BEC DE LAC-DES-ÉCORCES INC.	1984 05 23	Labelle
2169-2876 FRUITS ET LÉGUMES DES ÎLES INC.	1984 04 19	Gaspé
2170-9530 GARAGE CHESLOCK INC.	1984 05 29	Hull
2171-0454 GARAGE DORIS SANFAÇON INC.	1984 06 01	Québec
2170-5637 GARAGE DUBÉ ET FILS INC.	1984 05 22	Saint-Hyacinthe
2170-9134 GARAGE J.M. BINETTE INC.	1984 05 28	Frontenac
2170-8201 LE GARDIEN DE MAISON DE MONTRÉAL INC.	1984 05 25	Montréal
2170-8839 GENCOD INFORMATIQUE INC.	1984 05 25	Montréal
2170-8292 GESCOFAL INC.	1984 05 24	Longueuil
2170-6528 GESTION A.G.P. INC.	1984 05 23	Arthabaska
2170-9340 GESTION B.B.R. INC.	1984 05 31	Trois-Rivières
2170-8557 GESTION FERBERT INC.	1984 05 24	Laval
2171-0462 GESTION GUY DUFRESNE INC.	1984 05 31	Québec
2171-0165 GESTION J.M. LACROIX INC.	1984 05 29	Beauce
2171-0025 GESTION J.M.L. KADRIC LTÉE	1984 05 30	Québec
2170-9035 GESTION L. MORIER INC.	1984 05 25	Saint-Hyacinthe
2170-6577 GESTION L'OMBRELLE LTÉE	1984 05 23	Québec
2170-8516 GESTION MARIUS GAGNON INC.	1984 05 24	Rimouski
2171-0132 GESTION P.A. LACROIX INC.	1984 05 29	Beauce
2170-8540 GESTION R. POULIOT INC.	1984 05 24	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2171-0140 GESTION R.L. LACROIX INC.	1984 05 29	Beauce
2171-0157 GESTION YOGUY INC.	1984 05 29	Beauce
2170-8961 LE GROUPE OCÉAN LTÉE	1984 05 29	Québec
2170-6726 HABITATIONS LUCAN INC.	1984 05 23	Roberval
2170-8870 HÉLICOPTÈRES SHERBROOKE INC.	1984 05 25	Saint-François
2171-0280 LES IMMEUBLES DÉSILETS INC.	1984 05 31	Laval
2170-6379 LES IMMEUBLES DUBO INC.	1984 05 23	Arthabaska
2170-8706 LES IMMEUBLES HARMONIE INC.	1984 05 25	Montréal
2170-9613 LES IMMEUBLES PROGRESSIFS INC.	1984 05 25	Laval
2170-8581 LES IMPORTATIONS D. CHELINI INC.	1984 05 25	Montréal
2170-6551 LES INTÉRIEURS CAMPAC INC. *CAMPAC INTERIORS INC.*	1984 05 23	Longueuil
2170-8185 INVESTISSEMENT GAUTHIER ET TREMBLAY INC.	1984 05 25	Rimouski
2170-9985 INVESTISSEMENT LAURIN & MAILHOT INC.	1984 05 29	Saint-Hyacinthe
2170-9001 LES INVESTISSEMENTS ÉVRÉ INC.	1984 05 28	Longueuil
2171-0082 INVESTISSEMENTS G.F. INC.	1984 05 30	Montréal
2170-5744 LES INVESTISSEMENTS LUC ALLAIRE LTÉE	1984 05 23	Frontenac
2170-6643 LES INVESTISSEMENTS «LE G.I.D.» INC.	1984 05 24	Drummond
2170-9878 ISPADA INC.	1984 05 29	Québec
2170-9761 JACQUES ARSENAULT ASPHALTE INC.	1984 05 29	Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2170-9126 JAYFAMAN INC.	1984 05 28	Québec
2170-9191 JEAN RENOV INC.	1984 05 30	Québec
2170-6239 JEAN-MARC ALARIE INC.	1984 05 23	Trois-Rivières
2171-0033 LE JOURNAL PROMOTION ET PROFITS INC.	1984 05 29	Laval
2170-9290 JUVAN INC.	1984 05 30	Québec
2170-8953 J. C. PLANTE & ASSOCIÉS INC.	1984 05 29	Montréal
2170-6254 J.P. D'ASTOUS & ASSOCIÉS INC.	1984 05 23	Longueuil
2170-6759 KARGOU INC.	1984 06 01	Longueuil
2170-9688 KRATEX (CANADA) INC.	1984 05 29	Montréal
2170-6627 LABORATOIRE DE PLANTES A.M. DION INC.	1984 05 24	Terrebonne
2171-0421 LACTAVEAU INC.	1984 05 31	Saint-Hyacinthe
2170-9894 LAURIAN CÔTÉ & FILS INC.	1984 05 30	Montréal
2170-5751 LÉONARD THORNE INC.	1984 05 23	Gaspé
2169-5093 LÉVIS MALENFANT INC.	1984 04 26	Kamouraska
2170-6247 LINGERIE DISTINCTION INC.	1984 05 23	Frontenac
2170-5983 LES LIQUIDATIONS GA-BE INC.	1984 05 22	Québec
2169-4559 LOC-T INC.	1984 04 24	Hauterive
2170-9753 LOUIS-PHILIPPE LEPAGE INC.	1984 05 29	Hauterive
2170-6494 L.M.E. SPORTS INC.	1984 05 22	Frontenac
2170-9662 L.P. LECLERC INC.	1984 05 25	Drummonville

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2170-9951 MAÇONNERIE VINCENT NAUD INC.	1984 05 29	Québec
2170-9803 LA MAISON DU PRÉLART (1984) INC.	1984 05 29	Frontenac
2170-9381 LA MAISON PREMIER PLAN INC.	1984 05 31	Montréal
2171-0058 LE MAÎTRE SABLEUR LTÉE	1984 05 30	Québec
2171-0314 MARCEL VIGNOLA INC.	1984 05 30	Richelieu
2170-9787 MARCHAND AUDIO VIDÉO INC.	1984 06 01	Trois-Rivières
2170-8797 MARCHÉ BERNARD LEMIEUX & FILS INC.	1984 05 24	Gaspé
2170-6957 MARCHÉ ST-ALBAN INC.	1984 05 24	Québec
2170-9019 LES MÉCHOUIS DE L'EST INC.	1984 05 28	Rimouski
2171-0223 MICHEL BÉLAND INC.	1984 05 30	Joliette
2170-8821 MICHÈLE DE LUCA LTÉE	1984 05 25	Montréal
2171-0215 MINI-COUPON SEPT-ÎLES (1984) INC.	1984 05 30	Mingan
2170-6353 LA MODE HAK HENG INC. *HAK HENG FASHION INC.*	1984 05 23	Montréal
2170-9837 LES MONUMENTS DU TÉMISCAMINGUE LTÉE	1984 05 29	Témiscamingue
2170-6684 M.B. TRANSPORT INC.	1984 05 24	Alma
2170-6510 OLYMPIA IMPORT EXPORT INC.	1984 05 23	Montréal
2170-9472 PAPETERIE NOUVELLE-BEAUCE INC.	1984 05 29	Beauce
2170-9647 PAUL TREMBLAY ET ASSOCIÉS INC.	1984 05 29	Montréal
2170-9043 PAVAGES N.D.L. INC.	1984 05 25	Abitibi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2170-6601 PAVILLON JACQUES BOUTIN INC.	1984 05 24	Frontenac
2170-6932 LES PAYSAGES MORIN & FILS INC. *MORIN & SON LANDSCAPING INC.*	1984 05 24	Saint-Hyacinthe
2170-8425 PÊCHERIES DENIS DUGUAY INC.	1984 05 25	Bonaventure
2170-5645 PÉPINIÈRE D. DI PAOLO & FILS INC.	1984 05 22	Montréal
2170-9506 PIÈCES D'AUTOS PROVOST INC.	1984 05 29	Hull
2170-8698 LES PLACEMENTS 2352 INC.	1984 05 25	Montréal
2170-8227 LES PLACEMENTS A.S.D. INC.	1984 05 24	Arthabaska
2171-0173 PLACEMENTS C. LACROIX INC.	1984 05 29	Beauce
2170-6429 LES PLACEMENTS FERNANDE FORTIN INC.	1984 05 23	Montréal
2171-0371 PLACEMENTS HEROL INC.	1984 05 31	Bedford
2171-0769 LES PLACEMENTS HÔTELIERS J.P.B. INC.	1984 05 31	Frontenac
2171-0546 PLACEMENTS IMMOBILIERS HYVRO LTÉE	1984 05 31	Longueuil
2170-6700 LES PLACEMENTS JULIETTE FORTIN INC.	1984 05 24	Montréal
2170-6320 LES PLACEMENTS REYNALD TREMBLAY LTÉE	1984 05 22	Chicoutimi
2170-9597 LES PLACEMENTS SIMCO INC.	1984 05 30	Terrebonne
2170-8433 PLOMBERIE J.-P. L'ÉCUYER INC.	1984 05 28	Montréal
2170-8391 LES PNEUS LAMOTHE (1984) INC.	1984 05 25	Terrebonne
2170-5678 POPLIBEE INC.	1984 05 22	Québec
2171-0348 PORTES LAQUERRE INC.	1984 05 30	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2170-8177 LES PRODUCTIONS NICOLE FRÉCHETTE INC.	1984 05 25	Montréal
2170-6387 LES PRODUCTIONS THÉÂTRALES RAWDON INC.	1984 05 23	Joliette
2170-8631 PROJET LOCAS (1984) LTÉE	1984 05 25	Beauharnois
2170-5686 LES PROMOTIONS VERTIGE INC.	1984 05 23	Québec
2170-6460 LA PULPE D'ORANGE INC.	1984 05 23	Québec
2171-0918 QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.	1984 05 31	Québec
2170-8409 RADIATEURS DESAUTELS INC.	1984 05 25	Arthabaska
2170-9738 RAYNALD MERCIER AUTO INC.	1984 05 29	Québec
2170-6585 REMBOURREUR SALVATORE AGNELLO INC.	1984 05 17	Montréal
2170-8383 RESTAURANT LE MARIMONT INC.	1984 05 25	Saint-Maurice
2170-9183 RESTAURANT LE PETIT CHARBON INC.	1984 05 28	Québec
2170-8482 RÊVES D'ENFANT INC.	1984 05 29	Québec
2170-9902 RIOPEL WALSH ET ASSOCIÉS INC.	1984 05 30	Montréal
2171-0413 ROLLAND PILON LOCATION INC.	1984 05 31	Terrebonne
2170-6817 RUEL & FRÈRE (GESTION) LTÉE	1984 05 24	Québec
2170-6791 RUEL & FRÈRE (IMMEUBLES ET ÉQUIPEMENTS) LTÉE	1984 05 24	Québec
2170-6676 SALON ÉLYSÉE DE CHICOUTIMI INC.	1984 05 23	Chicoutimi
2170-9175 SALON LISETTE FONTAINE INC.	1984 05 28	Richelieu
2171-0553 SANSREGRET, BLANCHETTE ET ASSOCIÉS INC.	1984 05 31	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2170-6767 SATELLITE 727 INC.	1984 05 22	Beauharnois
2170-8888 LES SCIES GLADU (1984) INC.	1984 05 28	Montréal
2171-0066 SEITACAN INC.	1984 05 28	Montréal
2170-8946 SERGE ET ANDRÉ BRIN COFFRAGES DE BÉTON INC.	1984 05 29	Terrebonne
2171-0561 SERVICE DE GESTION J.R.S. INC.	1984 05 31	Longueuil
2170-8078 SERVICE DE PNEUS WELLINGTON INC.	1984 05 25	Saint-François
2170-8268 SERVICE INFORMATIQUE BERNIÈRES LTÉE	1984 05 24	Québec
2170-5991 SERVICE SANITAIRE DES MONTS INC.	1984 05 22	Gaspé
2170-6882 SERVICES AGRICOLES BEAURIVAGE INC.	1984 05 23	Québec
2170-6973 SERVICES ALIMENTAIRES M.Y.T. INC.	1984 05 24	Longueuil
2170-8763 SERVICES D'INFORMATIQUE MARTEL INC.	1984 05 25	Québec
2170-6783 LES SERVICES ÉLECTRONIQUES P.C. INC.	1984 05 24	Québec
2171-0520 SERVICES VÉTÉRINAIRES ST-NORBERT INC.	1984 05 31	Joliette
2171-0199 SETECH INC.	1984 05 29	Abitibi
2170-9399 LA SOCIÉTÉ DOBLEYO INC.	1984 05 31	Montréal
2170-8466 SOCIÉTÉ D'EXPLORATION MINIÈRE VIOR INC.	1984 05 16	Québec
2171-0447 SOCIÉTÉ HAUTE TECHNOLOGIE DORION INC. *DORION HIGH TECHNOLOGY INC.*	1984 05 31	Beauharnois
2170-8649 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DELOMA INC.	1984 05 25	Beauharnois
2171-0579 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE LES BALCONS INC.	1984 05 31	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2170-8508 LES SOURCES MESY INC.	1984 05 28	Chicoutimi
2171-0322 SPELTECH QUÉBEC INC.	1984 05 30	Montréal
2170-9357 STRUCTURES STE-MARIE INC.	1984 05 31	Beauce
2170-9621 LES STUDIOS-LABORATOIRES C.G.M. INC.	1984 05 29	Chicoutimi
2170-8995 SUPERMÉDIA (1984) INC.	1984 05 28	Longueuil
2171-0181 SYSTÈMES INFORMATIQUES PROFESSIONNELS (S.I.P.) INC.	1984 05 29	Hauterive
2171-0363 TAPIS PARENT INC.	1984 05 31	Kamouraska
2170-5702 TRANSPORT J.N.C. INC.	1984 05 23	Beauce
2170-5710 TRANSPORT PAUL COURTNEY INC.	1984 05 23	Beauce
2170-9084 LES TRANSPORTS JULIMON INC.	1984 05 28	Longueuil
2171-0405 LES TRANSPORTS Y.D.T. INC.	1984 05 31	Roberval
2170-9159 TREMBLAY ET FRÈRES DE LAC BOUCHETTE INC.	1984 05 28	Roberval
2170-8920 ULTRA LÉGERS OUTARDES INC.	1984 06 01	Hauterive
2171-0009 VENAFOR INC.	1984 05 28	Beauce
2170-8680 VERTISOLEIL INC.	1984 05 28	Terrebonne
2170-8003 VIACOMMUNICATION INC.	1984 05 24	Alma
2170-8789 VIANDES J. MARTIN INC.	1984 05 24	Kamouraska
2170-8730 VIDÉO GIFFARD INC.	1984 05 28	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2170-8284 VIDÉO PLUS 2001 INC.	1984 05 25	Laval
2170-9266 VIDÉO SON ET MUSIQUE (CÔTE-NORD) INC.	1984 05 30	Mingan
2171-0041 VILLA MON DOMAINE INC.	1984 05 29	Québec

48

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1330-3664 ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES D'AUTO MÉTIVIER INC.	1973 05 24	1984 05 29	
1645-0488 ALAIN LAVOIE LTÉE	1980 05 30	1984 05 28	
1114-3443 ALIMENTS MELLO INC.	1960 11 15	1984 05 30	
1231-6717 ALTIMATE LTÉE	1968 10 11	1984 04 24	LES IMMEUBLES P.D. BÉDARD LTÉE
1472-7523 LES AMÉNAGEMENTS L.P.V. INC.	1976 12 29	1984 05 30	
1249-3292 ASSURANCES DANIS-CORNEAU INC.	1965 04 15	1984 04 24	
1625-2256 ASSURANCES J.M. TARDIF LTÉE	1978 04 10	1984 05 25	
1333-6144 LES ASSURANCES MÉNARD & PRÉFONTAINE INC.	1973 03 01	1984 05 29	
1636-5314 AUTOMOBILES CIRCUIT INC.	1979 06 15	1984 05 25	
1635-7873 A. BRUNELLE & FILS INC.	1979 04 26	1984 05 28	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1334-5582 BARRETTE-CHAPAIS LTÉE	1973 01 31	1984 05 31	
1142-3092 BARVI LTÉE	1959 03 04	1984 05 31	
1465-4461 BERMARC INC.	1976 03 10	1984 05 28	CENTRE 2. M.R.C. INC.
1238-3469 BERNOR INC.	1968 11 12	1984 05 24	
1238-5746 BEZANSON & DAVIES LTÉE	1963 01 04	1984 05 25	BEZANSON & DAVIES LTÉE *BEZANSON & DAVIES LTD.*
1640-5607 BOIS-FRANCS ÉLECTRONIQUE (VICTORIAVILLE) INC.	1979 12 27	1984 04 27	
1239-9903 BON VOYAGE LIMITÉE	1952 11 10	1984 05 25	SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS CETRA LTÉE
1156-0745 BOULANGERIE RODOLPHE LAPOINTE, LIMITÉE	1964 03 18	1984 05 30	
1364-9926 CENTRE DE SERVICE DANIEL CHARLEBOIS INC.	1975 08 02	1984 05 22	
1468-5382 CHARRON & PARIZEAU INC.	1976 07 19	1984 05 29	
1469-8401 CIG-ARRÊT INC.	1976 09 03	1984 05 24	CIG-ARRÊTE INC.
1216-5304 CLAUDE DES LAURIERS LTÉE	1971 10 01	1984 05 28	
1370-1230 CLINIQUE D'ESTHÉTIQUE LISON INC.	1974 10 23	1984 05 23	
1112-8873 COMPAGNIE D'ARRIMAGE EMPIRE LTÉE	1940 07 17	1984 04 24	
1274-7374 LA CORPORATION DE PLACEMENTS MATHERS	1968 12 27	1984 05 28	
1138-3056 COUVOIR QUÉBEC INC.	1963 07 02	1984 05 28	
1336-6729 LES DISTRIBUTIONS BOYER INC.	1973 07 25	1984 05 10	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1473-5690 ÉCOLE DE CONDUITE LAUZON (LIMOILOU) INC.	1977 01 26	1984 04 30	
1626-1554 ÉLECTRONIQUE MERCIER LTÉE	1978 05 04	1984 05 29	
1141-6872 LES ENTREPRISES BARRETTE LTÉE	1969 08 12	1984 05 31	
1633-3650 LES ENTREPRISES BOLDUC, PAUL INC.	1979 02 01	1984 05 25	STATION DE SERVICE CLAUDE BOLDUC INC.
1340-3829 LES ENTREPRISES DE DÉNEIGEMENT FRONTENAC INC.	1973 09 17	1984 05 25	EXCAVATION MÉGANTIC INC.
1117-4844 LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ E.G. LTÉE	1956 12 04	1984 05 22	
1367-0021 LES ENTREPRISES JOCELYN LEMAIRE & FILS INC.	1975 09 18	1984 05 31	
1501-6819 LES ÉQUIPEMENTS LEFCO INC.	1976 01 08	1984 05 25	
1357-7119 ERNEST MARCOUX INC.	1974 08 12	1984 05 24	
1258-2219 EXCELSIOR INC.	1953 01 21	1984 05 28	
1371-6295 FENCLO LTÉE	1975 03 06	1984 05 31	
1470-9349 FERME JERRAYCO INC.	1976 10 19	1984 05 23	
1509-9161 GARAGE GÉRALD LUSSIER INC.	1978 01 06	1984 05 31	
1262-3922 GÉNÉREUX CONSTRUCTION INC.	1971 10 22	1984 05 30	
1262-6560 GÉRARD MOREAULT LIMITÉE	1952 05 23	1984 05 01	
1628-1552 LES GESTIONS R. & J. DUFOUR LTÉE .	1978 07 10	1984 05 22	
1631-6390 GROUPE REJEANRO INC.	1978 11 23	1984 05 23	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1205-9630 GUY JETTÉ INC.	1969 01 08	1984 04 24	
1629-4472 G. MANERA & ASSOCIÉS INC.	1978 08 30	1984 05 22	
1263-2766 G. & R. LAZURE INC.	1970 08 28	1984 05 28	
1470-5446 G.M. & G. BEAULIEU INC.	1976 09 30	1984 05 30	
1247-6800 LES IMMEUBLES COHEN GERSHO LTÉE	1969 11 07	1984 05 30	
1341-8017 LES IMMEUBLES LOBREC INC.	1973 10 19	1984 05 22	
1327-1424 IMMEUBLES MATHERS LIMITÉE	1959 02 05	1984 05 13	IMMEUBLES MATHERS LTÉE *MATHERS REALTIES LTD.*
1476-5010 LES IMMEUBLES PLACE HOCHELAGA INC.	1977 04 13	1984 05 23	IMMEUBLES PLACE HOCHELAGA INC.
1280-3862 IMMEUBLES POLAN INC.	1963 07 05	1984 05 23	
1474-9212 LES INDUSTRIES CASCADES LTÉE	1977 03 07	1984 05 29	
1117-3358 INDUSTRIES D'EMBALLAGES GOULD LTÉE	1966 05 24	1984 05 30	
1169-1391 JACOB LTÉE	1952 12 05	1984 05 24	
1471-5791 JEAN-PAUL LEBLOND INC.	1976 12 01	1984 05 29	
1637-8754 JOUETS PICOTINE INC.	1979 07 25	1984 05 23	
1239-0282 J.B. LEBRUN & FILS LIMITÉE	1946 02 14	1984 05 25	
1263-2121 J.G. MATHERS INC.	1954 04 24	1984 05 28	
1469-8005 LANDMARK INVESTMENT CORP.	1951 06 23	1984 05 22	
1269-5995 LARRY KARPMAN INC.	1963 12 27	1984 05 31	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1271-9910 LEFEBVRE, PAYETTE & ASSOCIÉS INC.	1969 01 10	1984 05 24	
1358-5344 LOCATIONS KALITE INC.	1974 08 14	1984 05 24	
1640-3453 LUMEN INC.	1979 10 31	1984 05 24	
1349-2905 MAISONS MOBILES C.M. (QUÉBEC) INC.	1972 09 22	1984 05 25	GESTION C.M. PLUS INC.
1331-3325 MARC ANDRÉ GUAY INC.	1973 05 24	1984 05 29	GESTION LISE QUIRION INC.
1262-3542 MARCELLIN LAVOIE & FILS LTÉE	1961 07 26	1984 05 25	
1237-5556 MARCHÉ BEL AIR INC.	1965 03 16	1984 05 24	
1636-8920 LES MATÉRIAUX DE PLOMBERIE MONT-ST-GRÉGOIRE INC.	1979 06 08	1984 04 30	
1313-9712 MOMÉTAL INC.	1965 05 19	1984 05 31	
1277-0848 MULTI-RESO INC.	1971 03 15	1984 05 24	
1349-2681 MUSIQUE BEAUDRY CO. LTÉE	1973 12 06	1984 05 23	
1362-6379 NELSON POTVIN INC.	1975 03 27	1984 05 29	VAL D'OR TAXI INC.
1258-1922 NEPCON INC.	1959 11 06	1984 05 25	
1322-0983 PAVAGE ET BÉTONNIÈRE ST-EUSTACHE LTÉE	1965 07 12	1984 05 28	
1337-1604 QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.	1972 11 28	1984 05 31	GESTION MARCEL HAMEL INC.
1143-0543 REPENTIGNY AUTO LOCATION INC. *REPENTIGNY AUTO LEASE INC.*	1967 11 16	1984 05 28	REPENTIGNY AUTO LOCATION INC.
1140-3730 ROCH & FRÈRE LTÉE	1967 11 28	1984 05 29	GESTIONS MAURICE RIOPEL INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1156-3293 ROGER GENOIS RÉFRIGÉRATION INC.	1961 01 26	1984 05 22	LES PLACEMENTS ROGER GENOIS INC.
1171-7543 ROGER OTIS INC.	1962 10 29	1984 06 01	
1370-6239 ROLAND BOURBONNAIS LTÉE	1974 12 09	1984 05 24	
1330-9661 RONIER INC.	1973 05 14	1984 05 28	
1170-4582 LA SABLIÈRE DE WARWICK LTÉE	1966 03 30	1984 05 22	
1476-2579 SALON PRÉNATAL YOLANDE INC.	1977 04 04	1984 05 25	
1479-3673 SOLENO INC.	1977 07 11	1984 05 28	
1632-0384 SPORT C. RAINVILLE & A. SOULIGNY INC.	1978 12 06	1984 05 22	
1635-6248 STATION - SERVICE RAYNALD BHÉRER INC.	1979 04 20	1984 05 22	BAR LAITIER B. T. R. INC.
1626-1026 STRUCTURES DROUIN & TARDIF INC.	1978 05 04	1984 05 24	
1289-2907 S.C.R. INC.	1971 06 29	1984 05 25	
1478-0886 TOURBIÈRE VERBOIS INC.	1977 05 27	1984 05 23	
1624-7041 TRANSPORT NUCKLE INC.	1978 03 22	1984 05 30	D.S.V. TRANSPORT INC.
1136-3330 VARIÉTÉS PRÉVOST LIMITÉE	1967 08 21	1984 05 25	
1308-3720 VILLAGE SANTA CLAUS VILLAGE INC.	1953 08 26	1984 05 25	VILLAGE DU PÈRE NOËL
1462-2831 VITRERIE A. BÉLANGER & FILS INC. ..	1975 09 30	1984 05 23	
1170-2784 WILLIE MICHAUD & FILS INC.	1965 05 13	1984 05 28	

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2169-4682 E.O. PARENT ET FILS INC.	E.O. PARENT ET FILS INC. LA SOCIÉTÉ DE GESTION PARENT ET FRÈRE SHAWINIGAN INC.	1984 04 30	Saint-Maurice
2170-9910 FERME ST-HILARION (1984) INC. ..	FERME L'OISELIER ST-JACQUES INC. FERME ST-HILARION INC.	1984 06 01	Saguenay
2170-8219 L.D.L. LALLIER LTÉE	L.D.L. LALLIER LTÉE LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES BRYCO INC.	1984 06 01	Arthabaska
2170-6122 RITEPRO INC.	RITEPRO INC. IVERCO (1980) INC. ÉQUIPEMENT RNG INC.	1984 05 31	Montréal

48

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1330-9018 1330-9018 QUÉBEC INC.	1973 03 23	1984 05 24	de la dénomination sociale: CONSTRUCT ONS S.L.R. INC.
1849-0920 1849-0920 QUÉBEC INC.	1981 08 06	1984 05 24	du capital-actions
1864-9038 1864-9038 QUÉBEC INC.	1982 12 21	1984 05 29	du district: Kamouraska
21[illegible]-9405 2[illegible]9405 QUÉBEC INC.	1983 01 06	1984 05 28	de la dénomination sociale: LES EXCAVATIONS J.L. DAIGLE & FILS INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2151-8774 2151-8774 QUÉBEC INC.	1983 02 24	1984 05 28	1) de la dénomination sociale: DISTRIBUGLACE INC. 2) du district: Montréal
2152-4277 2152-4277 QUÉBEC INC.	1983 03 09	1984 05 22	de la dénomination sociale: LES PRODUCTIONS CLARA B. INC.
2153-3146 2153-3146 QUÉBEC INC.	1983 04 11	1984 05 28	de la dénomination sociale: JONATHAN ÉLECTRONIQUE INC.
2153-6305 2153-6305 QUÉBEC INC.	1983 03 31	1984.05 30	de la dénomination sociale: VIDÉO 1056 INC.
2158-8009 2158-8009 QUÉBEC INC.	1983 07 28	1984 05 22	1) de la dénomination sociale: LABRADOR AIR SAFARI (1984) INC. 2) du district: Hauterive 3) du capital-actions
2158-9890 2158-9890 QUÉBEC INC.	1983 08 15	1984 05 29	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES SERMAN INC.
2159-2787 2159-2787 QUÉBEC INC.	1983 08 24	1984 05 24	1) de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES FORESTIÈRES D.S.N. INC. 2) du district: Abitibi
2161-2528 2161-2528 QUÉBEC INC.	1983 10 14	1984 05 25	1) de la dénomination sociale: LES CRÉATEURS DU NOUVEL-ÂGE INC. 2) du district: Saint-Hyacinthe
2161-5943 2161-5943 QUÉBEC INC.	1983 10 25	1984 05 22	de la dénomination sociale: PROMOTION T.M. INC.
2162-2741 2162-2741 QUÉBEC INC.	1983 11 15	1984 05 23	1) de la dénomination sociale: FONTAINE, MASSICOTTE & ASSOCIÉS LTÉE 2) du district: Trois-Rivières
2162-7278 2162-7278 QUÉBEC INC.	1983 11 22	1984 05 22	de la dénomination sociale: HÔTEL DU PEUPLE INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2163-6014 QUÉBEC INC.	1983 12 07	1984 05 31	1) de la dénomination sociale: PLACEMENTS RENÉ LORTIE INC. 2) du district: Terrebonne
2164-1071 QUÉBEC INC.	1983 12 29	1984 05 30	du district: Saint-François
2164-1121 QUÉBEC INC.	1983 12 29	1984 05 29	du district: Laval
2164-1287 QUÉBEC INC.	1983 12 29	1984 05 25	du capital-actions
2164-1345 QUÉBEC INC.	1983 12 29	1984 05 22	de la dénomination sociale: DANS'ÈRE INC.
2164-1972 QUÉBEC INC.	1983 12 28	1984 05 28	du district: Saint-Hyacinthe
2164-5015 QUÉBEC INC.	1984 01 05	1984 05 30	de la dénomination sociale: LE GROUPE MCNEIL, BOISVERT ET MÉLANÇON INC.
2164-6641 QUÉBEC INC.	1984 01 10	1984 05 28	de la dénomination sociale: HYDRAULIQUE INDUSTRIELLE C.V. INC.
2164-8845 QUÉBEC INC.	1984 01 23	1984 05 29	de la dénomination sociale: LES DÉMÉNAGEMENTS ÉCOMOMIQUES QUÉBEC INC.
2165-0098 QUÉBEC INC.	1983 12 20	1984 05 25	de la dénomination sociale: LES PLACEMENTS LA DIFFÉRENCE INC.
2165-2417 QUÉBEC INC.	1984 01 30	1984 05 28	de la dénomination sociale: PROGICIEL PME INC.
2166-0519 QUÉBEC INC.	1984 02 13	1984 05 23	1) de la dénomination sociale: LUC MAILHOT AUTOS INC. 2) du district: Drummond
2166-6334 QUÉBEC INC.	1984 02 27	1984 05 24	de la dénomination sociale: CERAM-SNA INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2167-3926 QUÉBEC INC.	1984 03 13	1984 05 30	du capital-actions
2168-0160 QUÉBEC INC.	1984 03 23	1984 05 30	1) de la dénomination sociale: BOUTIQUE G.A.D. QUÉBEC INC. 2) du district: Laval
2168-1499 QUÉBEC INC.	1984 03 26	1984 05 24	de la dénomination sociale: SERVICE R.T. DU SAGUENAY INC.
2168-4899 QUÉBEC INC.	1984 03 30	1984 05 25	1) de la dénomination sociale: BÉTONNIÈRES LAC ST-JEAN INC. 2) du district: Chicoutimi
2168-5284 QUÉBEC INC.	1984 04 06	1984 05 24	de la dénomination sociale: CENTRE DE L'AUTO ST-PAUL INC.
2169-0672 QUÉBEC INC.	1984 04 13	1984 05 30	1) de la dénomination sociale: MICHELINE CROTEAU INC. 2) du district: Joliette
2169-1555 QUÉBEC INC.	1984 04 18	1984 05 25	1) de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES FORESTIÈRES FRANÇOIS-PAUL GAUTHIER ET FILS INC. 2) du district: Chicoutimi
2169-4963 QUÉBEC INC.	1984 04 30	1984 05 25	de la dénomination sociale: RESTAURANT LE PORTILLON INC.
2169-5408 QUÉBEC INC.	1984 04 30	1984 05 25	de la dénomination sociale: RESTAURANT VALLI INC.
2169-9970 QUÉBEC INC.	1984 05 10	1984 05 22	de la dénomination sociale: PLASTIQUE G.R. INC.
1840-5852 ASPHALTEC INC.	1980 11 13	1984 05 24	1) du capital-actions 2) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 16

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1843-4688 LES ASSURANCES MAURICE DE CHAMPLAIN INC.	1984 02 24	1984 05 24	de la dénomination sociale: LES GESTIONS MAURICE DE CHAMPLAIN INC.
1847-6242 BÉTON LOUIS CYR INC.	1981 06 19	1984 05 30	1) du capital-actions 2) des restrictions à l'activité 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
1848-0467 BOUTIQUE CHARIVARI INC.	1981 06 26	1984 05 30	de la dénomination sociale: BOUTIQUE CHARMERIE INC.
1852-2946 CENTRE COMMERCIAL DU BOULEVARD PROVENCHER INC.	1981 11 18	1984 05 22	du capital-actions
1366-7134 CENTRE D'AUTOS & DE CAMIONS D.D.C. INC.	1975 08 27	1984 05 24	de la dénomination sociale: LOCATION VIA LTÉE *VIA LEASING LTD.*
1371-9232 CINÉMAS PLUS INC.	1975 04 01	1984 05 18	de la dénomination sociale: CINÉMA PLUS INC.
1847-2753 CLUB DE RACQUETBALL ST-HYACINTHE INC.	1981 06 05	1984 05 25	de la dénomination sociale: VERTIPLUS LTÉE
2167-0542 CONFECTION CHABEL-ANE INC.	1984 03 05	1984 05 25	1) du capital-actions 2) des dispositions du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum:15
1855-2869 DELVAN AUTOMOBILES INC.	1982 02 25	1984 05 24	du district: Longueuil
2164-6138 DISTRIBUTION GARY SOMMERVILLE INC.	1984 01 10	1984 05 30	de la dénomination sociale: FRITAL J.L. INC.
1181-9273 LES DISTRIBUTIONS DE L'EST INC.	1969 05 27	1984 05 28	de la dénomination sociale: DESCO (1984) INC.
2164-3051 ÉBÉNISTERIE DENIS MAILHOT & ASSOCIÉS INC.	1983 12 21	1984 05 22	de la dénomination sociale: ÉBÉNISTERIE DENIS MAILHIOT & ASSOCIÉS INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1341-5732 ÉCOLE DE SKI BÂTONS ROUGES INC. .	1973 10 16	1984 04 26	de la dénomination sociale: LES CONSULTATIONS MRT INC.
2167-0435 EDMOND LOUIS AUTO INC.	1984 03 05	1984 05 25	1) du district: Québec 2) du capital-actions 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 7
2169-9111 LES ENTREPRISES DAMALA INC.	1984 05 08	1984 06 01	1) du capital-actions 2) des dispositions
2160-5324 LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION REDPATH LTÉE	1983 10 04	1984 05 29	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES MINIÈRES REDPATH LTÉE
1258-6632 LES ENTREPRISES FAILLE INC.	1968 12 11	1984 05 22	du capital-actions
1647-1336 LES ENTREPRISES H.P. PROTEAU INC.	1980 08 15	1984 05 29	du district: Joliette
1861-5369 FERCO FERRURES DE BÂTIMENTS INC.	1982 09 27	1984 05 31	de la dénomination sociale: FERCO FERRURES DE BÂTIMENT INC. *FERCO ARCHITECTURAL HARDWARE INC.*
1474-0864 FERME AVICOLE BAIE-JOLIE INC.	1977 02 10	1984 05 30	du capital-actions
1854-0344 LA FERME CHANTAL GIRARD LTÉE ...	1982 01 13	1984 05 30	1) du capital-actions 2) des dispositions
1849-8923 FERME CÔTE JOYEUSE INC.	1981 08 28	1984 05 23	du capital-actions
1859-5298 FERME DUPARC LTÉE	1982 07 12	1984 05 30	du capital-actions
2149-7193 FERMES L. & M. BRETON INC.	1982 12 29	1984 05 25	1) du capital-actions 2) des dispositions
1849-7024 FERRITES DU CANADA INC.	1981 08 21	1984 05 23	des dispositions
1191-1773 FORTIER AUTO (MONTRÉAL) LTÉE	1965 11 02	1984 05 31	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2156-0206 GABRIEL GUAY PAYSAGISTE INC.	1983 07 07	1984 04 25	1) du capital-actions 2) des dispositions
1648-2416 GESTION 1280 INC.	1980 10 08	1984 05 25	1) du capital-actions 2) des dispositions
1846-4057 GESTION ARTHUR CÔTÉ INC.	1981 05 13	1984 05 25	du capital-actions
2157-4363 GESTION A.S.M.G. INC.	1983 06 28	1984 05 28	de la dénomination sociale: GESTION PROXIMA INC.
2170-1263 GESTION BRIQUE CITADELLE LTÉE	1984 05 09	1984 05 24	des dispositions
1275-1269 GESTION R.L.T. INC.	1969 07 25	1984 04 26	du district: Laval
1851-9074 LE GROUPE CANAM MANAC INC.	1981 10 31	1984 05 24	du capital-actions
1633-4096 GROUPE G.M. PLASTIQUES LTÉE	1979 01 31	1984 05 31	du capital-actions
2161-7618 HÉRITAGE DES CANTONS INC.	1983 10 24	1984 04 24	du district: Bedford
2150-6209 HYDRAFILTRE INC.	1983 01 21	1984 05 28	de la dénomination sociale: POURVOIRIE SENTINELLE INC.
2162-0638 IMMEUBLES JULIUS STERNTHAL INC.	1983 11 04	1984 05 25	de la dénomination sociale: JULIUS STERNTHAL INC.
1369-4997 JEAN PAUL LAPALME INC.	1974 08 29	1984 05 28	1) de la dénomination sociale: J.P. LAPALME & ASSOCIÉS INC. 2) du district: Terrebonne
1184-2598 JÉRÔME HOULE & FILS INC.	1963 08 08	1984 05 30	du capital-actions
1185-9576 J.-N. BROCHU INCORPORÉE	1961 02 16	1984 05 25	1) de la dénomination sociale: J.N. BROCHU INC. 2) du district: Beauce
1155-2692 LAGUEUX & FILS LIMITÉE	1919 01 29	1984 05 29	du capital-actions
1263-8730 LORTIE & MARTIN LTÉE	1950 04 24	1984 05 31	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1644-6650 MACONNEX (1980) INC.	1980 05 16	1984 05 23	du capital-actions
1465-5930 MALÉRO INC.	1976 03 19	1984 05 30	du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 5
1852-7077 MÉCA-PRÉCIS INC.	1981 11 25	1984 05 28	1) du capital-actions 2) des dispositions
1168-3315 MENUISERIE RIVE-SUD INC.	1967 03 09	1984 05 23	de la dénomination sociale: PLACEMENTS 666 INC.
1851-9009 MOTO PIERRE STE-FOY INC.	1981 10 31	1984 05 30	du capital-actions
1507-2366 NAP. BRETON (1977) LTÉE	1977 09 23	1984 05 24	1) du capital-actions 2) des dispositions
1475-4956 LES OEUFS LABRECQUE LTÉE	1977 03 22	1984 05 30	du capital-actions
2159-6002 PÂTISSERIE L'ARLÉSIENNE (1983) INC.	1983 08 29	1984 05 25	1) du capital-actions 2) des dispositions
1850-6071 LES PÉTROLES A. BELZILE INC.	1981 09 22	1984 04 24	1) du capital-actions 2) des dispositions
1156-9381 PHILIPPE FORTIN INC.	1952 02 11	1984 05 28	du capital-actions
2150-0830 PIÈCES D'AUTOS AMAROOK INC.	1983 01 10	1984 05 28	du capital-actions
2158-7043 PLACEMENTS MICHEL HÉBERT INC. ..	1983 08 04	1984 05 28	1) de la dénomination sociale: PLANI-CONSULTE INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2168-6241 POULET DU HALL INC.	1984 04 09	1984 05 23	de la dénomination sociale: POULET DU HALLE INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1226-3133 PRODUCTIONS ANDRÉ BRUNEAU ET ASSOCIÉS INC.	1971 10 15	1984 05 22	de la dénomination sociale: PRODUCTIONS ANDRÉ BRUNEAU ET ASSOCIÉS INC. *ANDRÉ BRUNEAU AND ASSOCIATES PRODUCTIONS INC.*
2154-2873 REIONNE CONSTRUCTION INC.	1983 04 20	1984 05 02	de la dénomination sociale: REYONNE CONSTRUCTION INC.
1844-1170 RESTAURANT ALLEGHANYS INC.	1981 03 11	1984 06 01	de la dénomination sociale: 1844-1170 QUÉBEC INC.
1864-2371 ROBOT-LAB INC.	1982 12 10	1984 05 24	de la dénomination sociale: 1864-2371 QUÉBEC INC.
1861-9270 ROGER POULIOT & ASSOCIÉS INC.	1982 10 15	1984 05 30	1) de la dénomination sociale: GRAPHICA IMPRESSION LTÉE 2) des dispositions
1859-5108 LES SERVICES M G² LTÉE	1982 07 09	1984 05 31	de la dénomination sociale: NIBELLEX INC.
2151-3213 SOCIÉTÉ INFORMATIQUE GÉNÉRALE (ESTRIE) INC.	1983 02 18	1984 05 23	de la dénomination sociale: MENUISERIE RIVE-SUD INC.
1336-4179 TERRASSE DE LA POUDRIÈRE INC.	1973 07 23	1984 05 24	de la dénomination sociale: LES IMMEUBLES CLAUDE TOUTANT LTÉE
2165-5311 LES TRANSPORTS GENESSE ET FILS INC.	1984 02 02	1984 05 22	du district: Abitibi
1240-3705 TRUDEAU, BOURGEOIS, POIRIER ET ASSOCIÉS INC.	1971 06 18	1984 05 25	de la dénomination sociale: LES ASSURANCES TRUDEAU & ASSOCIÉS INC.
1503-8854 VENTILATION L.P.G. & FILS INC.	1976 06 16	1984 05 24	du capital-actions
1371-7210 VICDEV LTÉE	1975 03 14	1984 05 25	1) du district: Longueuil 2) du capital-actions

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2170-0760 ÂGE D'OR NOVA FORCA LA DAUVERSIÈRE	1984 05 23	5035, Bélanger est, app. 2, Saint-Léonard, Montréal
2169-6299 AGENCE FAMILIALE LES LUTINS INC.	1984 05 29	Luceville
2168-9542 AGRIGARDE WOTTON	1984 05 28	Wotton
2169-3296 LES AMIS POPULAIRES DE MASSON	1984 05 23	Masson
2164-9801 ASSOCIATION DE BASEBALL MINEUR DE BERNIÈRES	1984 05 28	1240, chemin Filteau, Bernières
2168-9799 ASSOCIATION DE BASKETBALL DE BROSSARD	1984 05 23	Brossard
2169-3155 ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE LA KOKSOAK INC.	1984 05 23	Maison 729, app. 14, Kuujjuaq
2169-6141 ASSOCIATION DES ARBITRES DE SOFTBALL DE LACHINE INC.	1984 05 29	684, 7e Avenue, Lachine
2167-9204 ASSOCIATION DES CYCLISTES FÉMININES DU QUÉBEC (A.C.F.Q.)	1984 05 25	505, avenue Stuart, Outremont
2168-2620 ASSOCIATION DES FAMILLES NADEAU DU QUÉBEC INC.	1984 05 29	2476, Place Bureau, Fleurimont
2169-3841 ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE LOGEMENTS MUNICIPAUX DE ST-FÉLICIEN INC.	1984 05 28	Saint-Félicien
2169-3569 ASSOCIATION DES LOCATAIRES DES APPARTEMENTS LOUIS-JOLIETTE	1984 05 28	434, rue Julien, app. 240, Québec
2169-3049 L'ASSOCIATION DES LOISIRS DE L'ERMITAGE INC.	1984 05 30	30, rue Crevier, Cap-de-la-Madeleine
2170-4044 L'ASSOCIATION DES PÊCHEURS CÔTIERS DE ST-GEORGES-DE-MALBAIE INC.	1984 05 23	1887, Route 132, Saint-Georges-de-Malbaie

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2170-4275 ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE ST-ANSELME INC.	1984 05 30	933, Rang St-Philippe centre, Saint-Anselme
2168-7363 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE MACHINERIE FORESTIÈRE DU BAS DU FLEUVE INC.	1984 05 24	Esprit-Saint
2168-2588 L'ASSOCIATION DES PROSPECTEURS GASPÉSIENS, INC.	1984 05 23	564, 1ère Avenue ouest, Sainte-Anne-des-Monts
2170-4143 ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU SECTEUR MONFETTE INC.	1984 05 30	Asbestos
2168-9773 ASSOCIATION PROVINCIALE DES TECHNICIENS ET TECHNICIENNES EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE DU QUÉBEC (APTESQ)	1984 05 23	2410, chemin Ste-Foy, Départ. Action Sociale, Sainte-Foy
2168-2919 ASSOCIATION RÉGIONALE DE BALLON SUR GLACE D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE INC.	1984 05 24	Route rurale numéro 1, Poularies
2169-3890 ASSOCIATION SPORTIVE DE RINGUETTE DE MATANE INC.	1984 05 23	Matane
2170-0364 AUTO PLEIN-AIR QUÉBEC	1984 05 30	1179 ½, rue Maufils, Québec
2169-3684 LA BASE DE PLEIN AIR YAMASKA INC.	1984 05 23	1710, Route rurale numéro 3, Granby
2164-7193 LE CAPITAINE CAP INC.	1984 05 30	Piopolis
2170-4440 CARNAVAL DU NORD INC.	1984 05 29	1160, Route 349, St-Alexis des Monts
2164-4687 CENTRE COMMUNAUTAIRE DES HAÏTIENS DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES C.C.H.R.D.P.	1984 05 24	12276, Copernic, Montréal
2170-4770 CENTRE DE RÉCUPÉRATION OUTAOUAIS INC.	1984 05 28	115, rue Louis-Hébert, Hull
2168-9815 CENTRE DE SOUTIEN À L'ACTION ET AU DÉVELOPPEMENT POPULAIRES DE QUÉBEC	1984 05 25	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2170-0794 CENTRE D'ALTERNATIVES ET DE RECHERCHES DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI C.A.R.T.E. INC.	1984 05 30	166, chemin Marieville, Richelieu
2166-5161 CENTRE D'ÉNERGIE LOW-TECH *LOW-TECH ENERGY CENTRE*	1984 05 30	2305, chemin Watson, Athelstan
2170-4994 CENTRE INTERNATIONAL DE HAUTE TECHNOLOGIE DE MIRABEL INC.	1984 05 30	Montréal
2164-7235 CENTRE QUÉBÉCOIS D'INTERVENTION PROFESSIONNELLE ET DE RECHERCHE EN ÉDUCATION SEXUELLE	1984 05 23	10152, St-Charles, Montréal
2166-5583 UNE CITÉ DANS LA CITÉ	1984 05 23	365, Sagard, Chicoutimi
2168-2497 CLUB CYR ÉLECTRIQUE INC.	1984 05 23	(Rivière-au-Renard) Gaspé
2164-9769 CLUB DE BASEBALL CAVALIER DE LASALLE INC.	1984 05 23	8573, Hardy, LaSalle
2166-7266 LE CLUB DE BASEBALL JUNIOR-MAJEUR DE SHERBROOKE INC.	1984 05 28	144, rue Wellington nord, bureau 204, Sherbrooke
2169-3163 CLUB DE NAGE SYNCHRONISÉE DE SAINT-HYACINTHE	1984 05 25	2070, rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe
2169-3171 CLUB DE NATATION DE SAINT-HYACINTHE	1984 05 23	2070, rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe
2167-1128 CLUB DE TAEKWON-DO CHARLESBOURG-QUÉBEC INC.	1984 05 31	1885, de la Canardière, Québec
2169-6729 CLUB D'ARTISANAT LES HIRONDELLES INC.	1984 05 29	Saint-Didace
2170-4721 LE CLUB D'INFORMATIQUE DE REPENTIGNY (INFORMAREP)	1984 05 28	Repentigny
2168-9377 CLUB JEUNESSE DU REGROUPEMENT DE STE-RITA	1984 05 29	Sainte-Rita

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2164-0826 CLUB OPTIMISTE ST-GUILLAUME INC.	1984 05 28	14, rue du Couvent, Saint-Guillaume
2169-6943 LE CLUB SOCIAL FÉMININ DE GASPÉ INC.	1984 05 24	Gaspé
2167-6655 CLUB SOCIAL, LES ROUTIERS 20/401 (1984) INC.	1984 05 30	258, rue Christiane, Fabreville
2170-5009 COMITÉ CULTUREL DU VIEUX COUVENT INC.	1984 05 29	549, Frontière, Hemmingford
2170-4564 COMITÉ CULTUREL LA PRESQU'ÎLE	1984 05 23	Vaudreuil
2169-3262 COMITÉ DE BALLE-MOLLE MINEUR SECTEUR IBERVILLE	1984 05 23	Saint-Hubert
2170-0653 COMITÉ DE BASEBALL LIMOILOU SUD	1984 05 24	1525, rue Guyenne, 1124, Québec
2167-6945 COMITÉ DE BÉNÉVOLAT «SOLIDARITÉ, PARTAGE» DE BIENCOURT	1984 05 24	Biencourt
2169-3502 LE COMITÉ DE LOISIR DE AYLMER SOUND *AYLMER SOUND LEISURE COMMITTEE*	1984 05 23	Aylmer Sound
2169-3528 LE COMITÉ DE LOISIR DE CHEVERY *CHEVERY LEISURE COMMITTEE*	1984 05 23	Chevery
2169-3544 LE COMITÉ DE LOISIR DE HARRINGTON HARBOUR *HARRINGTON HARBOUR LEISURE COMMITTEE*	1984 05 23	Harrington Harbour
2169-3536 LE COMITÉ DE LOISIR DE LOURDES-DE-BLANC-SABLON	1984 05 23	Lourdes de Blanc Sablon
2168-9864 COMITÉ DES LOISIRS DE BAIE-DES-SABLES	1984 05 23	Baie-des-Sables
2170-4424 COMITÉ DU PATRIMOINE DE MONTCERF INC.	1984 05 29	Montcerf
2168-9658 COMITÉ DU PATRIMOINE DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-COLOMBIER ET DES ÎLETS-JÉRÉMIE	1984 05 29	Sainte-Thérèse-de-Colombier

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2168-9690 COMITÉ D'ACTION DES NON-ORGANISÉS DE TROIS-RIVIÈRES INC.	1984 05 29	Trois-Rivières
2164-7920 COMITÉ D'INFORMATION ET D'ACTION ANTI-PORNOGRAPHIE DE MATANE	1984 05 29	Matane
2167-4650 COMITÉ D'ORGANISATION DU FESTIVAL D'ÉTÉ DE GIRARDVILLE	1984 05 23	Girardville
2168-2067 COMITÉ HOCKEY MINEUR DE SAINT-ÉTIENNE-DE-LAUZON INC.	1984 05 28	1, Place Chamberland, Saint-Étienne de Lauzon
2169-3460 LE COMITÉ LOCAL DE LA FÊTE NATIONALE DE GRANDE RIVIÈRE (C.L.F.N.G.R.) INC.	1984 05 28	Grande Rivière
2168-7637 CONSERVATION DE LA ROUTE DU LAC STE-ANNE INC.	1984 05 29	Baie Comeau
2168-2950 CORPORATION DES FESTIVALS DE MONTGOLFIÈRES DU HAUT-RICHELIEU INC.	1984 05 24	921, boulevard Séminaire, Saint-Jean
2166-7696 LA CORPORATION DU MOULIN LA PIERRE DE ST-NORBERT-D'ARTHABASKA	1984 05 29	Norbertville
2170-4671 CORPORATION D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE SHIPTON INC.	1984 05 23	52, rue Daniel Johnson, Danville
2168-2463 DÉBUT-SÉRIES POUR JEUNES ARTISTES INC.	1984 05 29	1155, rue Metcalfe, bureau 809, Montréal
2169-3676 L'ÉDA (L'ÉDUCATION DES ADULTES EN FRANÇAIS DE BASE)	1984 05 28	261, rue Yamaska ouest, Farnham
2170-4374 ESCALE AU FÉMININ	1984 05 29	Ancienne-Lorette
2170-0596 EXPOSITION COMMERCIALE & INDUSTRIELLE DE MONT-JOLI INC.	1984 05 23	Mont-Joli
2169-6281 FERMIÈRES ST-GABRIEL-DE-KAMOURASKA INC.	1984 05 24	47, Lavoie, Saint-Gabriel
2169-6984 FESTIVAL DE NANTES INC.	1984 05 23	1244, rue Principale, Nantes

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2170-0851 FESTIVAL NAUTIQUE DU SAGUENAY INC.	1984 05 31	530, boulevard Saguenay est, Chicoutimi
2170-4713 LES FESTIVITÉS ANNUELLES NAUTIQUES DE SEPT-ÎLES INC.	1984 05 29	Sept-Îles
2169-6794 FONDATION DE LA STATUE DE L'IMMACULÉE	1984 05 23	1600, Cardinal Persico, Sillery
2161-2171 FONDATION DE L'HÔPITAL JEAN-TALON	1984 05 25	Montréal
2168-9286 LA FONDATION DES FERMES ÉDUCATIVES DU QUÉBEC	1984 05 23	Gatineau
2168-7892 GARDERIE LA CIGOGNE	1984 05 29	572, Champigny, Saint-Louis-de-Terrebonne
2169-3379 LA GARDERIE MONTS ET ROSES	1984 05 30	Montréal
2168-7348 LE GROUPE LES FEUILLES D'OR INC.	1984 05 28	Manoir Roger Bernard, 4500, René Emard, app. 522, Pierrefonds
2169-3577 G.R.A.A.V.: GROUPE DE RECHERCHE EN ART AUDIO-VISUEL DE MONTRÉAL	1984 05 31	4809, Marquette, Montréal
2168-7686 HOCKEY FÉMININ DE VAUDREUIL-SOULANGES	1984 05 29	Saint-Zotique
2166-7100 LES JUMELAGES SOCIO-CULTURELS DE DRUMMONDVILLE INC.	1984 05 24	Drummondville
2168-9328 LIGUE DE BASEBALL COLLÉGIAL DU QUÉBEC INC. *COLLEGIATE BASEBALL LEAGUE OF QUÉBEC INC.*	1984 05 29	1870, Decelles, bureau 210, Saint-Laurent
2162-8060 LIGUE DE HOCKEY-MOUSSE DE POINTE-AU-PIC INC.	1984 05 28	130, Principale, Pointe-au-Pic
2169-6166 LIGUE DE SOCCER SENIOR DES LAURENTIDES	1984 05 30	162, Pilon, app. 2, Saint-Eustache
2170-4689 LOGIBERT INC.	1984 05 24	Saint-Hubert

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2167-1599 MAISON ALPHA ABC CÔTE-NORD	1984 05 30	570, boulevard Blanche, Baie-Comeau
2170-0034 LA MAISON DES JEUNES DE L'ANCIENNE-LORETTE INC.	1984 05 24	Ancienne-Lorette
2170-0349 MIMESSOR INC.	1984 05 29	Montréal
2170-4234 MISSION ÉVANGÉLIQUE CHRÉTIENNE NORD-OUTAOUAIS	1984 05 23	Chénéville
2170-7237 MUSÉE INTERNATIONAL DE LA MOTONEIGE INC.	1984 05 28	1000, boulevard Joseph-Armard Bombardier, Valcourt
2168-9856 ORGANISME PRIVÉ DES ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES O.P.A.S. INC.	1984 05 30	1771, de Ramsey, Trois-Rivières
2168-7983 LES PRODUCTIONS DU 49e PARALLÈLE INC.	1984 05 31	Val Paradis
2167-4353 RECHERCHE-ACTION LOTBINIÈRE	1984 05 29	135, de la Station, Laurier-Station
2167-9428 REGROUPEMENT DES USAGERS DU TRANSPORT ADAPTÉ DU HULL MÉTROPOLITAIN INC.	1984 05 23	Hull
2169-6661 LES RÉSIDENCES ANATOLE CARIGNAN	1984 05 24	4235, rue Broadway, Lachine
2169-3981 LES RYTHMIQUES DE ST-ROMUALD, INC.	1984 05 25	111, de la Fabrique, Saint-Romuald
2170-4648 SALLE COMMUNAUTAIRE DE DAVELUYVILLE INC.	1984 05 24	Sainte-Anne du Sault
2169-6869 SEMAINE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE INC.	1984 05 25	Montréal
2167-6234 SERVICE OPÉRATION SECOURS RIVE-SUD	1984 05 31	241, rue Milice, Longueuil
2167-4791 SERVICES POUR SERVICES DE SAINT-SULPICE	1984 05 31	1523, rue Notre-Dame, Saint-Sulpice

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2170-4218 SITE TOURISTIQUE DE MADDINGTON INC.	1984 05 23	177, Principale, Maddington Falls
2170-4176 SOCIÉTÉ DE RECHERCHES ÉDUCATIVES ET CULTURELLES (S.R.E.C.)	1984 05 24	44, rue Brousseau, Loretteville
2170-4432 SOCIÉTÉ D'EMBELLISSEMENT ET D'AMÉNAGEMENT DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1984 05 31	Rouyn
2167-6606 LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE MOUILLEPIED	1984 05 23	Saint-Lambert
2165-6319 LA SOCIÉTÉ MUSICALE «CORDIAL»	1984 05 30	Boucherville
2169-6570 SOMMET SOCIO-ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE L'ESTRIE INC.	1984 05 29	740, rue Galt ouest, Sherbrooke
2167-9295 TROUPE D'UN ÉTÉ	1984 05 29	2320, chemin des Foulons, Sillery
2168-7025 LES VIKINGS DE C.L.S. (CHOMEDEY-LAVAL SUD)	1984 05 25	Centre communautaire Paul Campeau, 3781, boulevard Lévesque, Laval
2168-7603 VILLA DE ST-THÉODORE INC.	1984 05 30	Saint-Théodore-d'Acton

48

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1349-5684 L'ASSOCIATION DES ACHETEURS DU BOIS DE L'ESTRIE INC.	1972 08 10	1984 05 30	de la dénomination sociale: ASSOCIATION DES AGENTS DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE L'ESTRIE INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2155-3839 AUDIOTHÈQUE (POUR PERSONNES HANDICAPÉES) DE QUÉBEC	1983 05 20	1984 05 30	1) de la dénomination sociale: AUDIOTHÈQUE POUR PERSONNES HANDICAPÉES DE L'IMPRIMÉ DU QUÉBEC INC. 2) du district: Québec
1143-0519 LES AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DE L'HÔPITAL LE GARDEUR	1965 11 11	1984 05 30	de la dénomination sociale: LES AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DU CENTRE HOSPITALIER LE GARDEUR INC.
1295-6009 CAMP RICHELIEU QUATRE SAISONS INC.	1966 01 14	1984 05 24	de la valeur des biens immobiliers
1233-5444 CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE L'EST INC.	1971 07 27	1984 05 23	des dispositions
1271-5801 CENTRE SOCIAL DE LAUZON INC.	1960 04 19	1984 05 25	1) de la dénomination sociale: CENTRE DE SKI DE LAUZON INC. 2) de la valeur des biens immobiliers
1859-8193 LE CHEZ NOUS DES ARTISTES INC.	1982 07 23	1984 05 24	des objets
1643-1058 LE CLUB DE GOLF STE-MARGUERITE (1980) INC.	1980 03 26	1984 05 23	des dispositions
1284-5525 CLUB SOCIAL MONTRÉAL-NORD INC.	1965 12 03	1984 05 31	de la valeur des biens immobiliers
1847-1227 COMITÉ ANTI-POLLUTION & ENVIRONNEMENT DE LA BAIE	1981 06 08	1984 05 28	de la dénomination sociale: COMITÉ D'ENVIRONNEMENT DE LA BAIE
1841-1355 COMITÉ D'ORGANISATION ET DE GESTION DES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES DE STE-CLOTHILDE DE HORTON	1980 12 01	1984 05 23	de la valeur des biens immobiliers
1643-2031 COMITÉ VAS'Y DE SAINT-RAYMOND .	1980 03 31	1984 05 23	de la dénomination sociale: CONSEIL VIENS-VOIR DE CHARLEVOIX
2164-0628 LA MAISON DES DOYENS DE STE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE INC.	1984 02 07	1984 05 28	1) des objets 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1363-5156 MOUVEMENT D'ACTION DES HANDICAPÉS DE GRANBY ET LA RÉGION INC.	1975 05 13	1984 05 25	1) des objets 2) de la valeur des biens immobiliers
1243-8958 SECRÉTARIAT DES SYNDICATS CATHOLIQUES DE QUÉBEC INC.	1930 04 15	1984 05 30	des objets
1634-8658 SERVICE D'AIDE AUX CONSOMMATEURS DE SOREL	1979 05 04	1984 05 31	de la valeur des biens immobiliers
2155-6626 UN TOIT EN RÉSERVE DE QUÉBEC INC.	1983 07 11	1984 05 28	1) des objets 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: 10

L'inspecteur général des institutions financières,
48 JEAN-MARIE BOUCHARD

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
1228-3883 LES APPARTEMENTS ACADIA INC. *ACADIA APARTMENTS INC.*	APPARTEMENTS ACADIA INC. *ACADIA APARTMENTS INC.*	1950 02 01
2160-9003 ASSOCIATION CULTURELLE DES CEPHALONIENS DU QUÉBEC «CEPHALOS»	ASSOCIATION CULTURELLE DES CEPHALONIENS DU QUÉBEC «AGIOS GERASSIMOS»	1983 10 26
1646-5460 ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS CÉRÉBRO-VASCULAIRES DE MONTRÉAL INC.	ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS CÉRÉBRO-VASCULAIRES DU QUÉBEC INC.	1980 09 05
1109-6294 AUTO-ÉLECTRICITÉ LIMITÉE *AUTO ELECTRIC LIMITED*	LES AGENCES R & R CÔTÉ INC. *R & R CÔTÉ AGENCIES INC.*	1925 01 09
1295-6009 CAMP RICHELIEU QUATRE SAISONS INC. ...	CAMP QUATRE SAISONS INC.	1966 01 14

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
1360-8294 CENTRE D'ART ET DE CULTURE MAISONNEUVE INC.	CENTRE DE TECHNOLOGIE COMMUNAUTAIRE DU QUÉBEC INC.	1974 12 16
1254-2320 LA CORPORATION DU FOYER DE RIVIÈRE-AU-DORÉ INC.	CENTRE D'ACCUEIL DE LA DORÉ INC.	1967 03 31
1637-6899 GARDERIE ÉDUCATIVE LA PETITE SEMENCE	LA GARDERIE ÉDUCATIVE LA PETITE SEMENCE INC.	1979 08 09
1282-6996 ROFRAN INVESTMENT CORP.	INVESTISSEMENTS ROFRAN INC. *ROFRAN INVESTMENT INC.*	1967 07 24

48

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1263-6155 LES AGENCES COMMERCIALES DU GOLFE LTÉE .	1958 04 09	8000, rue St-Denis, Montréal
1333-9288 ASSOCIATION DES DEVOTS DE KRISHNA (VAISNAVA MANDALA)	1973 07 09	33, 10e Avenue, Roxboro
1183-6767 COGECO INC.	1957 07 24	800, Place Victoria, bureau 3100, Tour de la Bourse, Montréal
1285-2133 LES FRÈRES STERNTHAL LTÉE	1939 07 12	Bureau 1400, Place du Canada, Montréal
1505-0040 JEAN-PAUL GUILLEMETTE INC.	1976 09 17	1900, boulevard Masson, Québec
1102-3785 KREISMANS LTD.	1946 03 05	5350, avenue MacDonald, bureau 603, Côte Saint-Luc

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1339-6841 LES PLACEMENTS MAGELO LTÉE	1973 09 24	6902, rue St-Hubert, Montréal
1191-7713 SALON SHEPPARD INC.	1969 10 27	1565, avenue de Meulles, Québec

48

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Changement du domicile légal – Établissement ou (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2151-5200 CENTRE CHRÉTIEN DES ÉRABLES	1983 02 16	2140, rang de la Montagne, Saint-Prosper
1501-9524 CENTRE DE SERVICE DESJARDINS INC.	1976 01 30	882, rue St-Faustin, Saint-Faustin
1229-8857 CLUB DE PÊCHE DU LAC-À-FOIN	1967 12 19	1150, rue Claire-Fontaine, bureau 300, Québec
1220-8286 COMMUNICATIONS DOME LTÉE	1961 08 23	1000, rue Wellington, bureau 300, Montréal
1281-3077 LES HABITATIONS QUÉBÉCOISES INC.	1963 11 25	8356, avenue des Rapides, LaSalle
1265-7755 HILLIL CORP.	1964 07 17	5171, boulevard Décarie, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1308-6608 SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE SHAWINIGAN	1982 06 01	839, avenue Cascade, Shawinigan

48

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
1504-1379 ASSOCIATION DES PÊCHEURS SPORTIFS DE SAUMON DU QUÉBEC (A.P.S.S.Q.) INC.	1976 07 06	21
1335-6019 LA CORPORATION DE L'ÉDIFICA TROIS CENT TRENTE-TROIS	1973 06 28	4
1307-2137 GESTION DE PLACEMENTS MONTRÉAL INC.	1971 03 12	9
1850-1577 LIGUE DE BALLE-MOLLE DES SPORTIFS DE CONTRECOEUR INC.	1981 09 10	7

48

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Dissolution (Article 28)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1502-8228 ACCESSOIRES PARIS LTÉE	1976 03 30	1984 06 29
1860-8182 LES AGRÈS MARINS NORMAND TAKER INC.	1982 08 26	1984 06 29
1631-2415 AIRMÉDIA INC.	1978 11 08	1984 06 29
1116-7350 ALMET LIMITÉE	1958 02 03	1984 06 29
1253-2321 ASSOCIATION SPORTIVE DES DISCIPLES DE NEMROD INC.	1969 01 23	1984 06 29
1150-0824 A. FOURNIER, PLÂTRIER LTÉE	1967 05 05	1984 06 29
1110-6580 BELMONT PLASTICS & NOVELTIES LTD.	1951 06 22	1984 06 29
1347-8433 LA CHEMISE MARTINI INC.	1973 11 21	1984 06 29
1116-5198 CIE DE BIJOUTERIE CONTINENTAL	1952 06 25	1984 06 29
1315-7482 COMMUNICATION PNMD INC.	1969 07 14	1984 06 29
1503-5264 LA CONFÉRENCE DES CAMIONNEURS QUÉBÉCOIS INC.	1976 05 19	1984 06 29
2149-9157 CONSOMUNIS INC.	1983 01 13	1984 06 29
1259-5088 LA CORPORATION DE FINANCE FORTUNE LTÉE	1962 12 11	1984 06 29
1466-3884 CORPORATION D'AMÉNAGEMENT HOLLANDE	1976 04 20	1984 06 29
1272-3276 CORPORATION D'HYPOTHÈQUES ET PRÊTS PERCÉ LTÉE	1964 05 22	1984 06 29
1313-9571 CORPORATION D'INVESTISSEMENT OLIVER	1959 03 02	1984 06 29

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1370-1529 CUIRS TACOMA INC.	1974 10 25	1984 06 29
1251-7405 DELECTRIC INC.	1970 11 16	1984 06 29
1337-7262 DISCOTHÈQUE DU VIEUX ST-PAUL INC.	1973 08 01	1984 06 29
1643-2114 LES DRAINS MIRABEL INC.	1980 03 31	1984 06 29
1255-6122 EDEN ASSOCIATES CORP.	1959 09 15	1984 06 29
1255-6890 EDILROMA INC.	1965 07 13	1984 06 29
1640-5615 ENTREPRISE GHISLAIN NICOLE INC.	1979 12 27	1984 06 29
1648-2507 LES ENTREPRISES ARMAND GRANGER INC.	1980 10 08	1984 06 29
1357-7168 FERME D'ÉTÉ ST-LINC INC.	1974 08 15	1984 06 29
1360-0242 LES FINITIONS CINÉMATOGRAPHIQUES DE MONTRÉAL LTÉE	1974 10 31	1984 06 29
1253-3881 FRUIT DISTRIBUTORS LTD.	1947 01 08	1984 06 29
1643-0944 GALERIE D'ART RENÉ HÉBERT INC.	1980 03 26	1984 06 29
1145-5573 HOWICK SEEDS LIMITED	1956 11 30	1984 06 29
1355-5339 LES IMMEUBLES JEFRAN INC.	1974 04 14	1984 06 29
1469-8302 LES IMMEUBLES VIADUC INC.	1976 09 02	1984 06 29
1647-5626 LES INVESTISSEMENTS TRUBERT INC.	1980 09 15	1984 06 29
1249-5271 JEAN-NOËL CÔTÉ INC.	1964 08 07	1984 06 29
1268-8594 JOHN MCFAUL & SON LIMITED	1954 05 31	1984 04 27
1110-8099 J. ALFRED OUIMET INC.	1957 02 21	1984 06 29

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1640-7959 LA MAISON DU MATELAS DE MONTRÉAL (TROIS-RIVIÈRES) INC.	1980 01 09	1984 06 29
1845-3506 MANOIR MONTRÉAL (1981) INC.	1981 04 14	1984 06 29
1851-6336 MINERAIS LONG LAC LTÉE (Libre de responsabilité personnelle)	1981 11 01	1984 06 29
1271-0687 PIERRE LANCTÔT ET ASSOCIÉS LIMITÉE	1970 04 07	1984 06 29
1237-7156 LES PLACEMENTS BELLEFLEUR INC.	1963 09 17	1984 06 29
1340-3001 LES PRODUCTIONS SMOOD INC.	1973 10 01	1984 06 29
1301-4485 RESTAURANT LA GRANGE INC.	1961 09 29	1984 06 29
1281-4166 RON REUSCH RACING & ASSOCIATES INCORPORATED	1972 03 04	1984 06 29
1282-5295 SÉCURITÉ RMT INC.	1971 07 14	1984 06 29
1648-2473 SERVICE DE LOCATION JOHANNAIS INC.	1980 10 08	1984 06 29
1242-6755 LES SERVICES CANDIAC LIMITÉE	1958 12 15	1984 06 29
1861-3190 SOCIÉTÉ D'HABITATION POPULAIRE BEAUBOURG	1982 09 21	1984 06 29
1307-3689 S.M.A. (SOCIÉTÉ DE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES) INC.	1964 01 09	1984 06 29
1252-1522 TAVERNE DEPELTEAU LTÉE	1956 06 06	1984 06 29
1354-5496 LES TEXTILES UNIS LTÉE	1974 02 22	1984 06 29
1349-1956 TREMBLAY, DESCHÊNES, VIGNEAULT & ASSOCIÉS INC.	1973 12 10	1984 06 29

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Compagnies étrangères — Loi sur les

Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2247-9448 ** ALKAN AIR SCELLEMENT INC.	1984 05 22	M. Bertin Nicolas, 301, La Grande Allée est, Grande-Rivière	301, La Grande Allée est, Grande-Rivière
2268-6760 ** PHOTO INTERNATIONALE HITECH INC.	1984 05 24	Mme Élizabeth Anne Skelton, 1155, boulevard Dorchester ouest, bureau 3900, Montréal	785, avenue Plymouth, bureau 117, Mont-Royal
2270-3540 * SOCIÉTÉ OUTSULATION LTÉE	1984 05 17	Me Richard W. Shannon 630, boulevard Dorchester ouest, 7e étage, Montréal	630, boulevard Dorchester ouest, 7e étage, Montréal

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

48

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CO-ÉDITIONS DIDACT	1984 05 09	4065, Frémont, Chomedey, Laval
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE 420 VICTORIA	1984 05 25	Édifice Port-de-Montréal Aile 2, local 202, Cité-du-Havre, Montréal
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES FERMES WIN SIR *WIN SIR FARMS AND COMPANY LIMITED*	1984 05 30	Rang Ste-Angélique, St-Lazare

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU

50

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Finances donne avis qu'il a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
1356-6781 CORPORATION D'AMÉNAGEMENT SONVA LTÉE ..	1984 05 23	Aucune
1320-7758 HÔTEL REDO SENNETERRE INC.	1984 05 30	Aucune
1360-0473 LES IMMEUBLES AUMOND LTÉE	1984 05 23	Aucune
1366-6805 MARIUS L'ABBÉ INC.	1984 05 23	aucune

48

Le ministre des Finances,
JACQUES PARIZEAU

Avis divers

Commission scolaire régionale Tardivel
Rachat d'obligations

Avis est, par le présent, donné que la Commission scolaire régionale Tardivel rachètera, le 1er août 1984, 24 000,00 $ d'obligations choisies par tirage au sort, à même les 177 000,00 $ d'obligations datées du 1er août 1969, échéant le 1er août 1989 de l'émission d'obligations au montant total de 375 000,00 $ et ce, conformément aux dispositions mentionnées dans le libellé des obligations.

Les obligations dont les numéros suivent sont rappelées pour paiement, sur présentation:

M 174 M 178 M 188 M 201 M 208 M 216 M 224 M 233 M 248 M 255 M 260 M 264 M 269 M 283 M 287 M 291 M 300 M 306 M 315 M 323 M 328 M 338 M 342 M 354

Les obligations portant les numéros ci-haut énumérés cesseront de porter intérêt, à compter du 1er août 1984, et devront être présentées avec les coupons qui y sont attachés, à toute succursale de la Banque de Nouvelle-Écosse dans la province de Québec et à son bureau principal à Toronto, Ontario, au choix du porteur.

Donnacona, le 13 juin 1984

Le secrétaire général,
JEAN-YVES CHEVALIER

Bureau administratif
310, de l'Église
Donnacona (Portneuf), QC
G0A 1T0
Téléphone: (418) 285-2600

35845

Ville de Saint-Hubert
Rachat d'obligations

Avis est, par la présente, donné, que conformément à l'émission d'obligations au montant total de 349 500 $ de la cité de Laflèche, datée du 1er août 1968, la cité de Laflèche s'engage à racheter les obligations échéant le 1er août 1988 au montant de 23 000 $.

Un tirage au sort a déterminé que les obligations portant les numéros suivants seraient rachetées par anticipation:

M.-166, 169, 177, 181, 210, 225, 236, 240, 241, 255, 256, 260, 261, 263, 276, 278, 282, 298, 318, 323, 324, 329, 335.

Les obligations sus mentionnées cesseront de porter intérêt au 1er août 1984.

Ville de Saint-Hubert, le 28 mai 1984

Le directeur des Finances et trésorier,
RAYMOND BOISSONNEAULT

Service des finances
5900, boulevard Cousineau
ville de Saint-Hubert, QC
J3Y 7K8
téléphone: 676-7744, code 514 35931

Ville de Saint-Jérôme
Rachat d'obligations

À tous les détenteurs d'obligations émises par la ville de Sainte-Jérôme en date du 1er décembre 1968:

Avis vous est, par les présentes, donné par le soussigné, Jacques Foucher, greffier de la ville de Saint-Jérôme, district de Terrebonne, qu'il a été procédé au tirage au sort de trente-quatre (34) numéros d'obligations, émission du 1er décembre 1968, échéant le 1er décembre 1988 et portant intérêt au taux de 7¼ % l'an, au montant de 1 000 $ chacune, en vue de leur rachat.

Les numéros d'obligations ainsi rachetées par voie de tirage au sort sont les suivants:

M-644, M-645, M-648, M-650, M-651, M-656, M-660, M-666, M-675, M-691, M-699, M-700, M-701, M-709, M-716, M-720, M-724, M-730, M-739, M-751, M-764, M-777, M-780, M-798, M-800, M-804, M-814, M-815, M-816, M-855, M-875, M-876, M-884, M-889.

Veuillez prendre avis que les obligations portant les numéros ci-haut mentionnés ont cessé de porter intérêt le 1er décembre 1983, et que la valeur en capital de ces obligations sera versée aux détenteurs de ces obligations par toute succursale de la Banque Nationnale du Canada dans la province de Québec ou au bureau principal de ladite banque à Toronto, Ontario, sur remise desdites obligations.

Ce rachat est effectué en vertu des clauses stipulées auxdites obligations et comprend un montant de 34 000 $ prévu pour le 1er décembre 1983.

Saint-Jérôme, le 29 mai 1984

Le greffier,
35862 JACQUES FOUCHER, *notaire*

Succession Bonnie Howard Bissell

Avis est, par les présentes, donné que Melissa Marie Bissell, demeurant au 152, Hillcrest, Cowansville, QC, héritière de sa mère, Bonnie Howard Bissell, en son vivant demeurant au 152, Hillcrest, Cowansville, QC, est décédée au mois de février mil neuf cent quatre-vingt-trois, sans laisser de testament, a accepté la succession de ladite Bonnie Howard Bissell, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Hélène Couture, notaire, daté le dix-sept avril mil neuf cent quatre-vingt-quatre et enregistré à Brome sous le numéro 175960.

Un inventaire des biens de la défunte a été fait devant Hélène Couture, notaire, le dix-sept avril mil neuf cent quatre-vingt-quatre et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus: Lussier, Codère, Doiron & Couture, C.P. 750, Knowlton, QC, J0E 1V0.

Après deux mois du présent avis, la bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Lac-Brome, le 5 juin 1984

Le procureur,
35932 HÉLÈNE COUTURE, *notaire*

Succession Philip Edginton

Avis est, par les présentes, donné que Gordon Edginton, demeurant à R.R. 2, Knowlton, QC, héritier de son père, Philip Edginton, en son vivant demeurant à R.R. 2, Knowlton, QC, décédé le premier mai mil neuf cent quatre-vingt-trois, sans laisser de testament, a accepté la succession dudit Philip Edginton, sous bénéfice d'inventaire aux termes d'un acte exécuté devant Hélène Couture, notaire, daté le vingt-trois mai mil neuf cent quatre-vingt-quatre et enregistré à Brome sous le numéro 141768.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Hélène Couture, notaire, le vingt-six avril mil neuf cent quatre-vingt-quatre et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus: Lussier, Codère, Doiron & Couture, C.P. 750, Knowlton, QC, J0E 1V0.

Après deux mois du présent avis, la bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Lac-Brome, le 5 juin 1984

Le procureur,
35933 HÉLÈNE COUTURE, *notaire*

Ville de Trois-Pistoles
Rachat d'obligations

Prenez avis que, conformément aux procédures adoptées, la ville de Trois-Pistoles rachètera, le 1er août 1984, un montant de 17 500 $ d'obligations à même les obligations échéant le 1er août 1984 de son émission d'obligations originale de 225 500 $ datée du 1er août 1970 et portant un taux d'intérêt de 9 ¼ % l'an payable semi-annuellement les 1er février et 1er août de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénomination de 500 $: numéro D025

Dénomination de 1 000 $: numéros M153, M159

Dénomination de 5 000 $: numéros V002 pour 1 000 $, V003 pour 1 000 $, V004 pour 2 000 $, V005 pour 2 000 $, V006 pour 3 000 $, V007 pour 1 000 $, V008 pour 1 000 $.

Dénomination de 10 000 $: numéro X001 pour 4 000 $.

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1er août 1984 et devront être présentées pour remboursement.

Trois-Pistoles, le 14 mai 1984

Le secrétaire-trésorier,
35846 GABRIEL DESJARDINS, S.M.A.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Israel Jehude Astroff

Prenez avis que Israel Jehude Astroff, domicilié au 270, rue de Bernières, appartement 2, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Arnold Joel Astroff.

Québec, le 1er juin 1984

Le procureur du requérant,
35867-24-2 SUZANNE LE BEL, *notaire*

Donald William Bean dit Jacob

Prenez avis que Donald William Bean dit Jacob, domicilié au 6-B, rue Principale, Granby, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Donald William Jacob.

Granby, le 22 mai 1984

Les procureurs du requérant,
35858-24-2 SMITH, SAVOIE, BARBANT

Stéphanette Bouchard

Prenez avis que Stéphanette Bouchard, domiciliée au 878, Delage, appartement 1, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Stéphanie Bouchard.

Québec, le 30 mai 1984

Les procureurs de la requérante,
35900-24-2 CÔTÉ, RUEL, COALLIER

Marie Manon Renée Boutin

Prenez avis que Marie Manon Renée Boutin, domiciliée à C.P. 422, Lambton, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Manon Renée Fillion-Boutin.

Sherbrooke, le 24 avril 1984

Le procureur de la requérante,
35855-24-2 ALAIN D. LAFLAMME, *avocat*

Joseph Sylvain Breton

Prenez avis que Joseph Sylvain Breton, domicilié au 95, rue Saulnier, Huntingdon, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Sylvain Lefebvre.

Salaberry-de-Valleyfield, le 15 mai 1984

Les procureurs du requérant,
35752-23-2 BLANCHARD, VINET, PLANTE & ASS.

Marie-Étienne Bujold

Prenez avis que Marie-Étienne Bujold, domicilié au 2, rue Dumoulin, Saint-Basile-le-Grand, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean-Marie Bujold.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Beloeil, le 7 mai 1984

Les procureurs du requérant,
35738-23-2 MES BASTIEN & WILLIAMS

Marie-Diane Sophie Natacha Champoux

Prenez avis que Marie-Diane Sophie Natacha Champoux, domiciliée au 9360, rue Centrale, appartement 207, LaSalle, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Diane Sophie Natatcha Laberge.

Montréal, le 18 mai 1984

Le procureur de la requérante,
35739-23-2 PIERRE LAFOREST, *avocat*

Micheline Chartrand

Prenez avis que Micheline Chartrand, domiciliée au 6732, boulevard Pie-IX, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Micheline Tremblay.

Montréal, le 16 mai 1984

Les procureurs de la requérante,
TOULET, BUSHET, TURGEON &
35753-23-2 BLACKBURN

Joseph Jean Louis André Cloutier

Prenez avis que Joseph Jean Louis André Cloutier, domicilié au 4700, rue Laval, Lac-Mégantic, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Jean Louis Adrien Cloutier.

Lac-Mégantic, le 24 mai 1984

Les procureurs du requérant,
35859-24-2 PICARD & PERREAULT

Jean Deraps

Prenez avis que Jean Deraps, domicilié au 8400, rue Chénier, Anjou, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean Deraspe.

Montréal, le 16 avril 1984

Le procureur du requérant,
35788-23-2 RICHARD CHASSÉ, *avocat*

Fern Margaret Duke

Prenez avis que Fern Margaret Duke, domiciliée au 4045, avenue Northcliffe, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Fern Margaret.

Montréal, le 24 mai 1984

La requérante,
35789-23-2 FERN MARGARET DUKE

Robert Émond

Prenez avis que Robert Émond, domicilié au 560, rue Gordon, Aylmer, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant le nom de sa fille Émilie Émond en celui de Émilie Beauchamp Émond.

Hull, le 23 mai 1984

Le procureur de la requérante,
35860-24-2 LOUISE BÉLANGER, *notaire*

Saadia Eweida

Prenez avis que Saadia Eweida, domiciliée au 1123, rue Jeary, Greenfield-Park, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sarah Eweida.

Greenfield-Park, le 30 mai 1984

Le procureur de la requérante,
35882-24-2 ME MICHEL LAMARRE

Carméla Fournier

Prenez avis que Carméla Fournier, domiciliée au 1331, rue Saint-Georges, C.P. 486, Saint-Césaire, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gaétane Fournier.

Saint-Césaire, le 18 mai 1984

Le procureur de la requérante,
35802-23-2 BRUNO CHABOT, *notaire*

Marie Irène Edna Gagnon

Prenez avis que Marie Irène Edna Gagnon, domiciliée au 848, 5e Rue, Val-d'Or, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Irène Edna Annie Gagnon.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Val-d'Or, le 10 mai 1984

Le procureur de la requérante,
35803-23-2 DENIS LAVERGNE, *avocat*

Cédulie Girard

Prenez avis que Cédulie Girard, domiciliée au 1364, rue Maufils, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lily Girard.

Québec, le 28 mai 1984

Les procureurs de la requérante,
SIROIS, BLANCHARD, BEAUDET, WATTERS
35869-24-2 & ASSOCIÉS

Joseph Marcel Conrad

Prenez avis que Joseph Marcel Conrad, domicilié au 7627, Curé-Clermont, Anjou, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Marcel Conrad Belisle.

Pointe-aux-Trembles, le 30 mai 1984

Les procureurs du requérant,
35868-24-2 CYR & GLOBENSKY

Andrew Keneth Laivins

Prenez avis que Andrew Keneth Laivins, domicilié au 105, rue Windcrest, Pointe-Claire, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui

permettant de changer son nom en celui de Andrew Keneth Pecknold.

Lachine, le 28 mai 1984

Les procureurs du requérant,
35856-24-2 BARRIÈRE, NEUER & ASS.

Suzanne Laurence

Prenez avis que Suzanne Laurence, domiciliée au 7407, rue Marquette, appartement 3, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Suzanne Levert.

Montréal, le 31 mai 1984

Le procureur de la requérante,
35861-24-2 ME SYLVIE LAPORTE

Gabrielle Lavertu

Prenez avis que Gabrielle Lavertu, domiciliée au 24, Versailles, Victoriaville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gaby Lavertu.

Arthabaska, le 18 mai 1984

Le procureur de la requérante,
35756-23-2 JOSÉE MORIN, *notaire*

Julien Lemieux alias Julien Fournier

Prenez avis que Julien Lemieux alias Julien Fournier, domicilié au 5175, rue Charleroi, appartement 8, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Julien Fournier.

Montréal, le 24 mai 1984

Le procureur du requérant,
35883-24-2 PIERRE BOISSONNEAULT, *avocat*

Joseph Rémi Lizotte

Prenez avis que Joseph Rémi Lizotte, domicilié au 1667, Lac-Auger, Saint-Lin, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph René Lizotte.

Charlemagne, le 19 avril 1984

Les procureurs de la requérante,
35829-23-2 DUPONT & LANGLOIS

Marie Ernestine

Prenez avis que Marie Ernestine, domiciliée au 25, rue Guertin, appartement 206, Gatineau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Blanche Pariseau.

Gatineau, le 8 mai 1984

Les procureurs de la requérante,
35870-24-2 MES BABIN, GAUVREAU & DUPONT

Marie-Marthe

Prenez avis que Marie-Marthe, domiciliée au 389, rue Price ouest, Alma, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Marthe Gilbert.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Alma, le 3 mai 1984

Le procureur de la requérante,
35754-23-2 ANNE-LOUISE GAUTHIER, *avocate*

Issie Morgenstern, Luba Morgenstern, Mark Morgenstern et Barry Morgenstern dits Morgen

Prenez avis que Issie Morgenstern, Luba Morgenstern, Mark Morgenstern et Barry Morgenstern dits Morgen, domiciliés au 2083, rue Bonin, ville Saint-Laurent, s'adresseront au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat leur permettant de changer le nom de Morgenstern dit Morgen en celui de Morgan.

Montréal, le 17 mai 1984

Les procureurs des requérants,
LIBERMAN, SEGALL,
FINKELBERG,
35740-23-2 PELLETIER ET GREENSPOON

Marie Ursule Suzanne Néron

Prenez avis que Marie Ursule Suzanne Néron, domiciliée au 1761, rue Bédard, Vimont, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Ursule Suzanne Lucille Néron.

Laval, le 3 mai 1984

Les procureurs de la requérante,
SAINT-AUBIN, LONDEI, CHARBONNEAU & PLANTE

35755-23-2

Miriam Carole Anne Poitevin

Prenez avis que Miriam Carole Anne Poitevin, domiciliée au 1378, de Montmorency, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Myriam Carole Anne Potvin.

Québec, le 25 mai 1984

Pour la requérante,
RITA R. POTVIN

35790-23-2

Marielle-Paule Quévillon

Prenez avis que Marielle-Paule Quévillon, domiciliée au 151-A, boulevard des Prairies, Laval-des-Rapides, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Paule Quévillon.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Laval, le 30 mai 1984

Le procureur de la requérante,
GÉRALD POIRIER, *notaire*

35925-24-2

Joseph Louis Napoléon Roy

Prenez avis que Joseph Louis Napoléon Roy, domicilié au 439, 9e Avenue, Beauceville-Est, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Antonio Roy.

Saint-Joseph-de-Beauce, le 7 mai 1984

Les procureurs du requérant,
GIROUX ET LAFOND, *avocats*

35901-24-2

Claude Saccaro

Prenez avis que Claude Saccaro, domicilié au 1546, Clémenceau, Verdun, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sébastian Saccaro Sutcliffe.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Verdun, le 24 mai 1984

Le procureur du requérant,
FRANÇOIS LOISELLE, *notaire*

35926-24-2

Suzanne Sauro

Prenez avis que Suzanne Sauro, domiciliée au 7625, rue Garnier, appartement 6, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Suzanne Richer.

Montréal, le 28 mai 1984

Les procureurs de la requérante,
CASTONGUAY, DEMERS ET GATTUSO

35830-23-2

Marcel Thibodeau

Prenez avis que Marcel Thibodeau, domicilié au 850, rue Tessier, appartement 401, Sherbrooke, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marcel Martin.

Sherbrooke, le 31 mai 1984

Le procureur du requérant,
RÉAL N. BÉLANGER

35902-24-2

Lucie Titus

Prenez avis que Lucie Titus, mariée à Gérald Bourget, domiciliée au 666, boulevard des Laurentides, appartement 604, Pont-Viau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lucie Bourget.

Laval, le 28 mai 1984

Les procureurs de la requérante,
FORGUES, BELISLE, LACOMBE

35804-23-2

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Dissolution — Demandes de

1475-9617 QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «1475-9617 QUÉBEC INC.» anciennement connue sous le nom de Produits de Récupération d'Énergie Techno-Économique Inc., demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 28 mai 1984

Les procureurs de la compagnie,
35917 ALEPIN & DUPRÉ

90812 CANADA LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «90812 CANADA LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 juin 1984

Le secrétaire,
35903 PIERRE GRÉGOIRE

A.P.P.E.A.L. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «A.P.P.E.A.L. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Romuald, le 1er juin 1984

Pour la compagnie,
35879 GILLES PROULX

CONSTRUCTION ACTO QUÉBEC LTÉE.
ACTO CONSTRUCTION QUÉBEC LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CONSTRUCTION ACTO QUÉBEC LTÉE.—ACTO CONSTRUCTION QUÉBEC LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 mai 1984

Les procureurs de la compagnie,
35871 LEBOVICS & CYTRYNBAUM

ASSOCIATION DES PARENTS CONSOMMATEURS DE LA RIVE-SUD

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ASSOCIATION DES PARENTS CONSOMMATEURS DE LA RIVE-SUD» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Brossard, le 15 mai 1984

La secrétaire,
35849 FRANÇOISE DIONNE

L.H. BÉLANGER & CIE, LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «L.H. BÉLANGER & CIE, LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Brossard, le 31 mai 1984

Pour la compagnie,
35872 FRANÇOISE MUNGER, C.A.

BREUVAGES MAURICIEN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BREUVAGES MAURICIEN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Trois-Rivières, le 23 mai 1984

Les procureurs de la compagnie,
35873 MARTIN, MARTIN, DONALDSON & FERRON

CLUB OUTAOUAIS 4 X 4 INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CLUB OUTAOUAIS 4 X 4 INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Hull, le 1er juin 1984

Le procureur de la compagnie,
35904 PIERRE GAUTHIER, *avocat*

CLUB SOCIAL DES ACCRÉDITÉS INC

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CLUB SOCIAL DES ACCRÉDITÉS INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 mai 1984

La présidente,
35880 MICHELINE HEALY

COMMUNAUTÉ LAVALLOISE DE TAXIS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «COMMUNAUTÉ LAVALLOISE DE TAXIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 31 mai 1984

Le procureur de la compagnie,
35874 Me CARL THERRIEN

LES CONSTRUCTIONS B.C.D. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES CONSTRUCTIONS B.C.D. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 mai 1984

Le procureur de la compagnie,
35875 JEAN-PIERRE BÉLAIR, *avocat*

DECORSPEC (H.D.) INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «DECORSPEC (H.D.) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Joliette, le 28 mai 1984

La secrétaire,
35853 HÉLÈNE DION

DÉPANNEUR PIE IX INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «DÉPANNEUR PIE IX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 mai 1984

Pour la compagnie,
35905 LÉON PARR, C.A.

DUBSTERN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «DUBSTERN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Westmount, le 28 mai 1984

Le secrétaire,
35906 JULIUS ADELSON

ENTREPRISES AMAR INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ENTREPRISES AMAR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 mai 1984

Les procureurs de la compagnie,
35841 DOHENY, MACKENZIE

GLOBE DEVELOPMENT CORP.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GLOBE DEVELOPMENT CORP.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 juin 1984

Les procureurs de la compagnie,
35907 FEINSTEIN & TRUDEAU

LIBRAIRIE LES MUTANTES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LIBRAIRIE LES MUTANTES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 29 mai 1984

Le procureur de la compagnie,
35850 ANDRÉ FLEURY, *notaire*

LOUAN COMMUNICATIONS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LOUAN COMMUNICATIONS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 30 janvier 1984

Le président,
35842 ANDY BRUYGOM

MAISON DES TISSUS D'ÉLÉGANCE (QUÉBEC) LTÉE
SHEER ELEGANCE ENTERPRISES (QUÉBEC) LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MAISON DES TISSUS D'ÉLÉGANCE (QUÉBEC) LTÉE—SHEER ELEGANCE ENTERPRISES (QUÉBEC) LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 9 avril 1984

Les procureurs de la compagnie,
35876 AARON POLLACK & ASSOCIÉS

MAJOR ALL METAL EQUIPMENT CORP.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MAJOR ALL METAL EQUIPMENT CORP.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 mai 1984

Les procureurs de la compagnie,
35918 MELDELSOHN, ROSENTZVEIG, SHACTER

NORMAN MODLIN INDUSTRIES LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «NORMAN MODLIN INDUSTRIES LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Laurent, le 29 mai 1984

Le président,
35851 NORMAN MODLIN

NORGE DEVELOPMENT CORP.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «NORGE DEVELOPMENT CORP.» demandera à

l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 juin 1984

Les procureurs de la compagnie,
35908 FEINSTEIN & TRUDEAU

PARAMOUNT INSURANCE AGENCY (MONTRÉAL) INC

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PARAMOUNT INSURANCE AGENCY (MONTRÉAL) INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Westmount, le 28 mai 1984

Le secrétaire,
35909 JULIUS ADELSON

LES PLACEMENTS MADELINOIS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES PLACEMENTS MADELINOIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rimouski, le 23 mai 1984

Les procureurs de la compagnie,
35843 CASGRAIN, BLANCHET, GAGNON & DESROSIERS

LES PROMOTIONS C.G.P. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES PROMOTIONS C.G.P. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 mai 1984

Le procureur de la compagnie,
35877 J. ÉLOI GERVAIS

PROPRIÉTÉS OMER DESERRES LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PROPRIÉTÉS OMER DESERRES LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 25 mai 1984

Le président,
35919 ROGER DESERRES

PROVISIONS ADANAC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PROVISIONS ADANAC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 4 juin 1984

Le procureur de la compagnie,
35881 FRANÇOIS RAINVILLE

REUBEN KLEIN HOLDINGS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «REUBEN KLEIN HOLDINGS LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 25 mai 1984

Les procureurs de la compagnie,
35910 MENDELSOHN, ROSENTZVEIG, SHACTER

GEORGES WILLIAM TREMBLAY LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GEORGES WILLIAM TREMBLAY LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Chicoutimi, le 23 mai 1984

Le procureur de la compagnie,
35852 MAURIL TREMBLAY, *avocat*

VARIÉTÉS (D.F.) INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «VARIÉTÉS (D.F.) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 mai 1984

Le procureur de la compagnie,
35854 M. DESAULNIERS, B. COMM.

LES VENDREDIS DANSANTS POUR 15 À 18 ANS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES VENDREDIS DANSANTS POUR 15 À 18 ANS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Valleyfield, le 23 mai 1984

Les procureurs de la compagnie,
35878 MASSÉ, GINGRAS, LABERGE & RENAUD

D. VININSKY INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «D. VININSKY INC.» demandera àl'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 mai 1984

Les procureurs de la compagnie,
35844 GREENBLATT, FINKELSTEIN & LANDRY

Compagnies minières — Loi sur les

Avis divers

LA SOCIÉTÉ MINIÈRE LOUVEM INC.
(Libre de responsabilité personnelle)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les compagnies minières (L.R.Q., chap. C-47) et de la Loi sur les compagnies (L.R.Q, chap. C-38), il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 25 mai 1984, à la compagnie « LA SOCIÉTÉ MINIÈRE LOUVEM INC. (Libre de responsabilité personnelle) ».

Modifiant son capital-actions.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
48 1177-2779

Curatelle publique — Loi sur la

Avis de qualités

Succession René Hadd

Succession de Hadd, René, en son vivant du 9382, rue Dubuisson, Montréal, décédé le 7 novembre 1983.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chap. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 35889

Succession Jacques Larrivée

Succession de Larrivée, Jacques, en son vivant du 1, rue des Bénédictins, Loretteville, décédé le 2 décembre 1981.

Le 10 décembre 1983, vol. 49, le soussigné faisait paraître un avis de qualité de curateur d'office à cette succession.

Par le présent avis le soussigné informe qu'il a reçu une ordonnance de séquestre de la Cour supérieure du district de Québec, no 200-11-000416-845, rendu le 22 mai 1984, par le régistraire de la Loi sur la faillite, nommant Leblond, Buzzetti et Associés Ltée, 621, boulevard Charest est, Québec, syndic à la succession de Jacques Larrivée déclarée faillite.

En conséquence, la juridiction du soussigné cesse sur cette succession.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 35890

Succession Gérard Robert

Succession de Robert, Gérard, en son vivant du 5171, rue Principale, appartement 3, Saint-Félix-de-Valois, décédé le 18 octobre 1983.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chap. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 35891

Inspecteur général des institutions financières

Assurances — Loi sur les

Allendale Mutual Insurance Company
Demande de modification de permis

Avis est, par les présentes, donné que « Allendale Mutual Insurance Company » a soumis une demande de modification de son permis d'assureur pour étendre la pratique de son assurance de dommages aux catégories d'assurance suivantes:

— Garantie
— Responsabilité
— Maritime

Le siège social de la compagnie est situé à Allendale Park, 1301, Atwood Avenue, Johnston, Rhode Island, 02919, États-Unis et son principal établissement d'affaires au Québec est situé au 100, boulevard Alexis-Nihon, bureau 500, Saint-Laurent, QC, H4M 2P8.

Le public est invité à présenter à mon bureau, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, toute éventuelle opposition à la modification du permis de la requérante.

Québec, le 30 mai 1984

L'inspecteur général des institutions financières,
48 JEAN-MARIE BOUCHARD

Compagnie d'assurances United States Fidelity & Guaranty (dénomination sociale française utilisée par United States Fidelity and Guaranty Company)
Demande de modification de permis

Avis est, par les présentes, donné que la « Compagnie d'assurances United States Fidelity & Guaranty (dénomination sociale française utilisée par United States Fidelity and Guaranty Company) » a soumis une demande de modification de son permis d'assureur pour étendre la pratique de son assurance de dommages à la catégorie d'assurance suivante:

— Bris des machines

Le siège social de la compagnie est situé au 100, Light Street, Baltimore, Maryland, 21202, États-Unis et son principal établissement d'affaires au Québec est situé au 1550, boulevard de Maisonneuve ouest, bureau 1001, Montréal, QC, H3G 2P1.

Le public est invité à présenter à mon bureau, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, toute éventuelle opposition à la modification du permis de la requérante.

Québec, le 30 mai 1984

L'inspecteur général des institutions financières,
48 JEAN-MARIE BOUCHARD

Liquidation des compagnies — Loi sur la

Caisse Desjardins de financement Beauport
(Loi sur les caisses d'épargne et de crédit)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de la CAISSE DESJARDINS DE FINANCEMENT BEAUPORT tenue à Beauport, le 16 janvier 1984, il a été résolu que les affaires de ladite caisse soient liquidées et que celle-ci soit dissoute, en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies et que

messieurs Yvon Roy, Luc Robertson et Richard Sarrazin soient nommés liquidateurs.

Québec, le 1er juin 1984

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

35892

Caisse Desjardins de financement Lévis
(Loi sur les caisses d'épargne et de crédit)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de la CAISSE DESJARDINS DE FINANCEMENT LÉVIS tenue à Lévis, le 29 novembre 1983, il a été résolu que les affaires de ladite caisse soient liquidées et que celle-ci soit dissoute en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que messieurs Yvon Roy, Luc Robertson et Richard Sarrazin soient nommés liquidateurs.

Québec, le 1er juin 1984

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

35895

Équipements miniers du Nord, Noranda Ltée

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que la corporation « Équipements miniers du Nord, Noranda Ltée », constituée en vertu de la partie 1 de la Loi sur les compagnies en date du 17 octobre 1974 avec siège social au 230, boulevard Rideau, Noranda, a été dissoute le 1er juin 1984 en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

48 1359-7596

Les Industries S.L.M. Inc.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que lors d'une assemblée des actionnaires de « Les Industries S.L.M. Inc. » tenue à Montréal, le 9 mai 1984, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que M. Réal Fafard, 600, rue de La Gauchetière ouest, bureau 1900, Montréal, a été nommé liquidateur.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

35847 1355-9539

Jolin Lumber Co. Ltd.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que la corporation « Jolin Lumber Co. Ltd. », constituée en vertu de la partie 1 de la Loi sur les compagnies en date du 19 juin 1953 avec siège social à Amos, a été dissoute le 1984 06 01 en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

48 1181-0702

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

Ville d'Amqui

Le ministre des Affaires municipales, l'honorable Alain Marcoux, conformément à l'article 42 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chap. C-19), a approuvé, en date du 28 mai 1984, le Règlement numéro 227-82 du Conseil municipal de la ville d'Amqui décrétant l'annexion à ladite ville d'une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de Saint-Benoît-Joseph-Labre, dont la description apparaît ci-après; ce règlement entrera en vigueur à compter de la date de la publication du présent avis.

Ce territoire est le suivant: un territoire faisant actuellement partie de la municipalité de la paroisse de Saint-Benoît-Joseph-Labre dans la municipalité régionale de comté de la Matapédia, comprenant en référence au cadastre du canton de Humqui les lots ou parties de lots et leurs subdivisions présentes et futures ainsi que les chemins, routes, emprise de chemin de fer, cours d'eau ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point d'intersection de la ligne médiane de la rivière Matapédia et du prolongement de la ligne nord-ouest du lot 52 du rang IV; de là, succes-

vement, les lignes et démarcations suivantes: la ligne médiane de ladite rivière en descendant son cours jusqu'au prolongement de la ligne sud-est du lot 49 du rang IV; ledit prolongement et partie de ladite ligne sud-est jusqu'au côté nord-est de l'emprise d'un chemin de fer (lot 57); le côté nord-est de ladite emprise dans une direction nord-ouest jusqu'à la ligne sud-est du lot 50 du rang IV; en allant vers le sud-ouest, le prolongement de ladite ligne sud-est à travers le lot 57 (emprise de chemin de fer) et un chemin public et partie de la susdite ligne jusqu'au côté nord-est de l'emprise d'un chemin public situé sur la ligne séparative des rangs IV et V; le côté nord-est de l'emprise dudit chemin dans une direction nord-ouest jusqu'au côté sud-est de l'emprise d'un chemin public limitant en partie au nord-ouest le lot 52-1 du rang IV; le côté sud-est de l'emprise dudit chemin dans une direction nord-est et partie de la ligne nord-ouest du lot 52, cette ligne nord-ouest prolongée à travers un chemin public, le lot 57 (emprise de chemin de fer) et jusqu'au point de départ;

Le ministre des Affaires municipales,
51 ALAIN MARCOUX

Corporation « Anjou 80 »

Avis est donné qu'en vertu de l'article 6 du chapitre 73 des lois de 1982, le gouvernement a délivré, sous le grand sceau du Québec, des lettres patentes supplémentaires, en date du 8 mai 1984, ayant pour objet de modifier les lettres patentes octroyées, le 17 décembre 1979, en vertu de l'article 5 du chapitre 113 des lois de 1979 concernant la Corporation « Anjou 80 ».

Le sous-ministre des Affaires municipales,
51 JACQUES O'BREADY

Énergie et Ressources

Cadastres

Canton d'Ashuapmouchouan

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 39-8 du rang II en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 mai 1984

Remplacer: une partie du lot 39-7 du rang II en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 mai 1984

Cadastre: Ashuapmouchouan, canton d'
Division d'enregistrement: Lac-Saint-Jean-Ouest
Municipalité: la ville de Saint-Félicien

Québec, le 9 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 264971

Canton de Bois

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 53 du rang I en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 mai 1984

Remplacer: une partie du lot 9-1 et deux parties du lot 9-3 du rang I en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 mai 1984

Cadastre: Bois, canton de
Division d'enregistrement: Portneuf
Municipalité: Rivière-à-Pierre

Québec, le 9 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 264447

Canton de Caron

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 46 A-221, 46 A-222, 46 A-224 à 46 A-227 du rang I en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Ajouter: les lots 46 A-220 et 46 A-223 du rang I en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Remplacer: les lots 46 A-114 à 46 A-116 et une partie du lot 46 A-117 du rang I en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Cadastre: Caron, canton de
Division d'enregistrement: Lac-Saint-Jean-Est
Municipalité: la ville de Métabetchouan

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 265147

Paroisse de Charlesbourg

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1161 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Remplacer: une partie des lots 995, 995-1, 996, 997, 997-1, 997-1-1, 997-1-1-2, 998, 998-1, 998-1-2, 999, 999-10 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Cadastre: Charlesbourg, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Charlesbourg

Québec, le 7 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 26521

Village de la Côte-de-la-Visitation

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 12-610 et 12-611 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 avril 1984

Remplacer: une partie des lots 12-431 à 12-438 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 avril 1984

Cadastre: Côte-de-la-Visitation, village de la
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 098122

Village de Côte-Saint-Louis

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 391 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 avril 1984

Remplacer: les lots 162-90 à 162-93, 162-95 à 162-98, une partie des lots 160-16E, 160-18 à 160-24, 162-94, 162-99, 160 et 162 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 avril 1984

Cadastre: Côte-Saint-Louis, village de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 098278

Village de Côte-Saint-Louis

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 392 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 avril 1984

Remplacer: une partie des lots 332-156, 334-9, 332, 334, et 345 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 avril 1984

Cadastre: Côte-Saint-Louis, village de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 098276

Village de Côte-Saint-Louis

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 393 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 avril 1984

Remplacer: une partie du lot 11-586 et une partie du lot 11 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 avril 1984

Cadastre: Côte-Saint-Louis, village de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 098374

Canton de Durham

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 931-37, 931-38 du rang X en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 mai 1984

Remplacer: une partie du lot 931-36 du rang X en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 mai 1984

Cadastre: Durham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: Durham-Sud

Québec, le 7 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 265436

Canton d'Eaton

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 11-54-55 du rang IX en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 mai 1984

Remplacer: une partie des lots 11-54-8 et 11-54-9 du rang IX en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 mai 1984

Cadastre: Eaton, canton d'
Division d'enregistrement: Compton
Municipalité: la ville de Cookshire

Québec, le 9 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 265845

Village de Granby

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 545 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 avril 1984

Remplacer: une partie des lots 150, 152 et 153 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 avril 1984

Cadastre: Granby, village de
Division d'enregistrement: Shefford
Municipalité: la ville de Granby

Québec, le 4 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 266467

Canton de Grantham

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 179-108, 179-109 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Remplacer: les lots 179-36, 179-49 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Cadastre: Grantham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: Grantham-Ouest

Québec, le 8 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 266278

Canton de Grantham

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 179-99 à 179-101, 179-105 et 179-107 du rang III en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Ajouter: les lots 179-102 à 179-104, 179-106 du rang III en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Remplacer: les lots 179-38 à 179-46, 179-62 à 179-65 du rang III en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Cadastre: Grantham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: Grantham-Ouest

Québec, le 8 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 266276

Canton de Grantham

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 179-59, 181-1 une partie du lot 179-60, deux parties du lot 179-67 et la partie restante des lots 179-34, 179-35 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Cadastre: Grantham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: Grantham-Ouest

Québec, le 1er mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 266277

Canton de Grantham

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 309-61 du rang V en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Remplacer: une partie du lot 309-12 du rang V en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Cadastre: Grantham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: Grantham-Ouest

Québec, le 1er mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 265437

Canton de Hatley

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: la partie restante du lot 472-1 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 mai 1984

Cadastre: Hatley, canton de
Division d'enregistrement: Stanstead
Municipalité: canton de Hatley

Québec, le 9 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 265297

Village de Hochelaga

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 22-759, 22-760, 22-761 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 avril 1984

Remplacer: les lots 22-604 à 22-608, 22-602-4, 22-603-4 et une partie des lots 22-603-3, 22-603, 22-602 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 avril 1984

Cadastre: Hochelaga, village de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 098250

Canton de Hull

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 9A-266, 9A-269 à 9A-273 du rang III en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Ajouter: les lots 9A-256 à 9A-265, 9A-288, 9A-289 du rang III en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Remplacer: les lots 9A-224 à 9A-234 et la partie restante du lot 9A-20 du rang III en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Cadastre: Hull, canton de
Division d'enregistrement: Hull
Municipalité: la ville de Hull

Québec, le 9 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 265841

Canton de Hull

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 3B-300 du rang VII en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 avril 1984

Ajouter: le lot 3B-299 du rang VII en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 avril 1984

Remplacer: le lot 3B-126 et une partie du lot 3B-150 du rangVII en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 avril 1984

Cadastre: Hull, canton de
Division d'enregistrement: Gatineau
Municipalité: la ville de Gatineau

Québec, le 8 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 26624

Canton de Labelle

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 32B-18 du rang A en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 mai 1984

Remplacer: le lot 32B-13 du rang A en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 mai 1984

Cadastre: Labelle, canton de
Division d'enregistrement: Labelle
Municipalité: Labelle

Québec, le 9 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 265634

Paroisse de Lachenaie

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 289 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 avril 1984

Remplacer: les lots 43-6 à 43-11, 43-13 à 43-26, 44-6 à 44-57, 44-59 à 44-66, 45-34 à 45-96, 53-191 à 53-237, 53-239 à 53-262, 58-212 à 58-217, et une partie des lots 45-97, 58-211, 43, 44, 45, 53, 58 en vertu des

dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 avril 1984

Cadastre: Lachenaie, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Lachenaie

Québec, le 7 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 098396

Paroisse de Lachenaie

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 53-335 à 53-339, 58-440 et 58-441 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 avril 1984

Remplacer: les lots 53-324, 53-325, 53-328, 53-330, 53-331 58-338, 58-339 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 avril 1984

Cadastre: Lachenaie, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Lachenaie

Québec, le 7 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 098378

Paroisse de Lacolle

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 137-36 et 137-37 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Remplacer: les lots 137-13-1, 137-13-2, 137-14-1, 137-14-2 137-13 et 137-14 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Cadastre: Lacolle, paroisse de
Division d'enregistrement: Saint-Jean
Municipalité: village de Lacolle

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 265635

Paroisse de Laprairie-de-la-Madeleine

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 631-49 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 mai 1984

Remplacer: le lot 631-20 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 mai 1984

Cadastre: Laprairie-de-la-Madeleine, paroisse de
Division d'enregistrement: Laprairie
Municipalité: la ville de Sainte-Catherine

Québec, le 7 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 265388

Paroisse de Laprairie-de-la-Madeleine

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 673-1459 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er mai 1984

Remplacer: le lot 673-311 et une partie du lot 673-309 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er mai 1984

Cadastre: Laprairie-de-la-Madeleine, paroisse de
Division d'enregistrement: Laprairie
Municipalité: la ville de La Prairie

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 265497

Village de Laprairie

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 328 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Remplacer: les lots 98, 99 et une partie des lots 86, 97 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Cadastre: Laprairie, village de
Division d'enregistrement: Laprairie
Municipalité: la ville de La Prairie

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 264690

Paroisse de Longue-Pointe

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 680, 681, 682 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 avril 1984

Remplacer: une partie du lot 15-2, deux parties du lot 20-72, une partie du lot 15 et deux parties du lot 20 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 avril 1984

Cadastre: Longue-Pointe, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 098586

Paroisse de Longue-Pointe

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 407-1524 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 avril 1984

Remplacer: le lot 407-373 et une partie du lot 407-374 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 avril 1984

Cadastre: Longue-Pointe, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 097873

Paroisse de Longue-Pointe

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 436-74 et 436-75 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 avril 1984

Remplacer: le lot 436-63 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 avril 1984

Cadastre: Longue-Pointe, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville d'Anjou

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 097199

Ville de Magog

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1709 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 avril 1984

Remplacer: une partie des lots 1464 et 1465 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 avril 1984

Cadastre: Magog, ville de
Division d'enregistrement: Stanstead
Municipalité: la ville de Magog (anciennement Magog cité) 84 03 17

Québec, le 1er mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 264905

Mirabel

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 35-9 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 mai 1984

Cadastre: Mirabel
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Mirabel

Québec, le 9 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 098029

Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine)

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 2244, 2246, 2256, 2258, 2259, 2261 en vertu des dispositions des articles 2174*b* du Code civil et 7 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., chap. C-1) dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 avril 1984

Ajouter: les lots 2234 à 2243, 2247 à 2255, 2257, 2260, 2262 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 avril 1984

Remplacer: les lots 182, 206, 210, 274, 275, 1876, 1877 et une partie des lots 108 à 121, 179 à 181, 183, 205, 207 à 209, 211, 267 à 273, 276, 297, 298, 1878, 297-2 à 297-4 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 avril 1984

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Antoine)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 098285

Cité de Montréal (quartier Saint-Louis)

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 1131 et 1132 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 avril 1984

Remplacer: une partie des lots 746-12, 746-13 et 746 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 avril 1984

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Louis)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 098237

Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine)

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 2223 à 2225 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 avril 1984

Remplacer: les lots 1566-1 à 1566-3 et une partie du lot 1566 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 avril 1984

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Antoine)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 098228

Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine)

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 2227 à 2233 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 avril 1984

Remplacer: une partie des lots 399, 400, 423, 424, 425 et 1880 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 avril 1984

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Antoine)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 098145

Cité de Montréal (quartier Saint-Louis)

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1133 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 avril 1984

Remplacer: une partie des lots 918-27-2, 918-27, 918-28 et 918 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 avril 1984

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Louis)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 097990

Cité de Montréal (quartier Sainte-Anne)

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1951 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 avril 1984

Remplacer: les lots 1001 à 1009 et 1016 à 1018 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 avril 1984

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Sainte-Anne)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 097983

Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine)

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2182 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 avril 1984

Remplacer: les lots 1821-28-5, 1822-4-5, une partie des lots 1821-28 et 1822-4 et une partie des lots 1821 et 1822 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 avril 1984

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Antoine)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 098609

Cité de Montréal (quartier Sainte-Anne)

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 1952 à 1958 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 avril 1984

Remplacer: les lots 895 à 900 et une partie du lot 901 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 avril 1984

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Sainte-Anne)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 098598

Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine)

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2264 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 avril 1984

Remplacer: le lot 1822-16, une partie du lot 1822 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 avril 1984

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Antoine)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 098478

Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine)

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2263 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 avril 1984

Remplacer: les lots 1822-1-3, 1822-3-3, une partie des lots 1822-1, 1822-3, 1822 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 avril 1984

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Antoine)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 098330

Cité de Montréal (quartier Sainte-Anne)

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1949 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 avril 1984

Remplacer: le lot 872-3 et une partie des lots 872 à 874 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 avril 1984

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Sainte-Anne)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 097844

Municipalité de la paroisse de Montréal

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 5025 et 5026 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 avril 1984

Remplacer: les lots 3399-55-1, 3399-55-2, 3399-56-1, 3399-56-2, 3399-57-1, 3399-55, 3399-56, une partie des lots 3399-57 et 3399 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 avril 1984

Cadastre: Montréal, municipalité de la paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 098148

Paroisse de Notre-Dame-de-Québec (la banlieue)

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 218 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Remplacer: une partie des lots 80-85 à 80-87 et 80 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Cadastre: Notre-Dame-de-Québec (la banlieue), paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 7 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 265729

Paroisse de Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 91-1 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Cadastre: Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe, paroisse de
Division d'enregistrement: Saint-Hyacinthe
Municipalité: la ville de Saint-Hyacinthe

Québec, le 7 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 266183

Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 919-240 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 mai 1984

Remplacer: le lot 919-233 et une partie du lot 919-234 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 mai 1984

Cadastre: Notre-Dame-du-Mont-Carmel, paroisse de
Division d'enregistrement: Shawinigan
Municipalité: la ville de Shawinigan-Sud

Québec, le 9 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 264894

Canton de Parent

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 68-1 du rang III en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 mai 1984

Cadastre: Parent, canton de
Division d'enregistrement: Lac-Saint-Jean-Ouest
Municipalité: Saint-Méthode

Québec, le 9 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 265572

Canton de Pérodeau

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 18 à 21 du rang F en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 avril 1984

Cadastre: Pérodeau, canton de
Division d'enregistrement: Labelle
Municipalité: Chute-Saint-Philippe

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 265693

Cité de Québec (quartier Montcalm)

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 4535-1508, 4535-1509 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 avril 1984

Remplacer: le lot 4535-1503 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 avril 1984

Cadastre: Québec, cité de, (quartier Montcalm)
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 1 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 265001

Paroisse de Rivière-des-Prairies

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 121-1936-43 à 121-1936-46 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 avril 1984

Remplacer: les lots 121-1936-29 à 121-1936-32 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 avril 1984

Cadastre: Rivière-des-Prairies, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 098195

Paroisse de Rivière-des-Prairies

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 121-1936-47 et 121-1936-48 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 avril 1984

Remplacer: les lots 121-1936-41 et 121-1936-42 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 avril 1984

Cadastre: Rivière-des-Prairies, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 098193

Paroisse de Rivière-des-Prairies

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 132-266 à 132-268 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 avril 1984

Remplacer: une partie du lot 132-184 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 avril 1984

Cadastre: Rivière-des-Prairies, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 098185

Paroisse de Rivière-des-Prairies

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 121-2009 et 121-2010 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 avril 1984

Remplacer: les lots 121-407 à 121-409 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 avril 1984

Cadastre: Rivière-des-Prairies, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 097935

Paroisse de Rivière-des-Prairies

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 121-2011 à 121-2014 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 avril 1984

Remplacer: les lots 121-250 à 121-254 et une partie du lot 121-255 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 avril 1984

Cadastre: Rivière-des-Prairies, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 097920

Paroisse de Saint-Ambroise-de-Kildare

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 194-57 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 avril 1984

Remplacer: le lot 194-31 et une partie du lot 194-32 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 avril 1984

Cadastre: Saint-Ambroise-de-Kildare, paroisse de
Division d'enregistrement: Joliette
Municipalité: la paroisse de Saint-Ambroise-de-Kildare

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 265586

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2559 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Remplacer: une partie des lots 1092 à 1094 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Cadastre: Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 8 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 266427

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 774-33 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 mai 1984

Remplacer: les lots 774-5, 774-6-1 et la partie restante du lot 774-6 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 mai 1984

Cadastre: Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 7 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 266032

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 1080-56 à 1080-62 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 mai 1984

Remplacer: les lots 1080-14 à 1080-19 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 mai 1984

Cadastre: Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 7 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 266012

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 1454-2-1 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Cadastre: Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: Lac-Saint-Charles

Québec, le 1er mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 253098

Paroisse de Saint-Antoine-de-Lavaltrie

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 44-156 et 44-157, concession de la Grande-Côte en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 mai 1984

Remplacer: les lots 44-90, 44-91 et la partie restante du lot 44-89, concession de la Grande-Côte en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 mai 1984

Cadastre: Saint-Antoine-de-Lavaltrie, paroisse de
Division d'enregistrement: Berthier
Municipalité: village de Lavaltrie

Québec, le 9 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 264784

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 55-40, 55-41, 55-62, 55-63, 55-68, 55-70 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Ajouter: le lot 55-69 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Remplacer: une partie du lot 55-1 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Cadastre: Saint-Antoine-de-Longueuil, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Longueuil

Québec, le 9 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 265667

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 236-1202 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 avril 1984

Remplacer: une partie des lots 236-2 à 236-5 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 avril 1984

Cadastre: Saint-Antoine-de-Longueuil, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Saint-Hubert

Québec, le 4 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 265751

Paroisse de Saint-Bruno

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 221-65-2-3, 221-65-2-4 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Remplacer: le lot 221-65-2-1 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Cadastre: Saint-Bruno, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Saint-Bruno-de-Montarville

Québec, le 9 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 265435

Paroisse de Saint-Bruno

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 357-46 et 357-47 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Remplacer: les lots 357-19-3, 357-20-1 et une partie des lots 357-20-1, 357-29 et 357-20 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Cadastre: Saint-Bruno, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Saint-Bruno-de-Montarville

Québec, le 9 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 264926

Paroisse de Sainte-Cécile

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 153-209 et 153-210 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Remplacer: les lots 153-125, 153-124 et une partie du lot 153-123 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Cadastre: Sainte-Cécile, paroisse de
Division d'enregistrement: Beauharnois
Municipalité: la ville de Salaberry-de-Valleyfield

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 265488

Paroisse de Saint-Charles-Borromée

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 341 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 mai 1984

Remplacer: une partie des lots 241 et 242 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 mai 1984

Cadastre: Saint-Charles-Borromée, paroisse de
Division d'enregistrement: Joliette
Municipalité: la paroisse de Saint-Charles-Borromée

Québec, le 9 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 265409

Paroisse de Saint-Clément

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 34-31 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 mai 1984

Remplacer: le lot 34-16 et une partie du lot 34-22 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 mai 1984

Cadastre: Saint-Clément, paroisse de
Division d'enregistrement: Beauharnois
Municipalité: la ville de Maple-Grove

Québec, le 7 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 266226

Paroisse de Saint-Clément

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 305-9 et 305-10 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 avril 1984

Remplacer: le lot 305-7 et une partie des lots 305-4 à 305-6 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 avril 1984

Cadastre: Saint-Clément, paroisse de
Division d'enregistrement: Beauharnois
Municipalité: village de Melocheville

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 259975

Paroisse de Saint-Eustache

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 53-507 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Remplacer: une partie des lots 53-9 et 53-10 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Cadastre: Saint-Eustache, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Deux-Montagnes

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 097913

Paroisse de Saint-Eustache

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 521 et 522 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 avril 1984

Remplacer: une partie des lots 39 et 40 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 avril 1984

Cadastre: Saint-Eustache, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Saint-Eustache

Québec, le 1er mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 098516

Paroisse de Sainte-Famille-de-Boucherville

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 71-118, 71-119, 71-120 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 avril 1984

Remplacer: les lots 71-84, 71-85, 71-105, 71-114 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 avril 1984.

Cadastre: Sainte-Famille-de-Boucherville, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Boucherville

Québec, le 4 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 265272

Paroisse de Sainte-Famille-de-Boucherville

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 353 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 avril 1984

Remplacer: le lot 38-77 et une partie du lot 38 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 avril 1984

Cadastre: Sainte-Famille-de-Boucherville, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Boucherville

Québec, le 4 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 263848

Paroisse de Sainte-Foy

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 322-64 et 322-65 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Remplacer: les lots 322-59 et 322-60 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Cadastre: Sainte-Foy, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Sainte-Foy

Québec, le 7 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 265245

Paroisse de Saint-François

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 89-13 à 89-18 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 mai 1984

Remplacer: les lots 89-8-18, 89-8-19, 89-8-25, 89-10; deux parties du lot 89-8 et la partie restante des lots 89-8-17 et 89-8-24 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 mai 1984

Cadastre: Saint-François, paroisse de
Division d'enregistrement: Beauce
Municipalité: la ville de Beauceville

Québec, le 8 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 264550

Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 730-73 , 731-37, 732-112 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Remplacer: les lots 730-28 à 730-30, 731-6 à 731-8, 732-5 à 732-7 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Cadastre: Saint-Henri-de-Mascouche, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Mascouche

Québec, le 7 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 097943

Paroisse de Saint-Hubert

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 102-522-3, 102-522-4, 102-523-3, 102-523-4, 102-524-3, 102-524-4, 102-525-3, 102-525-4 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 avril 1984

Remplacer: les lots 102-522-1, 102-523-1, 102-524-1, 102-525-1 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 avril 1984

Cadastre: Saint-Hubert, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Saint-Hubert

Québec, le 9 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 265455

Paroisse de Saint-Hubert

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 132-179 à 132-181 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 avril 1984

Remplacer: les lots 132-151 à 132-153 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 avril 1984

Cadastre: Saint-Hubert, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Saint-Hubert

Québec, le 4 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 264738

Paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 49-700 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Remplacer: une partie du lot 49-358 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Cadastre: Saint-Joachim-de-Châteauguay, paroisse de
Division d'enregistrement: Châteauguay
Municipalité: la ville de Châteauguay

Québec, le 7 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 265549

Paroisse de Saint-Laurent

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 226-60 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 avril 1984

Remplacer: une partie des lots 226-36-1 et 226-36 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 avril 1984

Cadastre: Saint-Laurent, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Saint-Laurent

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 098039

Paroisse de Saint-Laurent

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 504-38 et 504-39 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 avril 1984

Remplacer: les lots 504-36 et 504-37 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 avril 1984

Cadastre: Saint-Laurent, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Saint-Laurent

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 097931

Paroisse de Saint-Laurent

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 24-17 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 avril 1984

Remplacer: le lot 24-7, une partie du lot 24-8 et la partie restante du lot 24-11 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 avril 1984

Cadastre: Saint-Laurent, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 097783

Paroisse de Saint-Luc

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 146-189 à 146-195 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Remplacer: une partie des lots 146-132 à 146-140 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Cadastre: Saint-Luc, paroisse de
Division d'enregistrement: Saint-Jean
Municipalité: la ville de Saint-Luc

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 264519

Paroisse de Saint-Martin

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 576-20 à 576-23, 578-11 à 578-13 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Remplacer: les lots 576-10 à 576-15, 578-1 à 578-4 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 098540

Paroisse de Saint-Martin

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 576-16 à 576-19 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Remplacer: les lots 576-4 à 576-9 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 098424

Paroisse de Saint-Martin

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 176-123 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 avril 1984

Remplacer: les lots 176-24 à 176-29, et une partie des lots 176-22 et 176-23 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 avril 1984

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 1er mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 098112

Paroisse de Sainte-Philomène

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 5-436, 5-437, 5-438, 5-439, 5-440 et 5-441 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Remplacer: les lots 5-183 à 5-187 et une partie du lot 5-188 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1984

Cadastre: Sainte-Philomène, paroisse de
Division d'enregistrement: Châteauguay
Municipalité: la ville de Mercier

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 265573

Paroisse de Saint-Rémi

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 215-86 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er mai 1984

Remplacer: le lot 215-84 et la partie restante du lot 215-83 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er mai 1984

Cadastre: Saint-Rémi, paroisse de
Division d'enregistrement: Napierville
Municipalité: la ville de Saint-Rémi

Québec, le 8 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 265292

Paroisse de Sainte-Rose

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 63-267 à 63-273, 64-287 à 64-302, 66-179 à 66-193, 67-154 à 67-159, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Remplacer: les lots 63-163 à 63-170, 64-120 à 64-123, 64-126 à 64-140, 64-217, 64-218, 66-104, 66-108 à 66-124 67-148 à 67-153 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Cadastre: Sainte-Rose, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 7 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 098547

Paroisse de Sainte-Rose

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 174-612 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 avril 1984

Remplacer: les lots 174-604 et une partie des lots 174-515, 174-516 et 174-517 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 avril 1984

Cadastre: Sainte-Rose, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 1er mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 098218

Paroisse de Saint-Sauveur

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2559 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Remplacer: les lots 2398-2-51-109, 2398-1-208 à 2398-1-211 et une partie des lots 2398-2-51, 2398-1, 2398-2 et 2398 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 mai 1984

Cadastre: Saint-Sauveur, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 7 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 264821

Paroisse de Saint-Sauveur

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2429-285 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er mai 1984

Remplacer: une partie des lots 2429-284, 2429-284-2 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er mai 1984

Cadastre: Saint-Sauveur, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Vanier

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 265964

Paroisse de Saint-Timothée

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 153-223 et 153-224 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 mai 1984

Remplacer: les lots 153-188, 153-189, 153-190 et 153-191 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 mai 1984

Cadastre: Saint-Timothée, paroisse de
Division d'enregistrement: Beauharnois
Municipalité: la paroisse de Saint-Timothée

Québec, le 7 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 265780

Paroisse de Saint-Timothée

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 153-225 et 153-226 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 mai 1984

Remplacer: les lots 153-179, 153-180 et 153-181 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 mai 1984

Cadastre: Saint-Timothée, paroisse de
Division d'enregistrement: Beauharnois
Municipalité: la paroisse de Saint-Timothée

Québec, le 7 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 265779

Paroisse de Saint-Timothée

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 126-58 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 mai 1984

Remplacer: une partie du lot 126-38 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 mai 1984

Cadastre: Saint-Timothée, paroisse de
Division d'enregistrement: Beauharnois
Municipalité: village de Saint-Timothée

Québec, le 7 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 264273

Paroisse de Saint-Vincent-de-Paul

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 486-125 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 mai 1984

Remplacer: une partie du lot 486-4 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 mai 1984

Cadastre: Saint-Vincent-de-Paul, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 7 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 098230

Paroisse de Sault-au-Récollet

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 256-186 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 avril 1984

Remplacer: les lots 256-165, 256-166, une partie du lot 256-170 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 avril 1984

Cadastre: Sault-au-Récollet, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 098142

Paroisse de Trois-Rivières

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 162-1-122 et 166-25 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 avril 1984

Remplacer: une partie des lots 162-1-115-2, 162-1-115, 166-19-2 et 166-19 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 avril 1984

Cadastre: Trois-Rivières, paroisse de
Division d'enregistrement: Trois-Rivières
Municipalité: la ville de Trois-Rivières-Ouest

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 265574

Canton de Ware

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 130-30 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 mai 1984

Remplacer: le lot 130-21 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 mai 1984

Cadastre: Ware, canton de
Division d'enregistrement: Dorchester
Municipalité: la ville de Lac-Etchemin

Québec, le 8 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 265933

Canton de Warwick

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1132 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 avril 1984

Remplacer: les lots 227-1, 228-2 et une partie des lots 228-1, 227, 228 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 avril 1984

Cadastre: Warwick, canton de
Division d'enregistrement: Arthabaska
Municipalité: canton de Warwick

Québec, le 7 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

49 264277

Canton de Wentworth

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 16-81 du rang I en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er mai 1984

Remplacer: le lot 16-19 et une partie du lot 16-20 du rang I en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er mai 1984

Cadastre: Wentworth, canton de
Division d'enregistrement: Argenteuil
Municipalité: Wentworth-Nord

Québec, le 3 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 262728

Canton de Wickham

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 242-232 du rang IV en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 mai 1984

Remplacer: le lot 242-156 du rang IV en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 mai 1984

Cadastre: Wickham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: la ville de Drummondville

Québec, le 8 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 265936

Canton de Wickham

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 242-234, 242-235 du rang IV en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 mai 1984

Remplacer: les lots 242-32 à 242-35, 242-43 à 242-49 du rang IV en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 mai 1984

Cadastre: Wickham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: la ville de Drummondville

Québec, le 8 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 265704

Canton de Wickham

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 107-150, 107-151, 107-152 du rang III en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 mai 1984

Remplacer: les lots 107-144 et 107-145 du rang III en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 mai 1984

Cadastre: Wickham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: la ville de Drummondville

Québec, le 8 mai 1984.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
49 265446

Loisir, Chasse et Pêche

Parc de l'Île-Bonaventure
Limites et classification

Avis est, par les présentes, donné par le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, monsieur Guy Chevrette, de l'intention du Gouvernement du Québec, conformément à l'article 4 de la Loi sur les parcs (L.R.Q., chap. P-9):

1. de créer le parc de l'Île-Bonaventure en lui conférant les limites indiquées sur la carte ci-jointe. Le territoire visé couvre une superficie de 5,4 km² dans les limites de la municipalité de Percé;

2. de le classifier comme parc de conservation;

3. de permettre aux personnes intéressées de transmettre leur opposition écrite, au plus tard le 14 septembre 1984, à l'adresse suivante: ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 11, rue de la Cathédrale, C.P. 1158, Gaspé, QC, G0C 1R0.

Des audiences publiques sont prévues à la fin du mois de septembre 1984 pour entendre les personnes qui auront fait parvenir un mémoire avant le 14 septembre 1984. Ces audiences seront tenues à l'adresse suivante: palais de justice, 124, rue Principale, Percé, QC, G0C 2L0.

Québec, le 16 juin 1984

Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche,
GUY CHEVRETTE

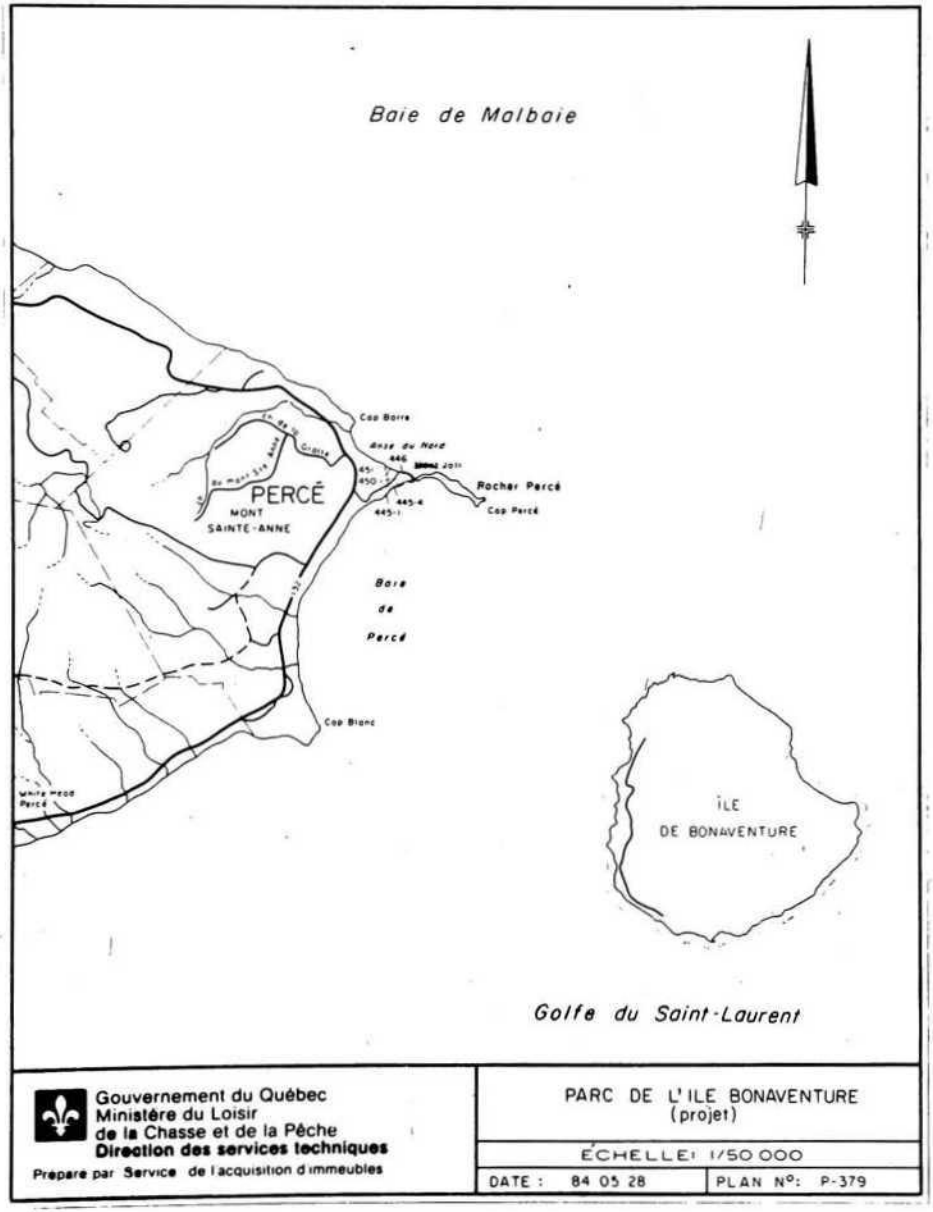

Parc de Miguasha
Limites et classification

Avis est, par les présentes, donné par le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, monsieur Guy Chevrette, de l'intention du Gouvernement du Québec, conformément à l'article 4 de la Loi sur les parcs (L.R.Q., chap. P-9);

1. de créer le parc de Miguasha en lui conférant les limites indiquées sur la carte ci-jointe. Le territoire visé couvre une superficie de 1,5 km² dans les limites des municipalités de Nouvelle et d'Escuminac;

2. de le classifier comme parc de conservation;

3. de permettre aux personnes intéressées de transmettre leur opposition écrite, au plus tard le 14 septembre 1984, à l'adresse suivante: ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 231, route Miguasha ouest, C.P. 183, Nouvelle, QC, G0C 2E0.

Des audiences publiques sont prévues à la fin du mois de septembre 1984 pour entendre les personnes qui auront fait parvenir un mémoire avant le 14 septembre 1984. Ces audiences seront tenues à l'adresse suivante: polyvalente Antoine-Bernard, rue Comeau, Carleton, G0C 1J0.

Québec, le 16 juin 1984

Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche,
GUY CHEVRETTE

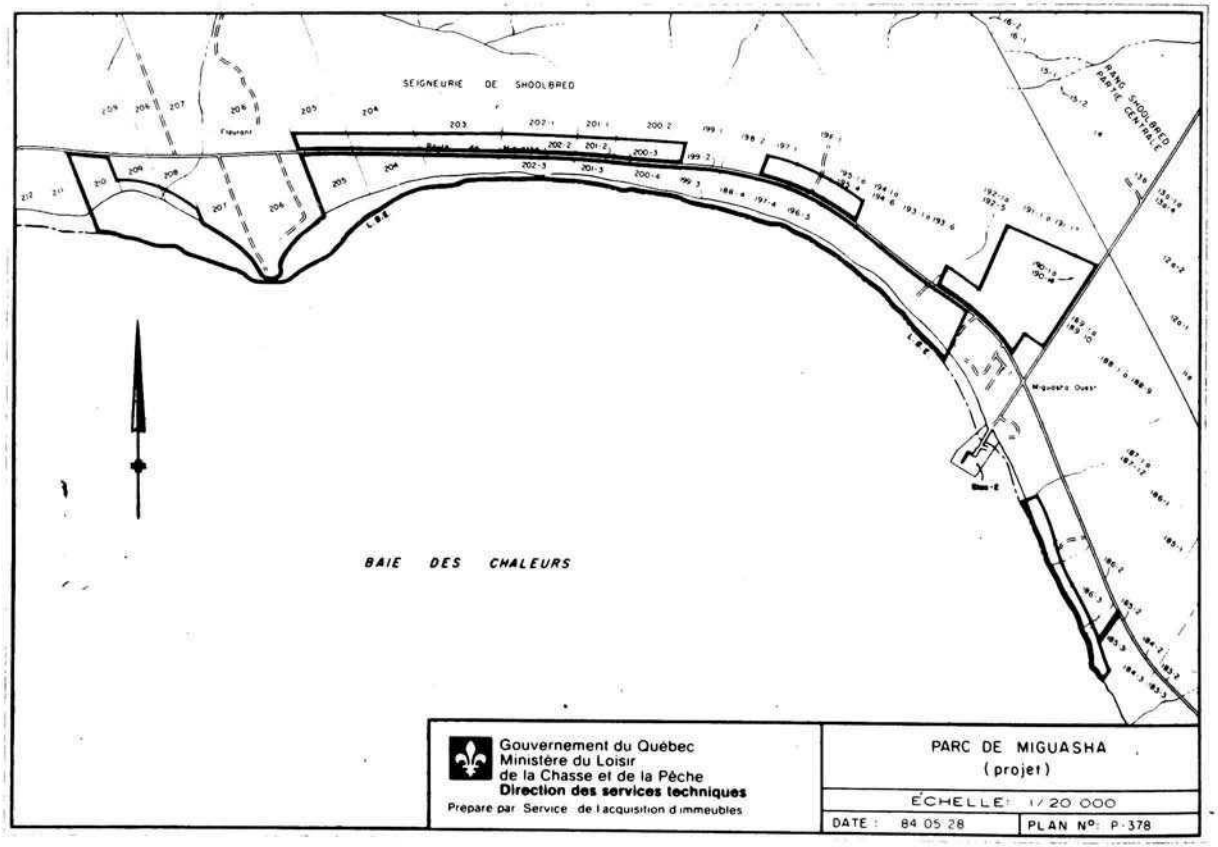

Proclamation

[L.S.] J. GILLES LAMONTAGNE
Gouvernement du Québec

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie de territoire située dans la municipalité régionale de comté de Vallée-de-l'Or, à la municipalité de Val-Senneville

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie de territoire située dans la municipalité régionale de comté de Vallée-de-l'Or, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 6 juin 1983, sera annexée à la municipalité de Val-Senneville, dans la municipalité régionale de comté de Vallée-de-l'Or, à compter de la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 2 mai 1984.

La description officielle des limites du territoire non organisé situé dans le canton de Pascalis à être annexé à la municipalité de Val-Senneville, dans la municipalité régionale de comté de Vallée-de-l'Or, apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 28 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, par proclamation, à la demande du conseil de comté ou de tout intéressé, annexer à une municipalité locale voisine, tout territoire ou toute partie de territoire non organisé, ou tout territoire organisé en canton ou toute partie de tel territoire qui n'est pas dans les conditions voulues pour constituer une municipalité.

Québec, le 2 mai 1984

Le sous-procureur général,
DANIEL JACOBY

Libro: 507
Folio: 96

50

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

CENTRE D'ACCUEIL LE PORTAGE

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chap. S-5, art. 67), il a annulé les lettres patentes de la corporation « CENTRE D'ACCUEIL LE PORTAGE » émises le 8 février 1978 et que ladite annulation prend effet le soixantième jour suivant la publication du présent avis.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

48 1510-3658

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DU VAL SAINT-FRANÇOIS

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chap. S-5), il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 9 février 1984, à la corporation « CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES WINDSOR-RICHMOND » changeant sa dénomination sociale en celle de « CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DU VAL SAINT-FRANÇOIS ».

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

48 1476-8315

Soumissions — Demandes de

Ville de Sainte-Julie
(Bertrand)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Sainte-Julie» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 739 000 $ d'obligations de la ville de Sainte-Julie datées du 6 août 1984 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non infé-

rieur à 10 % ni supérieur à 13 ½ % payable semi-annuellement les 6 février et 6 août de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 11 h, le mardi 3 juillet 1984.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 6 août 1984.

Tableau d'amortissement — 739 000 $

Année	Capital
6 août 1985	18 000 $
6 août 1986	21 000
6 août 1987	23 000
6 août 1988	26 000
6 août 1989	29 000
6 août 1989	622 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Sainte-Julie s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 6 août 1984, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 451 — 286 783 $; 454 — 185 988 $; 456 — 248 418 $ aqueduc, égout, voirie; 464 — 17 811 $ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 11 h, le mardi 3 juillet 1984.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 3 juillet 1984 à 20 h 30, au chalet municipal, 477, avenue Jules-Choquette, ville de Sainte-Julie, comté de Bertrand, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Sainte-Julie, comté de Bertrand, le 4 juin 1984

Le greffier,
ME JACQUES GAGNON

Hôtel de ville
93, boulevard des Hauts-Bois
case postale 60
ville de Sainte-Julie
comté de Bertrand, QC J0L 2C0
téléphone: 649-1561, code 514 35927

Syndicats professionnels — Loi sur les

ASSOCIATION DES ADMINISTRATEURS DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, l'inspecteur général des institutions financières a, en date du 1984 04 24, autorisé LA FÉDÉRATION DES ADMINISTRATEURS DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC — THE FEDERATION OF ADMINISTRATORS OF QUEBEC HEALTH AND SOCIAL SERVICES à changer son nom en celui de ASSOCIATION DES ADMINISTRATEURS DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC.

Donné chez l'inspecteur général des institutions financières, le 27 avril 1984.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

35884 1336-6679

L'ASSOCIATION DES CADRES DE VILLE DE LAVAL

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, l'inspecteur général des institutions financières a, en date du 3 mai 1984, autorisé ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DE CADRE DE LAVAL à changer son nom en celui de L'ASSOCIATION DES CADRES DE VILLE DE LAVAL.

Donné chez l'inspecteur général des institutions financières, le 7 mai 1984.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

35920 1299-8779

FRATERNITÉ NATIONALE DES CHARPENTIERS-MENUISIERS, FORESTIERS, TRAVAILLEURS D'USINES

La formation d'une association sous le nom de « FRATERNITÉ NATIONALE DES CHARPENTIERS-MENUISIERS, FORESTIERS, TRAVAILLEURS D'USINES » pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée en date du 15 mai 1984.

Le siège principal de l'association est au 3750, Crémazie est, bureau 200, Montréal, district judiciaire de Montréal.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

35934 2160-3923

SYNDICAT DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE LA BANLIEUE DE QUÉBEC

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, l'inspecteur général des institutions financières a, en date du 3 mai 1984, autorisé le « SYNDICAT DES ENSEIGNANTS DE LA BANLIEUE DE QUÉBEC » à changer son nom en celui de « SYNDICAT DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE LA BANLIEUE DE QUÉBEC ».

Donné chez l'inspecteur général des institutions financières, le 10 mai 1984.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

35935 1299-4216

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES POLICIERS-POMPIERS DE SILLERY INC.

La formation d'une association sous le nom de « SYNDICAT PROFESSIONNEL DES POLICIERS-POMPIERS DE SILLERY INC. » pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée en date du 17 mai 1984.

Le siège principal de l'association est à Sillery, district judiciaire de Québec.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

35936 2163-3862

Vente par licitation

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Trois-Rivières

Canada — Province de Québec.
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000042-847
S. 400-18-000022-842

ROGER PROVENCHER, manutentionnaire, domicilié au 248, rue Plessis, Nicolet, district de Trois-Rivières, demandeur, contre ROSE-ALMA CORBIN, journalière, domiciliée au 448, rue Trudel, Nicolet, district de Trois-Rivières, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Nicolet, no 2, 395, rue Mgr-Courchesne, Nicolet, district de Trois-Rivières, mis en cause.

« Un terrain situé en la municipalité de la ville de Nicolet, rue Trudel, connu et désigné comme étant le lot numéro vingt-deux de la resubdivision du lot numéro quatre de la subdivision du lot originaire numéro cent soixante-dix-huit (178-4-22) du cadastre officiel révisé de cette partie de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet, communément appelé cadastre révisé de la ville de Nicolet, division d'enregistrement no 2 de Nicolet; avec la résidence dessus construite, portant le numéro 448, rue Trudel. »

La mise à prix est fixée à 3 031,25 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale, majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Nicolet no 2, 395, rue Mgr-Courchesne, Nicolet, district de Trois-Rivières, le MERCREDI DIX-HUITIÈME jour de JUILLET 1984 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME JEAN-PAUL COSSETTE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 5 juin 1984 35924

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Beauce

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-000124-840
C.P.B. 350-02-000733-837
S. 350-18-000014-846

RÉGINALD LOUBIER, PAUL-ANDRÉ LOUBIER, ROLAND LOUBIER, demandeurs, contre ALYRE POIRIER, GINETTE GILBERT, défendeurs.

a) « Un terrain connu et désigné comme étant la subdivision 29 du lot 611 du cadastre de la paroisse de Saint-Georges, comté et division d'enregistrement de Beauce, faisant maintenant partie de la ville de Saint-Georges-Est. De figure irrégulière, ce lot est borné vers le nord-est par les lots 611-27, 1169 (rue), 611-32 et 611-35; vers le sud-est par les lots 611-33 et 611-34; vers le sud-ouest par les lots 1168 (rue), 611-32 et 611-31 et vers le nord-ouest par les lots 611-19-16, 611-19-15, 611-19-14, 611-19-13, 611-35, 611-32, 611-31, 611-28 et 611-27; mesurant 21,03 m, 9,41 m le long d'une courbe de 109,51 m de rayon; 21,94 m et 4,27 m vers le nord-est, 460,65 m vers le sud-est, 37,31 m, 0,61 m et 21,04 m vers le sud-ouest et 103,87 m, 30,48 m, 30,48 m, 24,38 m, 233,04 m et 27,29 m vers le nord-ouest, contenant en superficie 12 660 mètres carrés.

b) Un terrain connu et désigné comme étant la subdivision 92 du lot 612 du cadastre de la paroisse de Saint-Georges, comté et divison d'enregistrement de Beauce, faisant maintenant partie de la ville de Saint-Georges-Est. De figure irrégulière, ce lot est borné vers le nord-est par le lot 612-93, vers le sud-est par le lot 613-103, vers le sud-ouest par le lot 612-96 (rue), vers l'ouest par le lot 612-96 (rue), vers le nord-ouest par le lot 612-24 et vers le nord par le lot 612-24; mesurant 153,31 m vers le nord-est, 210,30 m vers le sud-est, 67,61 m le long d'une courbe de 124,05 m de rayon vers le sud-ouest, 118,05 m vers l'ouest, 113,76 m vers le nord-ouest et 18,21 m vers le nord; contenant en superficie 27 850 mètres carrés.

c) Un terrain connu et désigné comme étant une partie de la subdivision 94 du lot 612 du cadastre de la paroisse de Saint-Georges, comté et division d'enregistrement de Beauce, faisant maintenant partie de la ville de Saint-Georges-Est. De figure irrégulière, ce lot est borné vers le nord par le lot 612-95, vers le sud-est par les lots 613-104 et 613-103, vers le sud-ouest par les lots 612-93 et 612-24 et vers le nord-ouest par une partie du lot 611; mesurant 462,13 m, 38,48 m, et 109,12 m vers le sud-est, 150,57 m, 13,11 m et 18,09 m vers le sud-ouest et 300,30 m vers le nord-ouest, contenant en superficie 59 350 mètres carrés.

À distraire: une partie de la subdivision 94 du lot 612 du cadastre de la paroisse de Saint-Georges, appartenant à dame Ginette Gilbert dont les dimensions sont les suivantes; mesurant dix-huit mètres et huit centièmes (18,08 m), soit cinquante-neuf pieds et trois dixièmes (59,3 pi) dans ses lignes nord-est et sud-ouest et cent neuf mètres et douze centièmes (109,12 m), soit trois cent cinquante-huit pieds (358 pi) dans ses lignes sud-est et nord-ouest; et dont les bornes sont les suivantes: au nord-est à ptie 612-94, propriété de monsieur Alyre Poirier ou représentants; au sud-ouest au lot 612-24 propriété de la Société d'habitation du Québec; au sud-est au lot 612-93 propriété de monsieur Gaston Cardin ou représentants et au nord-ouest à partie 611-22 propriété de dame Ginette Gilbert. »

Les immeubles ci-dessus décrits sont présentement la propriété de Alyre Poirier, défendeur.

Les mises à prix sont fixées à: lot A — 8 183,00 $; lot B — 6 835,50 $; lot C — 6 713,00 $; soit 25 % de l'évaluation des immeubles portées au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliées par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Beauce, 111, 107e Rue de la Station, Beauceville, le DIX-HUITIÈME jour de JUILLET 1984 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GISÈLE PARÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce,
le 1er juin 1984 35885

Bedford

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 460-05-000295-81
S. 460-18-000306-843

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corps politique dûment constitué, ayant un bureau au 1030, rue Saint-Joseph, Valcourt, district de Bedford, partie demanderesse, contre CENTRE DE SKI DU LAC BOWKER INC., corporation légalement constituée, et GERMAIN TOURIGNY, domicilié et résidant au 180, chemin Grande-Ligne, Bonsecours, district de Bedford, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division de Shefford, mis en cause.

« Un terrain vacant situé sur le côté est du chemin communément appelé chemin de la Grand'Ligne dans le canton de Stukely, comté de Shefford, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le canton de Stukely, division d'enregistrement de Shefford, comme étant la partie nord du lot no sept cent trente-neuf (ptie 739 N.), contenant environ cinquante acres (50 ac) en superficie, lequel terrain devant être mesuré de manière à ce que sa ligne sud corresponde à la ligne nord d'un chemin privé allant de l'ouest à l'est, et soit à une distance d'environ mille cent cinquante pieds (1 150 pi) de la ligne de division entre les lots sept cent trente-neuf (739) et huit cent quatre-vingt-treize (893) audit cadastre; ce terrain est borné de la façon suivante: au nord par le lot huit cent quatre-vingt-treize (893); à l'est par le canton d'Orford; au sud par le résidu dudit lot sept cent trente-neuf (739) demeurant la propriété de MM. Oswald Gagnon et Marcel Danis ou représentants; et à l'ouest par le chemin de la Grand'Ligne. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670*e* du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 13 357,50 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chap. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, 77, rue Principale, 2e étage, Granby, le MARDI TRENTE ET UNIÈME jour de JUILLET 1984 à QUINZE heures.

Le shérif,
ME AIMÉ BEAUDRY

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 30 mai 1984 35896

Fieri Facias de Terris amendé
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 460-05-000231-832
S. 460-18-000295-848

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., chap. B-1, art. 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, province de Québec, et un bureau au 424, rue Principale, Granby, district de Bedford, partie demanderesse, contre JEAN-CLAUDE PETIT, domicilié et résidant rue Claire, Warden, district de Bedford, et MONIQUE ROBITAILLE, domiciliée et résidant à Vineland, Ontario, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la dévision d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

« Un terrain situé en la municipalité de Warden, connu comme étant le lot no seize de la subdivision officielle du lot originaire no six cent trente-trois (633-16) au cadastre officiel du canton de Shefford; avec droit de passage à pied ou en véhicule à perpétuité sur les lots 633-17, 633-12 et 633-4 dudit cadastre, afin de communiquer du terrain présentement hypothéqué au chemin public, en commun avec les autres usagers y qualifiés mais sans obstruction dudit droit de passage établi par acte enregistré à Shefford sous le no 271653; sujet à une servitude en faveur d'Hydro-Québec, ainsi qu'il appert à un acte sous seing privé signé le trois décembre mil neuf cent quatre-vingt-un, enregistré au bureau de la division de Shefford sous le no 273053; sans bâtisse. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en

argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670*e* du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 471,50 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chap. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, 77, rue Principale, 2e étage, Granby, le MARDI DIX-SEPTIÈME jour de JUILLET 1984 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif,
ME AIMÉ BEAUDRY

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 29 mai 1984 35863

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-051512-833
S. 460-18-000298-842

G.U.S. CANADA INC./DIVISION LÉGARÉ, 5377, chemin Côte-de-Liesse, Montréal, partie demanderesse, contre JEAN-PIERRE LEFEBVRE, 586, rue Saint-Jacques, Granby, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

« Une propriété située en la municipalité de la ville de Granby, connue et désignée comme étant les cinquante pieds ouest du lot cent seize de la subdivision du lot six cent vingt-huit (50 pi O. 628-116) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Granby, division d'enregistrement de Shefford; cette propriété, de forme rectangulaire, mesure cinquante pieds (50 pi) en front sur la rue Saint-Jacques, de même que dans sa ligne sud, par une profondeur de soixante pieds (60 pi) dans les lignes est et ouest, et contient une superficie de trois mille pieds carrés (3 000 pi^2); elle est bornée comme suit: au nord par le no 628-115, rue Saint-Jacques; à l'est par une autre partie du lot 628-116; au sud par le lot 628-119; à l'ouest par le no 628-422, rue Décelles; avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 584 et 586, rue Saint-Jacques, Granby. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670*e* du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 6 732,00 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chap. 71).

Pour être vendue au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, 77, rue Principale, 2e étage, Granby, le MARDI VINGT-QUATRIÈME jour de JUILLET 1984 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
ME AIMÉ BEAUDRY

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 30 mai 1984 35897

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 460-05-000326-830
S. 460-18-000294-841

SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE GRANBY, corps politique et incorporé, ayant son bureau principal au 33, rue Dufferin, Granby, district de Bedford, partie demanderesse, contre 102606 CANADA LTÉE, corps politique légalement constitué, ayant son bureau principal au 837, rue Shefford, Bromont, district de Bedford, et DANIEL PECK, domicilié et résidant au 781, rue Shefford, Bromont, district de Bedford, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

« Un immeuble sis et situé en la municipalité de la ville de Bromont, connu et désigné comme étant partie du lot no mille deux cent quatre (ptie 1204), cadastre officiel du canton de Shefford, division d'enregistrement de Shefford, et plus amplement décrit comme suit: commençant à un point étant l'intersection de la ligne de division entre les lots 1202 et 1204, avec le côté sud-est de l'emprise de la rue Shefford; de là, vers le nord-est, suivant cette emprise, une distance de trois pieds et quinze centièmes (3,15 pi) jusqu'au point de départ; de là, vers le nord-est, suivant ladite emprise, une distance de cinquante-sept pieds et quatre-vingt-douze centièmes (57,92 pi); de là, vers le sud-est, avec un angle de déviation à droite de quatre-vingt-neuf degrés et vingt-huit minutes (89°28′), une distance de soixante-huit pieds et soixante-dix-neuf centièmes (68,79 pi); de là, vers le sud-ouest, avec un angle de déviation à droite de quarante degrés, quatre minutes (40°4′), une distance de soixante-deux pieds et quarante-deux centièmes (62,42 pi); de là, vers le sud, un angle de déviation à gauche de seize degrés et trente-six

minutes, vingt secondes (16°36'20"), une distance de deux cent vingt-huit pieds et sept dixièmes (228,7 pi) jusqu'à la ligne de division entre les lots 1203 et 1204; de là, vers le sud-ouest, suivant cette ligne de division, une distance de soixante et onze pieds et cinq dixièmes (71,5 pi) jusqu'à la ligne de division entre les lots 1201 et 1204; de là, vers le nord, suivant cette ligne de division, une distance de deux cent soixante-dix pieds (270 pi); de là, vers le nord-est, avec un angle de déviation à droite de soixante-sept degrés et vingt-huit minutes (67°28'), une distance de quarante-quatre pieds et six dixièmes (44,6 pi); de là, vers le nord-ouest, avec un angle de déviation à gauche de quatre-vingt-dix degrés et deux minutes et cinquante secondes (90°2'50"), une distance de quatre-vingt-dix-sept pieds et quatre dixièmes (97,4 pi) jusqu'au point de départ; borné vers le nord-ouest par une partie du lot 1204 (ptie 1204) et par la rue Shefford, vers le sud-est par le lot 1203, vers l'est, le nord-est et le sud-ouest par d'autres parties du lot 1204, et vers l'ouest par le lot 1201; contenant en superficie vingt et un mille neuf cent trente-sept pieds carrés (21 937 pi²); mesures anglaises; le tout, tel que démontré au plan préparé par Léon Desrochers, a.-g., en date du 27 juillet 1973, sous le no 10424 de son répertoire; avec bâtisses dessus érigées, portant le numéro d'immeuble 837, rue Shefford, municipalité de la ville de Bromont, circonstances et dépendances; l'immeuble ci-haut décrit est sujet à une servitude de vue aux termes de l'acte enregistré à Shefford sous le no 211101. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670*e* du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 11 895,75 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chap. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, 77, rue Principale, 2e étage, Granby, le MARDI VINGT-QUATRIÈME jour de JUILLET 1984 à QUATORZE heures.

Le shérif,
ME AIMÉ BEAUDRY

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 30 mai 1984

35898

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 460-05-000310-834
S. 460-18-000293-843

SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE GRANBY, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 33, rue Dufferin, Granby, district de Bedford, partie demanderesse, contre PIERRE COUTURE, contracteur, domicilié au 6, Mountain, Granby, district de Bedford, et JEAN-PIERRE CHOINIÈRE, chiropraticien, domicilié et résidant au 630, Guillette, Granby, district de Bedford, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

« Un immeuble sis et situé à Granby, connu et désigné comme étant le lot no un de la subdivision officielle du lot originaire no un aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du village de Granby (no 1-1, village de Granby), division d'enregistrement de Shefford; de figure irrégulière, borné vers le nord par la rue Denison ouest (sans désignation cadastrale), vers le nord-est et l'est par la rue Mountain (sans désignation cadastrale), vers le sud par le lot 2 et vers l'ouest par le lot 1-2; mesurant quinze mètres et vingt-cinq centièmes (15,25 m) vers le nord, treize mètres et quatre-vingt-sept centièmes (13,87 m) le long d'une courbe de neuf mètres et quatorze centièmes (9,14 m) de rayon vers le nord-est, trente mètres et quarante-trois centièmes (30,43 m) vers l'est, vingt-sept mètres et soixante et onze centièmes (27,71 m) vers le sud, et soixante et un mètres et soixante-quatorze centièmes (61,74 m) vers l'ouest; contenant en superficie mille cinq cent quarante-quatre mètres carrés et cinquante-sept centièmes (1 544,57 m²); sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble; la présente désignation est la fidèle reproduction d'un certificat de localisation préparé par Jean-Guy Gonthier, a.-g., le 29 octobre 1980, sous le no 1453 de son répertoire.

Ces immeubles comprennent les immeubles par destination, c'est-à-dire l'outillage, la machinerie, les meubles meublants et autres objets mobiliers semblables placés par l'emprunteur dans les lieux hypothéqués, pour compléter son exploitation.

Nonobstant le fait que le prêteur n'a pas encore fait d'avance à l'emprunteur et qu'il n'est pas tenu d'en faire si l'emprunteur est en défaut, l'hypothèque créée aura pour effet de garantir le remboursement de toutes sommes qui auront été avancées par le prêteur.

Cet immeuble porte le numéro d'immeuble de cent trente (130) de la rue Denison ouest, Granby, province de Québec. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670*e* du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 32 348,25 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chap. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, 77, rue Principale, 2e étage, Granby, le MARDI TRENTE ET UNIÈME jour de JUILLET 1984 à QUATORZE heures.

Le shérif,
ME AIMÉ BEAUDRY

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 30 mai 1984 35899

Montréal

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-04-001112-839

IOLANDA AGNOLONI, requérante, contre MAURIZIO AGNOLONI, intimé, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble de l'intimé:

« Un emplacement ayant front avenue Beaumont à Montréal, connu et désigné sous le numéro quatre-vingt-dix-huit de la subdivision numéro vingt-six du lot originaire numéro douze (12-26-98) des plan et livre de renvoi officiels du village de Côte-Saint-Louis, ayant une largeur de vingt-cinq pieds, sur une profondeur de soixante-dix-sept pieds et quatre pouces, mesures anglaises, plus ou moins; avec toutes les bâtisses y érigées, portant les numéros d'immeuble 103, 105, 107 de ladite avenue Beaumont. Avec droit de passage dans la ruelle en arrière, avec tous autres y ayant droit et toutes servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées.

La mise à prix est fixée à 6 854,25 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-QUATRIÈME jour de JUILLET 1984 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 juin 1984 35928

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-031887-834

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto et un bureau au 1155, boulevard Dorchester ouest, ville et district de Montréal, demanderesse, contre NICOLAS KAKOULIAS, domicilié et résidant au 1100, rue Jolicoeur, Duvernay, Laval, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

« Un terrain situé dans la ville de Laval, province de Québec, lequel terrain donne sur le boulevard Jolicoeur, et est constitué de la subdivision trois cent quarante-sept du lot originaire quatre-vingt-huit (88-347) figurant au cadastre de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul. Avec le bâtiment dessus construit, lequel porte les numéros 1100 et 1102 du boulevard Jolicoeur, ville de Laval, bâtiment dont le mur nord-ouest est mitoyen. En l'état où le tout se trouve actuellement, avec tous les droits, circonstances et dépendances y rattachés, y compris toutes servitudes, actives ou passives, apparentes ou non apparentes, sans exception, y compris une servitude de vue créée par acte de servitude reçu par Jean-Claude Hamel, notaire, le vingt-six octobre mil neuf cent soixante-six et enregistré au bureau d'enregistrement de Laval sous le numéro 237206. Sous réserve en outre d'une servitude consentie au profit de la Commission hydroélectrique de Québec et de la compagnie de téléphone Bell Canada, tel qu'il ressort des actes enregistrés au bureau d'enregistrement susdit, sous les numéros 212662 et 178177. »

La mise à prix est fixée à 21 975.00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur

établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le VINGTIÈME jour de JUILLET 1984 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 28 mai 1984 35893

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-008556-829

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corps politique ayant son siège social et son principal établissement pour la province de Québec, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre LES CONSTRUCTIONS RONSIL INC., compagnie dûment incorporée, ayant son siège social et son principal établissement pour la province de Québec au 2417, rue Fleury est, ville et district de Montréal, et RONALD PASQUINI, résidant et domicilié au 13076, rue Ramsay, ville de Pierrefonds, district de Montréal, province de Québec, et LOUIS PASQUINI, résidant et domicilié au 12186, rue Colbert, ville et district de Montréal, province de Québec, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Les immeubles de la partie défenderesse:

« Certains lots situés à Rivière-des-Prairies, ville de Montréal connus et désignés comme étant: des lots numéros mille trois cent quarante-cinq, mille trois cent quarante-six, mille trois cent quarante-sept et mille trois cent quarante-huit, de la subdivision du lot originaire numéro cent trente-six (136-1345, 1346, 1347 et 1348) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Rivière-des-Prairies. »

La mise à prix est fixée à 2 580,75 $ quant au lot 1345; la mise à prix est fixée à 2 136,75 $ quant au lot 1346; la mise à prix est fixée à 2 414,25 $ quant au lot 1347; la mise à prix est fixée à 2 331,00 $ quant au lot 1348. Tous ces lots étant la subdivision du lot originaire numéro cent trente-six (136-1345, 1346, 1347 et 1348) paroisse de Rivière-des-Prairies.

Tous ces montants représentent 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus séparément au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DIX-NEUVIÈME jour de JUILLET 1984 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 31 mai 1984 35911

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-018276-822

CARRIER CANADA LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 9380, Charles-de-Latour, Montréal, district de Montréal, province de Québec, demanderesse, contre GESTION MARCHEL LTÉE, corporation légalement constituée, ayant un bureau principal au 1001, rue Lenoir, local 200, Montréal, district de Montréal, province de Québec, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal mis en cause.

« Un terrain donnant sur la rue Lenoir à Montréal, lequel terrain est désigné au cadastre de la paroisse de Montréal comme étant constitué de:

a) une partie non subdivisée du lot originaire mille quatre cent cinquante-sept (ptie 1457), bornée comme suit: au sud-ouest par la rue Lenoir; d'un côté, au nord-ouest, par le lot 1457-1; de l'autre côté, au sud-est, par la partie du lot 1616 décrite ci-après en *b;* à l'arrière, au nord-est, en partie par le lot 1614, en partie par le lot 1466A-2, en partie par une partie du lot 1459-1, et en partie par le lot 1466-A-3. Ladite partie mesure soixante-trois pieds et vingt-cinq centièmes (63,25 pi) sur sa limite sud-ouest; quatre-vingt-trois pieds (83 pi) sur sa limite nord-ouest; soixante et un pieds et vingt-cinq centièmes (61,25 pi) de largeur à l'arrière, sur sa limite nord-est; et soixante-dix-huit pieds et trente-trois centièmes (78,33 pi) de profondeur sur sa limite sud-est, pour une contenance de cinq mille dix pieds carrés (5 010 pi^2), mesures anglaises et plus ou moins.

b) une partie non subdivisée du lot originaire mille six cent seize (ptie 1616), bornée comme suit à l'avant, au

sud-ouest, par la rue Lenoir; d'un côté, au nord-ouest, par une partie non subdivisée du lot 1457, décrite ci-dessus en *a;* de l'autre côté, au sud-est, par une partie non subdivisée du lot 1617; et à l'arrière, au nord-est, en partie par le lot 1614 et en partie par le lot 1615. Ladite partie mesure: cent vingt-neuf pieds et deux dixièmes (129,2 pi) de largeur sur ses limites sud-ouest; soixante-dix-huit pieds et trente-trois centièmes (78,33 pi) de profondeur sur sa limite nord-ouest; cent trente-sept pieds (137 pi) de largeur à l'arrière, sur sa limite nord-est; et soixante-sept pieds et quatre-vingt-dix-huit centièmes (67,98 pi) de profondeur sur sa limite sud-est, pour une contenance de neuf mille sept cent quinze pieds carrés (9 715 pi^2).

Avec le bâtiment dessus construit, portant le numéro 1001 de la rue Lenoir à Montréal, province de Québec. »

La mise à prix est fixée à 105 588,75 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-QUATRIÈME jour de JUILLET 1984 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 28 mai 1984 35894

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-029579-831

IMMEUBLES ST-MARC INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 2711, rue Beaubien est, Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre LÉO LAMOTHE, domicilié et résidant au 2967, rue de Bruxelles, Montréal, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Bruxelles, ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro mille deux cent trente du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-onze (391-1230) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Longue-Pointe; avec une maison dessus construite, portant le numéro d'immeuble 2967, de Bruxelles, ville de Montréal. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement et notamment celle en faveur de Bell Canada déposée au bureau d'enregistrement de Montréal, sous numéro 949827. »

La mise à prix est fixée à 13 542,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-TROISIÈME jour de JUILLET 1984 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 juin 1984 35929

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-017646-827

SHARMAN INVESTMENT CORP., corps politique et corporation dûment incorporée, ayant son siège social et son bureau principal au 1117, rue Sainte-Catherine ouest, local 305, ville et district de Montréal, et MINDY INVESTMENTS LTD., corps politique et corporation dûment incorporée, ayant son siège social et son bureau principal au 1117, rue Sainte-Catherine ouest, ville et district de Montréal, et SIDNEY ROSENSWEIG, In Trust, notaire, 1117, Sainte-Catherine ouest, local 305, Montréal, QC, demandeurs, contre LONGMOOR BUILDING COMPANY (QUÉBEC) LTD., corps politique et corporation dûment incorporée, ayant son siège social et son bureau principal au 1455, rue Sherbrooke ouest, local 904, ville et district de Montréal, et JOLUB CONSTRUCTION LIMITÉE, corps politique et corporation dûment incorporée, ayant son siège social et son bureau principal au 1071, Speers Road, Oakville, Ontario, et 259608 INVESTMENT LIMITED, corps politique et corporation dûment incorporée, ayant son bureau au 1071, Speers Road, Oakville, Ontario, défendeurs, et LA BANQUE DE MONTRÉAL, banque à charte dûment constituée, ayant son siège social et son bureau principal au 129,

rue Saint-Jacques, ville et district de Montréal, QC, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Désignation:

I. « Un certain emplacement vacant situé en la ville de Pierrefonds, province de Québec, et composé comme suit:

a) Une partie du lot originaire numéro deux cent un (ptie 201) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Geneviève, et mesurant quatre cent quatre-vingt-neuf pieds et vingt-six centièmes de pied (489,26 pi) dans sa ligne nord-est, vingt-sept pieds et quatorze centièmes de pied (27,14 pi) dans sa ligne sud-est, trente et un pieds et quarante-deux centièmes de pied (31,42 pi) le long d'une courbe de vingt pieds (20 pi) de rayon dans sa ligne sud, quatre-vingt-onze pieds et quarante-huit centièmes de pied (91,48 pi) dans une ligne sud-ouest, deux cent soixante-deux pieds et soixante-cinq centièmes de pied (262,65 pi) le long d'une courbe de six cent trente-cinq pieds et cinquante-deux centièmes de pied (635,52 pi) de rayon dans une autre ligne sud-ouest, cent cinquante pieds (150 pi) dans une autre ligne sud-ouest, et cent quarante et un pieds et quatre-vingt-trois centièmes de pied (141,83 pi) dans sa ligne nord-ouest. Ledit emplacement est borné vers le nord-est par une partie du lot originaire numéro 200, vers le sud-est et le sud par le lot numéro 201-24, vers le sud-ouest par une partie du lot numéro 201-21 (boulevard Château-Pierrefonds), et vers le nord-ouest par le lot numéro 201-23 (boulevard Pierrefonds). Ledit emplacement contient une superficie totale de cinquante-neuf mille cent quatre-vingt-dix-sept pieds carrés (59 197 pi²).

b) Une autre partie dudit lot originaire numéro deux cent un (ptie 201) desdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant quarante-quatre pieds et quatre-vingt-seize centièmes de pied (44,96 pi) dans sa ligne nord-est, vingt et un pieds et vingt-cinq centièmes de pied (21,25 pi) dans sa ligne sud-ouest, vingt-neuf pieds et cinq dixièmes de pieds (29,5 pi) le long d'une courbe de vingt pieds (20 pi) de rayon dans sa ligne ouest. Ledit emplacement est borné vers le nord-est par une partie du lot originaire numéro 200, vers le sud-ouest par une partie du lot numéro 201-21 (boulevard Château-Pierrefonds), et vers l'ouest par le lot numéro 201-24. Ledit emplacement contient une superficie totale de deux cent quatre-vingt-huit pieds carrés (288 pi²);

c) Une autre partie dudit lot originaire numéro deux cent un (ptie 201) desdits plan et livre de renvoi officiels et mesurant cent cinquante pieds (150 pi) dans une ligne nord-est, deux cent quatre-vingt-quinze pieds et soixante-douze centièmes de pied (295,72 pi) le long d'une courbe de sept cent quinze pieds et cinquante-deux centièmes de pied (715,52 pi) de rayon dans une autre ligne nord-est, trois cent vingt-deux pieds et quarante-huit centièmes de pied (322,48 pi) dans une autre ligne nord-est, quatre-vingt-dix pieds et quarante-cinq centièmes de pied (90,45 pi) le long d'une courbe de sept cent quinze pieds et cinquante-deux centièmes de pied (715,52 pi) de rayon dans une autre ligne nord-est, cent cinquante-trois pieds et trente-trois centièmes de pied (153,33 pi) dans une autre ligne nord-est, cinq cent cinquante-six pieds et quatre-vingt-six centièmes de pied (556,86 pi) dans sa ligne sud-est, quarante-deux pieds et dix-neuf centièmes de pied (42,19 pi) dans une ligne sud-ouest, six cent trois pieds et deux centièmes de pied (603,02 pi) dans une autre ligne sud-ouest, trois cent vingt-cinq pieds et soixante-treize centièmes de pied (325,73 pi) dans une autre ligne sud-ouest, et trois cent trente-six pieds et quatre-vingt-douze centièmes de pied (336,92 pi) dans sa ligne nord-ouest. Ledit emplacement est borné vers le nord-est par une partie du lot originaire numéro 200 par le lot numéro 201-21 (boulevard Château-Pierrefonds), vers le sud-est par une autre partie dudit lot numéro 201, vers le sud-ouest par la partie du lot originaire numéro 202 ci-après décrite, et vers le nord-ouest par le lot numéro 201-22 (boulevard Pierrefonds). Ledit emplacement contient une superficie totale de quatre cent dix-neuf mille huit cent trente pieds carrés (419 830 pi²);

d) Une partie du lot numéro vingt et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent un (201 ptie 21) desdits plan et livre de renvoi officiels, et mesurant cent cinquante pieds (150 pi) dans une ligne nord-est, deux cent soixante-deux pieds et soixante-cinq centièmes de pied (262,65 pi) le long d'une courbe de six cent trente-cinq pieds et cinquante-deux centièmes de pied (635,52 pi) de rayon dans une autre ligne nord-est, deux cent dix-huit pieds et soixante-treize centièmes de pied (218,73 pi) dans une autre ligne nord-est, quatre-vingt-seize pieds et soixante-quatorze centièmes de pied (96,74 pi) dans une autre ligne nord-est, cent quinze pieds et trente et un centièmes de pied (115,31 pi) dans une autre ligne nord-est, quatre-vingt-dix pieds et quarante-cinq centièmes de pied (90,45 pi) le long d'une courbe de sept cent quinze pieds et cinquante-deux centièmes de pied (715,52 pi) de rayon dans une ligne sud-ouest, trois cent vingt-deux pieds et quarante-huit centièmes de pied (322,48 pi) dans une autre ligne sud-ouest, deux cent quatre-vingt-quinze pieds et soixante-douze centièmes de pied (295,72 pi) le long d'une courbe de sept cent quinze pieds et cinquante-deux centièmes de pied (715,52 pi) de rayon dans une autre ligne sud-ouest, cent cinquante pieds (150 pi) dans une autre ligne sud-ouest et quatre-vingts pieds (80) dans sa ligne nord-ouest. Ledit emplacement borné au nord-est par deux parties du lot originaire numéro 201 (ci-dessus décrites) et par le lot numéro 201-24 (rue) et le lot numéro 200-151 (boule-

vard Château-Pierrefonds), vers le sud-ouest par une partie du lot originaire numéro 201 ci-dessus décrite, et vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot numéro 201-21 (boulevard Château-Pierrefonds). Ledit emplacement contient une superficie totale de cinquante-neuf mille deux cent quarante et un pieds carrés (59 241 pi²);

e) Le lot numéro vingt-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent un (201-24) desdits plan et livre de renvoi officiels et contenant une superficie totale de deux mille trois cent vingt-cinq pieds carrés (2 325 pi²);

f) Une partie du lot originaire numéro deux cent deux (ptie 202) desdits plan et livre de renvoi officiels, et mesurant trois cent vingt-cinq pieds et soixante-treize centièmes de pied (325,73 pi) dans une ligne nord-est, six cent trois pieds et deux centièmes de pied (603,02 pi) dans une autre ligne nord-est, quarante-deux pieds et dix-neuf centièmes de pied (42,19 pi) dans une autre ligne nord-est, deux cent soixante-cinq pieds et cinquante-neuf centièmes de pied (265,59 pi) dans sa ligne sud-est, soixante-treize pieds et soixante-quinze centièmes de pied (73,75 pi) dans une ligne sud-ouest, deux cents pieds et quinze centièmes de pied (200,15 pi) dans une autre ligne sud-ouest, cent quatre-vingt-quatre pieds et vingt-quatre centièmes de pied (184,24 pi) dans une autre ligne sud-ouest, deux cents pieds et quarante-cinq centièmes de pied (200,45 pi) dans une autre ligne sud-ouest, trois cent deux pieds et soixante-quatorze centièmes de pied (302,74 pi) dans une autre ligne sud-ouest, et deux cent soixante-cinq pieds et quatre centièmes de pied (265,04 pi) dans sa ligne nord-ouest. Ledit emplacement est borné vers le nord-est par une partie du lot originaire numéro 201 (ci-dessus décrite), vers le sud-est par une autre partie dudit lot numéro 202, vers le sud-ouest par deux autres parties dudit lot numéro 202, dont l'une est ci-après décrite, et vers le nord-ouest par le lot numéro 202-3 (boulevard Pierrefonds). Ledit emplacement contient une superficie totale de deux cent soixante et un mille neuf cent quatre-vingt-dix pieds carrés (261 990 pi²); et

g) Une autre partie dudit lot originaire numéro deux cent deux (ptie 202) desdits plan et livre de renvoi officiels, et mesurant dix pieds et cinquante et un centièmes de pied (10,51 pi) dans une ligne nord-est, deux cents pieds et quarante-cinq centièmes de pied (200,45 pi) dans une autre ligne nord-est, cent quatre-vingt-quatre pieds et vingt-quatre centièmes de pied (184,24 pi) dans une autre ligne nord-est, deux cents pieds et quinze centièmes de pied (200,15 pi) dans une autre ligne nord-est, soixante-treize pieds et soixante-quinze centièmes de pied (73,75 pi) dans une autre ligne nord-est, deux cent quatre-vingt-dix-huit pieds et un dixième de pied (298,1 pi) dans sa ligne sud-est, six cent quinze pieds et trente et un centièmes de pied (615,31 pi) dans sa ligne sud-ouest, et deux cent quatre-vingt-dix-huit pieds et quatre-vingt-dix-neuf centièmes de pied (298,99 pi) dans sa ligne nord-ouest. Ledit emplacement est borné vers le nord-est par la partie dudit lot originaire numéro 202 ci-dessus décrite, vers le sud-est par une autre partie dudit lot numéro 202, vers le sud-ouest par une partie du lot originaire numéro 203, et vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot originaire numéro 202. La ligne sud-est dudit emplacement est le prolongement au sud-ouest de la ligne sud-est de la partie du lot numéro 202 ci-dessus décrite au paragraphe *f*. Ledit emplacement contient une superficie totale de cent quatre-vingt-neuf mille cent quatre-vingt-quinze pieds carrés (189 195 pi²).

Les emplacements ci-dessus décrits contiennent une superficie totale de neuf cent quatre-vingt-douze mille soixante-six pieds carrés (992 066 pi²).

II. Un certain emplacement vacant situé en la ville de Pierrefonds, province de Québec, et composé comme suit:

a) D'une partie du lot originaire numéro deux cent un (ptie 201) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Geneviève, mesurant trois cent trente et un pieds et quatre-vingt-dix-sept centièmes de pied (331,97 pi) dans sa ligne nord-est, cinq cent cinquante-sept pieds et quatre-vingt-huit centièmes de pied (557,88 pi) dans sa ligne sud-est, trois cent trente et un pieds et quatre-vingt-dix-huit centièmes de pied (331,98 pi) dans sa ligne sud-ouest et cinq cent cinquante-six pieds et quatre-vingt-six centièmes de pied (556,86 pi) dans sa ligne nord-ouest. Ledit emplacement est borné au nord-est par une partie du lot originaire numéro 200, au sud-est par une autre partie dudit lot originaire numéro 201, au sud-ouest par la partie du lot originaire numéro 202 ci-après décrite au paragraphe *b*, et au nord-ouest par la partie du lot originaire numéro 201 ci-dessus décrite au paragraphe I., *c*. La ligne nord-ouest de ladite partie du lot originaire numéro 201 est parallèle et située à une distance de neuf cent soixante-dix pieds et quatre-vingt-treize centièmes de pied (970,93 pi) de la ligne sud-est du boulevard Pierrefonds. Ledit emplacement contient une superficie totale de cent quatre-vingt-cinq mille trente pieds carrés (185 030 pi²); et

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent deux (ptie 202) desdits plan et livre de renvoi officiels, et mesurant trois cent trente et un pieds et quatre-vingt-dix-huit centièmes de pied (331,98 pi) dans sa ligne sud-est, deux cent soixante-six pieds et vingt-sept centièmes de pied (266,27 pi) dans sa ligne sud-est, cinq pieds et cinq dixièmes de pied (5,5 pi) dans une ligne sud-ouest, deux cents pieds et trente-neuf centièmes de pied (200,39 pi) dans une autre ligne sud-ouest et cent vingt-six pieds et vingt-cinq centièmes de pied (126,25 pi) dans une autre ligne sud-ouest et deux cent soixante-cinq pieds et cinquante-neuf centièmes de pied

(265,59 pi) dans sa ligne nord-ouest. Ledit emplacement est borné au nord-est par la partie du lot originaire numéro 201 ci-dessus décrite au paragraphe II., *a*, au sud-est par une autre partie dudit lot originaire numéro 202, au sud-ouest par la partie dudit lot numéro 202 ci-après décrite au paragraphe *c*, et au sud-ouest par la partie dudit lot originaire numéro 202 ci-dessus décrite au paragraphe I., *f*. La ligne nord-ouest de ladite partie du lot originaire numéro 202 est parallèle et située à une distance de neuf cent soixante-dix pieds et quatre-vingt-treize centièmes de pied (970,93 pi) de la ligne sud-est du boulevard Pierrefonds. Ledit emplacement contient une superficie totale de quatre-vingt-neuf mille cent dix-neuf pieds carrés (89 119 pi²); et

c) Une autre partie dudit lot originaire numéro deux cent deux (ptie 202) desdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant cent vingt-six pieds et vingt-cinq centièmes de pied (126,25 pi) dans une ligne nord-est, deux cents pieds et trente-neuf centièmes de pied (200,39 pi) dans une autre ligne nord-est et cinq pieds et cinq dixièmes de pied (5,5 pi) dans une autre ligne nord-est, deux cent quatre-vingt-quinze pieds et soixante-cinq centièmes de pied (295,65 pi) dans sa ligne sud-est, cent vingt-quatre pieds et quatre-vingt-onze centièmes de pied (124,91 pi) dans une ligne sud-ouest et deux cent sept pieds et six centièmes de pied (207,06 pi) dans une autre ligne sud-ouest et deux cent quatre-vingt-dix-huit pieds et un dixième de pied (298,1 pi) dans sa ligne nord-ouest. Ledit emplacement est borné au nord-est par la partie dudit lot originaire numéro 202 ci-dessus décrite au paragraphe II., *b*, au sud-est par une autre partie dudit lot numéro 202, au sud-est par une partie du lot originaire numéro 203 et au nord-ouest par la partie dudit lot originaire numéro 202 ci-dessus décrite au paragraphe I., *g*. Ledit emplacement contient une superficie totale de quatre-vingt-dix-sept mille sept cent soixante-dix-huit pieds carrés (97 778 pi²).

Les limites sud-est et nord-ouest desdites parties du lot originaire numéro 202 ci-dessus décrites aux paragraphes II., *b* et *c* sont situées dans le prolongement vers le sud-ouest des limites sud-est et nord-ouest de la partie du lot originaire numéro 201 ci-dessus décrite au paragraphe I., *a*.

Les emplacements ci-dessus décrits au paragraphe II., *a*, *b* et *c* contiennent une superficie totale de trois cent soixante et onze mille neuf cent vingt-sept pieds carrés (371 927 pi²).

Tous les emplacements ci-dessus décrits sont aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Geneviève; et toutes les mesures ci-dessus sont en mesures anglaises et plus ou moins. Lesdits emplacements sont plus amplement montrés sur un plan préparé par Gérard Bégis, arpenteur-géomètre, en date du trente octobre mil neuf cent soixante-dix-huit et portant son numéro 3-219-10600-ML-3, dont copie duquel demeurera annexé à la minute des présentes après avoir été reconnu véritable et signé pour identification par les parties aux présentes avec et en présence du notaire soussigné. »

La mise à prix est fixée à 106 397,77 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DIX-NEUVIÈME jour de JUILLET 1984 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 31 mai 1984 35914

Québec

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-002043-821
S. 200-18-000122-844

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1366, rue Saint-Jacques, Ancienne-Lorette, district de Québec, QC, demanderesse, contre ROGER BOUCHARD, 1620, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette, QC, défendeur.

« Un terrain de figure triangulaire, connu et désigné comme étant une partie du lot cent douze (ptie 112) du cadastre officiel pour la paroisse de Grondines, division d'enregistrement de Portneuf, mesurant en front vers le sud-est, soit le long de l'assiette de l'ancienne route nationale, Québec-Montréal (229 pi) d'un côté vers le nord-est, deux cent trente-trois pieds (233 pi) et de l'autre côté cent soixante pieds (160 pi), le tout mesures anglaises, borné vers le sud-est par l'assiette de ladite route, vers le nord-est par le lot cent onze (111) dudit cadastre, appartenant à dame Laurent Therrien ou représentants et de l'autre côté par une autre partie du

lot cent douze (ptie 112) (ruisseau); le tout avec les bâtiments y érigés, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à trois mille sept cent quarante-cinq dollars et cinquante cents (3 745,50 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 185, route Nationale, Cap-Santé, le VINGT-TROISIÈME jour de JUILLET 1984 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GHISLAINE GINGRAS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 16 juin 1984 35915

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-005171-785
S. 6408

LA CAISSE POPULAIRE ANCIENNE-LORETTE, corporation légalement constituée, ayant un bureau dans les ville et district de Québec, demanderesse, contre ANDRÉ ROBERT, domicilié et résidant au 80, rue Principale, Sainte-Christine, comté de Portneuf, QC, défendeur.

« 1. Une partie du lot numéro cinq cent soixante-dix-huit (578 ptie) au cadastre officiel pour la paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf, de figure irrégulière, mesurant, mesures anglaises, trois cent soixante pieds (360 pi) dans ses lignes est et ouest sur une profondeur de mille huit cent quatre pieds (1 804 pi) dans sa ligne sud et de deux mille cinquante pieds (2 050 pi) dans sa ligne nord, bornée vers le nord par le chemin public, vers le sud par un terrain appartenant à monsieur André Robert et apporté à la société, vers l'est par le trait carré, vers l'ouest par un terrain appartenant à messieurs André Doré et Ghislain Fiset ou ayants droit.

2. Une partie du lot numéro cinq cent soixante-dix-neuf (579 ptie) au cadastre officiel pour la paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf, division d'enregistrement de Portneuf, contenant environ deux arpents (2 arp) de largeur sur une profondeur d'environ huit arpents (8 arp), soit une superficie de seize arpents (16 arp), bornée vers le sud par la partie du lot cinq cent quatre-vingt (580 ptie) ci-après désignée, vers le nord par une partie du lot cinq cent soixante-dix-huit (578 ptie) appartenant à madame André Robert, née Monique Rigoard, vers l'est et l'ouest par d'autres parties du même lot et d'autres terres appartenant à monsieur Claude Gignac ou ayants droit, et plus précisément désignées comme suit, savoir: cent quatre-vingt-dix-neuf pieds (199 pi) dans sa ligne ouest, le long du chemin public conduisant de Sainte-Christine à Saint-Marc-des-Carrières, deux cent soixante-treize pieds (273 pi) dans sa ligne nord-ouest et mille six cents pieds (1 600 pi) dans sa ligne nord-est, le long d'autres parties de terre demeurant la propriété de monsieur Claude Gignac ou ayants droit, trois cent quatre-vingt-dix (390 pi) dans sa ligne sud-est le long du trait carré ou ancien chemin mille quatre cent cinquante-huit pieds (1 458 pi) dans sa ligne sud-ouest le long du lot cinq cent quatre-vingt (580) ci-après désigné, le tout tel qu'indiqué sur un plan annexé à la minute 10430 du notaire soussigné.

3. Une partie du lot numéro cinq cent quatre-vingt (580 ptie) au cadastre officiel pour la paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf division d'enregistrement de Portneuf, contenant quatre cent quatre-vingt-cinq pieds (485 pi) de large sur une profondeur de trois mille quatre cent huit pieds (3 408 pi) plus ou moins, mesures anglaises, bornée vers le nord-est par une terre appartenant à M. Léo Gignac ou ayants droit, vers le sud-est par le trait carré ou à une petite route, vers le nord-ouest par une terre appartenant à messieurs Almanzor Langlois et Claude Gignac ou ayants droit, la partie de monsieur Claude Gignac étant la partie du lot deux cent soixante-dix-neuf (279 ptie) ci-dessus désignée, vers le sud-ouest par une terre appartenant à monsieur Léo Gignac ou ayants droit. Compris tous les bâtiments y élevés circonstances et dépendances, numéro d'immeuble 80, rue Principale, Sainte-Christine, comté de Portneuf, QC; le tout tel qu'il se trouve actuellement. »

La mise à prix est fixée à huit mille huit cent vingt-quatre dollars et cinquante cents (8 824,50 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 185, route Nationale, Cap-Santé, le VINGT-TROISIÈME jour de JUILLET 1984 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
GHISLAINE GINGRAS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 16 juin 1984 35912

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-003134-835
S. 200-18-000124-840

CAISSE POPULAIRE STE-CLAIRE D'ASSISE, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant sont siège social au 63, avenue Boisclerc, Québec, QC, demanderesse, contre GARAGE D.P.L. INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 370, boulevard Saint-Jacques, Lac-Saint-Charles, QC, CLAUDE DUBÉ et DENIS LEMIEUX, tous deux domiciliés et résidant au 370, boulevard Saint-Jacques, Lac-Saint-Charles, QC, défendeurs.

« Un emplacement connu et désigné comme étant les subdivisions numéros 111, 112 et 249 du lot originaire 1300-111, 1300-112 et 1300-249 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; avec le garage dessus construit, portant le numéro d'immeuble 370, boulevard Jacques-Bédard, Lac-Saint-Charles, circonstances et dépendances; tel que le tout se trouve actuellement avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes et non apparentes, pouvant affecter ledit emplacement. »

La mise à prix est fixée à dix mille cent quarante dollars (10 140,00 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le VINGT-QUATRIÈME jour de JUILLET 1984 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GHISLAINE GINGRAS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 16 juin 1984 35916

Richelieu

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Richelieu
No 765-02-000722-831

LA BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto et un bureau au 1155, boulevard Dorchester ouest, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre LÉO THIBAULT, domicilié et résidant au 732, Pomme-d'Or, Saint-Antoine-sur-Richelieu, district de Richelieu, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Verchères, mis en cause.

« Un emplacement situé en la municipalité de la paroisse de Saint-Antoine-sur-Richelieu, dans le comté de Verchères, situé sur le côté sud-ouest du chemin de front, montée de la Pomme-d'Or, connu et désigné ledit emplacement comme étant le lot numéro neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-sept (267-9) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine, comme étant le lot numéro trente-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-sept (267-35) audit cadastre, comme étant le lot numéro trente-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-sept (267-36) audit cadastre, et comme étant le lot numéro trente-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-sept (267-37) audit cadastre; ledit emplacement mesurant deux cent soixante pieds (260,0 pi) de largeur ou dans sa limite nord-est, deux cent cinquante et un pieds et quarante-quatre centièmes de pied (251,44 pi) de largeur ou dans sa limite sud-ouest, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds (90,0 pi) mesures anglaises et plus ou moins. Avec toutes les bâtisses qui y sont construites et érigées et qui sont situées sur le susdit emplacement, à Saint-Antoine-sur-Richelieu dans le comté de Verchères. Sujet ledit immeuble à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, et notamment une servitude restrictive de construction aux termes d'un acte de vente enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Verchères sous le numéro 84455, et sujet notamment à une servitude restrictive de construction aux termes d'un acte de vente enregistré à Verchères sous le numéro 89501 et notamment que l'acquéreur aura le droit d'ériger sur lesdits terrains et d'exploiter un atelier de soudure ou un garage pourvu que les voisins ne puissent pas être incommodés par le bruit, par la senteur, ou autrement, en conséquence de ladite exploitation dudit atelier. »

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 17 642,50 $, en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau de la division d'enregistrement de Verchères, 461, boulevard Saint-Joseph, Sainte-Julie, le MARDI TRENTE ET UNIÈME jour de JUILLET 1984 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
FRANÇOIS GÉLINAS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sorel, le 25 mai 1984 35864

Saint-François

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Saint-François
No 450-02-000318-843
S. 3030

BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE, 100, rue Wellington sud, Sherbrooke, district de Saint-François, partie demanderesse, contre MICHEL B. PARENT, 108, chemin Sainte-Catherine, Katevale, district de Saint-François, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Stanstead, mis en cause.

« Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné comme étant la resubdivision numéro un, de la subdivision officielle numéro un, du lot originaire numéro mille cent soixante-deux (1162-1-1), aux plan et livre de renvoi officiels pour le cadastre du canton de Hatley. De figure irrégulière, borné vers le nord-ouest par une partie du lot 1162-1, vers le nord-est par une partie non subdivisée du lot 1162, vers l'est par un chemin public sans désignation cadastrale et vers le sud et le sud-ouest par le lot 1162-4 (rue); mesurant 80,7 pieds sur sa limite nord-ouest, 186,3 pieds sur sa limite est, 41,2 pieds mesuré sur un arc de cercle engendré par un rayon de courbure d'une longueur de 20 pieds sur sa limite sud, 196,9 pieds sur sa limite sud-ouest et contenant en superficie 16 760 pieds carrés; avec bâtisses dessus construites et portant le numéro R.R. 216, chemin Sainte-Catherine, Hatley. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances est de 9 622,00 $.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Stanstead, 100, chemin Dufferin, Stanstead-Plain, QC, le MARDI DIX-SEPTIÈME jour de JUILLET 1984 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON

Bureau du shérif
Cour provinciale
Sherbrooke, le 29 mai 1984 35848

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-004714-825
S. 3028

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur le crédit agricole, ayant son siège social au 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, district de Québec, ès qualités de mandataire de La Banque Royale du Canada, corporation bancaire régie par la Loi sur les banques du Canada, ayant son siège social à Montréal, parties demanderesses, contre FERME JENTOM INC., R.R. 2, Windsor, comté de Richmond, QC, J1S 2L5, partie défenderesse.

« Une ferme sise et située dans le canton de Windsor, comté de Richmond, connue et désignée comme étant:

1. Ce certain morceau de terrain sis et situé dans le canton de Windsor, connu et désigné comme étant la partie non subdivisée de la moitié nord-est des lots numéros huit cent vingt et un et huit cent vingt-deux (ptie 821 et 822) aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton, contenant cinquante acres en superficie, plus ou moins, et borné comme suit: au nord-est par le chemin situé entre les Dixième et Onzième Rangs, au sud-est par le lot numéro huit cent vingt-cinq, au nord-ouest par le lot numéro sept cent quatre-vingt-douze et le lot numéro sept cent quatre-vingt-treize, au sud-ouest par le résidu dudit lot numéro huit cent vingt et un et huit cent vingt-deux, appartenant à Gilles Girard. Sauf et à distraire cependant dudit lot numéro huit cent vingt et un (ptie 821).

a) les parties vendues à Phillipe Larochelle, à Adrien Côté, à Amédée St-Onge, à H. Dupuis, aux termes des actes dont copies ont été enregistrées à Richmond, sous les numéros 64052, 75315, 77427, 92115;

b) Cette partie de la partie non subdivisée dudit lot huit cent vingt et un (ptie 821) au cadastre du canton de Windsor, sise à l'arrière du lot 821-1 dudit canton, mesurant, mesures anglaises, cent pieds (100 pi) de largeur sur ses lignes nord-est et sud-ouest et cent

quinze pieds (155 pi) sur sa ligne nord-ouest, soixante et onze pieds et huit centièmes (71,8 pi) sur sa ligne sud-ouest, bornée au nord-est par le lot 821-1 audit canton; au sud-est par le lot 821-2 audit canton, au sud-ouest et au nord-ouest par le résidu dudit lot 821 dudit canton. La ligne sud-ouest de cettedite partie est formée par la prolongation en droite ligne direction sud-est nord-ouest de la même ligne du lot 821-2.

2. Ce certain morceau de terrain sis et situé dans le canton de Windsor, connu et désigné comme étant la partie sud-est des lots numéros sept cent quatre-vingt-douze et sept cent quatre-vingt-treize (ptie 792 et ptie 793) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Windsor, bornée au sud-est par le lot numéro huit cent vingt et un, au nord-est par le chemin situé entre les Dixième et Onzième Rangs, au nord-ouest par le chemin conduisant de Windsor à Saint-Georges-de-Windsor, au sud-ouest par une ligne parallèle à la ligne de division entre les Dixième et Onzième Rangs et à une distance suffisante au sud-ouest de cette ligne pour que le terrain présentement décrit ait une superficie de dix acres. Sauf et excepté dudit terrain deux parties situées dans le coin nord-est du lot numéro sept cent quatre-vingt-douze (792) dont l'une vendue à la Commission des écoles protestantes et mesure huit rods de largeur par six de profondeur, et l'autre vendue à Clément Therrien et se trouvant entre l'école et la rue Saint-Georges et ayant une profondeur de six rods; sauf et excepté également une partie dudit lot vendue à Eliodore Toussaint par acte en date du 21 octobre 1952, et dont copie a été enregistrée à Richmond, sous le numéro 50536, mesurant cent pieds de front par cent pieds de profondeur, et partie dudit terrain vendue à Gérard Frappier, par acte de vente en date du 21 octobre 1952, et mesurant cent pieds sur ses côtés nord-est et sud-ouest et deux cent dix pieds sur ses côtés nord-ouest et sud-est, ledit acte de vente, ayant été enregistré à Richmond, sous le numéro 50537. Sauf et excepté une partie du lot sept cent quatre-vingt-treize (ptie 793) au canton de Windsor, cédée à Joseph Côté, mesurant quatre-vingt-cinq pieds (85 pi) de largeur par cent pieds (100 pi) de profondeur, aux termes d'un acte de cession devant le notaire soussigné, le 4 août 1967, et dont copie a été enregistrée à Richmond, sous le numéro 85867. Sauf et excepté, une partie du lot sept cent quatre-vingt-treize (ptie 793) au canton de Windsor, vendue à Hervé Côté, aux termes d'un acte enregistré à Richmond, sous le numéro 112711, mesurant en largeur dix pieds (10 pi) sur le chemin public menant de Windsor à Saint-Georges-de-Windsor, et cinq pieds (5 pi) en arrière, par une profondeur de cent pieds (100 pi);

3. Ce certain morceau de terrain situé dans le canton de Windsor, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton de Windsor, comme étant la partie nord-est des lots numéros sept cent quatre-vingt-sept, sept cent quatre-vingt-huit, sept cent quatre-vingt-treize (pties 787, 788 et 793) et le lot numéro sept cent quatre-vingt-douze (792), étant borné ledit morceau de terrain comme suit: au nord-est par la ligne de concession entre les Dixième et Douzième Rangs ou par le chemin public, au nord-ouest par la ligne nord-ouest du lot numéro sept cent quatre-vingt-sept, au sud-est par le chemin connu sous le nom de « Hardwood Hill Road » et au sud-ouest par une ligne parallèle à et distante de cinquante-six rods au sud-ouest de la ligne de division entre les Dixième et Onzième Rangs, et contenant ledit morceau de terrain soixante-deux acres en superficie, plus ou moins. Sauf et excepté dudit morceau de terrain partie du lot numéro sept cent quatre-vingt-douze (ptie 792) décrite comme suit: un emplacement de cent cinquante pieds (150 pi) de largeur sur le chemin Saint-Georges par cent vingt-cinq pieds (125 pi) de profondeur, lequel emplacement se trouve à trois cent soixante pieds (360 pi) de la ligne sud-ouest de la propriété Frappier et borné comme suit: en front par le chemin Saint-Georges, les autres côtés par le résidu dudit lot 792, lequel terrain à être excepté appartenant maintenant à Thérèse Côté Randlett.

4. Ces certains lots ou morceaux de terrain connus et désignés comme étant les lots numéros sept cent quinze (715), sept cent dix-sept (717) et sept cent vingt (720) tous aux plan et livre de renvoi officiels pour le Dixième Rang au cadastre du canton de Windsor. Moins et à distraire cenpendant dudit lot sept cent dix-sept (717).

a) La partie d'icelui vendue à Sa Majesté la Reine Élisabeth II, aux droits de la province de Québec, pour l'élargissement de la route, aux termes d'une vente dont copie a été enregistrée à Richmond, sous le numéro 86065;

b) La partie réservée par le vendeur, de forme irrégulière, sise au coin est dudit lot, comprise dans les bornes et limites suivantes: vers le nord-est, par le chemin public; vers le sud est par le lot 719, audit canton; vers le nord-ouest et sud-ouest par le résidu dudit lot 717 audit canton; mesurant, mesures anglaises, sur sa ligne nord-est, trois cent quatorze pieds (314 pi) sur ses lignes sud-est, trois cent soixante et un pieds (361 pi) et quatre-vingt-deux pieds (82 pi) sur ses lignes sud-ouest, cent treize pieds (113 pi) et deux cent vingt-trois pieds (223 pi) sur sa ligne nord-ouest, quatre cent quatre-vingt-dix pieds (490 pi); avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

5. Toute cette partie non subdivisée du lot numéro sept cent vingt-six (ptie 726) au cadastre officiel du canton de Windsor, sise et située sur le côté sud-est du chemin public menant de Windsor à Saint-Georges-de-Windsor et comprise dans les bornes et limites suivantes, savoir: vers le nord-est par le lot 725 audit canton et par partie dudit lot 726 appartenant à M. Péloquin et partie

ci-dessous réservée dudit lot 726 (B); vers le nord-ouest, par la route publique ci-devant mentionnée et des parties à distraire; vers le sud-ouest, par un chemin public et des parties à distraire; vers le sud-est, par le lot 728 audit canton.

Moins et à distraire cependant dudit lot 726:

A) Les parties d'icelui vendues à Lucien Simoneau, Sa Majesté Georges VI, Fabrique Saint-Zacharie, Félicien Frappier, Oliva Poudrier, Napoléon Laplante, Henri St-Pierre, Lucien Simoneau, Anatole Poliquin, Régis Verrette, Félicien Frappier, Normand Lavoie, Albert Côté, Julien Côté et Georges Poudrier, aux termes des actes respectivement enregistrés à Richmond sous B54 38811, 43581, 44568, 50450, 56943, 62976, 64060, 65807, 66296, 71237, 75801, 75842, 78236, 88016, 99394, en autant que cesdites ventes affectent la partie dudit lot 726 sise au sud-est du chemin public menant de Windsor à Saint-Georges-de-Windsor.

B) Une partie que se réserve Eugène Letendre comprise dans les bornes et limites suivantes, savoir: vers le nord-est, par le lot 725 audit canton; vers le sud-est, par le lot 728 audit canton, appartenant à Guy de l'Étoile; vers le nord-ouest, par la partie dudit lot 726 appartenant déjà à Anatole Péloquin; vers le sud-ouest par le résidu dudit lot 726 audit canton. La ligne sud-ouest de cette partie réservée par ledit Eugène Letendre est le prolongement, en droite ligne, de la ligne sud-ouest de la partie dudit lot 726 appartenant déjà à Anatole Péloquin jusqu'à la ligne nord-ouest du lot 728 audit canton. Cettedite partie mesure cent vingt-sept pieds (127 pi) sur ses lignes nord-ouest et sud-est et sur ses autres lignes, toute la distance pour rejoindre le lot numéro 728 depuis la ligne sud-est de la partie appartenant déjà à Anatole Péloquin. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Sauf et à distraire cependant desdits lots sept cent quatre-vingt-douze et huit cent vingt et un (792 et 821) un certain terrain de figure irrégulière, faisant partie du lot numéro sept cent quatre-vingt-douze et huit cent vingt et un (792 et 821) du cadastre officiel du canton de Windsor et comprenant tout le terrain qu'il y a ou peut y avoir entre les bornes et limites suivantes, savoir: borné au nord-ouest par une partie du lot 792 appartenant à Gilles Girard, au nord-est par les emplacements appartenant à messieurs Gilles Girard, John Perkins, Daniel Normandin, Adrien Côté et Denis Beaudoin, au sud-ouest et au sud par un cours d'eau, au sud-est par un emplacement appartenant à monsieur Réjean Nault.

Servitudes: Sujets lesdits lots aux servitudes suivantes, savoir:

Lot 726:

A) En faveur de la Shawiningan Water & Power pour ligne de transmission électrique aux termes d'un acte enregistré à Richmond sous B-55 40826;

B) En faveur du canton de Windsor, une servitude d'égout aux termes d'un acte enregistré à Richmond, sous le numéro 97410;

Lots 792, 793 et 821:

A) En faveur de Eastern Townships Tel. Company and Shawinigan Water & Power Co., aux termes des actes respectivement enregistrés à Richmond sous les numéros B54 38891 et B55 40672;

B) En faveur de la municipalité du canton de Windsor pour un système d'égout municipal, aux termes d'un acte enregistré à Richmond sous le numéro 109041;

Lots 821 et 822: En faveur de Shawinigan Water & Power aux termes d'un acte enregistré à Richmond sous B55 40672.

6. Les lots numéros six cent cinquante-deux et six cent cinquante-quatre (652 et 654) aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Windsor.

7. Un morceau de terrain connu et désigné comme étant une partie nord-est du lot numéro six cent cinquante-six (ptie 656) aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Windsor, ledit lot étant borné au nord-est par le lot numéro six cent cinquante-quatre (654) dudit canton, au nord-ouest par le lot numéro six cent cinquante-cinq (655) dudit canton, au sud-ouest par le résidu dudit lot, au sud-est par le lot numéro six cent cinquante-huit (658) dudit canton.

8. Un morceau de terrain connu et désigné comme étant une partie nord-est du lot numéro six cent cinquante-cinq (ptie 655) aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Windsor, borné comme suit: au nord-est par le lot numéro six cent cinquante-quatre (654) dudit canton, au nord-ouest par le lot numéro six cent cinquante-trois (653) dudit canton, au sud-ouest par le résidu dudit lot, au sud-est par le lot numéro six cent cinquante-six (656) dudit canton. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 64 996,25 $.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Richmond, 746, rue Principale nord, Richmond, QC, le

MERCREDI DIX-HUITIÈME jour de JUILLET 1984 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 30 mai 1984 35857

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-001045-836
S. 3027

YVES DUBÉ, cuisinier, demeurant et domicilié au 4403, rue Pavillon, Rock-Forest, district de Saint-François, et 117155 CANADA INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social à Sherbrooke, district de Saint-François, parties demanderesses, contre LOUISE LEGAULT, demeurant et domiciliée au 1700, rue Dunant, municipalité du canton d'Ascot, district de Saint-François, partie défenderesse.

« 1. Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision treize du lot originaire numéro quatorze B (14B-13), rang Huit (rg 8), au cadastre officiel pour le canton d'Ascot.

2. Un certain terrain connu et désigné comme étant une partie non subdivisée de la subdivision quatorze du lot originaire quatorze B (14B-14), rang Huit (rg 8), au cadastre officiel pour le canton d'Ascot, et plus amplement décrit comme suit: mesurant cent douze pieds et quatre dixièmes (112,4 pi) plus ou moins dans sa ligne nord-est, trente-neuf pieds et neuf dixièmes (39,9 pi) plus ou moins dans sa ligne nord-ouest et trente-quatre pieds (34 pi) plus ou moins dans sa ligne sud-est; borné au nord-est par ledit lot 14B-13, au sud-est par le lot 14B-12 des mêmes rang et cadastre, au sud-ouest par le résidu dudit lot 14B-14 et au nord-ouest par le chemin de la Grotte. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro 1700, rue Dunant, Sherbrooke, province de Québec. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 11 358,90 $.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Sherbrooke, le JEUDI DIX-NEUVIÈME jour de JUILLET 1984 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 1er juin 1984 35887

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-013538-838 / shérif Saint-François: 3031

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., chap. B-1, art. 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre DAME LAURA PARISEAU MARCOUX, résidant et domiciliée au 11368, rue Alfred, Montréal-Nord, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Coaticook, mis en cause.

« Une certaine propriété de chalet située sur les rivages du lac Lyster, connue et désignée comme étant une partie du lot numéro douze D (ptie 12 D) dans le Dixième Rang du cadastre du canton de Barnston, mesurant environ cent trente-huit pieds (138 pi) sur le chemin public, cent vingt-sept pieds et demi (127,5 pi) sur son côté nord par toute la profondeur existant entre le lac Lyster et le chemin public. Cette propriété est bornée au nord par la propriété de Radegonde Fréchette-Lapierre, ou représentants, partie du même lot, au sud par la propriété appartenant à Louis Devost, ou représentants, partie du même lot, et autres côtés par le chemin public et par le lac Lyster; avec les bâtisses y dessus construites, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur, et sujet notamment aux servitudes d'utilité publique qui existent ou pourraient exister sur ledit immeuble. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 4 160,00 $.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Coaticook, 150, rue Child, bureau 04, Coaticook, QC, le VENDREDI VINGTIÈME jour de JUILLET 1984 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 1er juin 1984 35886

Terrebonne

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-04-000498-839

PERCEPTEUR DES PENSIONS ALIMENTAIRES, agissant pour dame Darquise Bélisle, 41, rue Principale, appartement 1, Lachute, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre ROMÉO LAROCQUE, C.P. 864, Lachute, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Un certain morceau de terre de figure irrégulière, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jérusalem-d'Argenteuil, comme étant une partie du lot numéro huit cent dix-huit (ptie 818), mesurant cinquante-sept pieds (57,0 pi) dans sa ligne est, quatre-vingt-onze pieds et six dixièmes de pied (91,6 pi) dans sa ligne sud, soixante-deux pieds et cinq dixièmes de pied (62,5 pi) dans sa ligne ouest et quatre-vingt-dix pieds et quatre dixièmes de pied (90,4 pi) dans sa ligne nord. Ledit morceau de terre est borné en front vers l'est par le lot numéro 813 (rue Water), vers le sud par une partie du lot numéro 818 propriété de monsieur Hector Lepage ou représentants, vers l'ouest par une autre partie du lot numéro 818 propriété de monsieur Hector Lepage ou représentants et vers le nord par une partie du lot numéro 819 propriété de De Betty Madden-Wright ou représentants. Avec toutes les bâtisses dessus érigées, dont une maison portant les numéros d'immeubles 40 et 42 de la rue Water, Lachute. Tel que le tout se trouve avec tous les droits inhérents audit immeuble, sans exception ni réserve et dont l'acquéreur se déclare satisfait.

La mise à prix est fixée à 9 646,00 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* du C.P.Q., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division d'Argenteuil, 505, rue Béthanie, Lachute, QC, le NEUVIÈME jour d'AOÛT 1984 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 31 mai 1984 35913

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-003901-833

VILLE DE SAINTE-ADÈLE, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 1381, boulevard Sainte-Adèle, Sainte-Adèle, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE SELMAR LTÉE, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social au 615, boulevard Dorchester ouest, local 1010, Montréal, district de Montréal, a/s Me Jean-Pierre Sutto, partie défenderesse.

Des emplacements situés dans la ville de Sainte-Adèle connus et désignés comme étant les lots numéros:

1. trente de la subdivision officielle du lot originaire quinze (15-30) dans le Onzième Rang du canton d'Abercrombie, contenant une superficie de 24 866 pieds carrés;

2. dix-sept de la subdivision officielle du lot originaire quinze (15-17) dans le Onzième Rang du canton d'Abercrombie, contenant une superficie de 25 000 pieds carrés;

3. huit de la subdivision officielle du lot originaire quinze (15-8) dans le Onzième Rang du canton d'Abercrombie, contenant une superficie de 41 212 pieds carrés;

4. vingt-huit de la subdivision officielle du lot originaire quinze (15-28) dans le Onzième Rang du canton d'Abercrombie, contenant une superficie de 25 000 pieds carrés;

5. quarante-sept de la subdivision officielle du lot originaire seize (16-47) dans le Onzième Rang du canton d'Abercrombie, contenant une superficie de 36 482 pieds carrés;

6. Un immeuble composé des lots numéros:

A) vingt et un de la subdivision officielle du lot originaire quinze (15-21) dans le Onzième Rang du canton d'Abercrombie, contenant une superficie de 5 105 pieds carrés;

B) trente-huit de la subdivision officielle du lot originaire seize (16-38) dans le Onzième Rang du canton d'Abercrombie, contenant une superficie de 23 025 pieds carrés;

7. cinquante de la subdivision officielle du lot originaire seize (16-50) dans le Onzième Rang du canton d'Abercrombie, contenant une superficie de 25 263 pieds carrés;

8. quarante-neuf de la subdivision officielle du lot originaire seize (16-49) dans le Onzième Rang du canton d'Abercrombie, contenant une superficie de 25 243 pieds carrés;

9. cinquante-trois de la subdivision officielle du lot originaire seize (16-53) dans le Onzième Rang du canton d'Abercrombie, contenant une superficie de 25 044 pieds carrés;

Sans bâtisse. Le tout tel qu'il appert aux plans et livres de renvoi de la paroisse cadastrale de Sainte-Adèle, division d'enregistrement de Terrebonne.

La mise à prix est fixée à 2 252,50 $ pour l'emplacement no 1; 2 146,50 $ pour l'emplacement no 2; 2 199,50 $ pour l'emplacement no 3; 1 987,50 $ pour l'emplacement no 4; 2 067,00 $ pour l'emplacement no 5; 2 120,00 $ pour l'emplacement no 6; 1 775,50 $ pour l'emplacement no 7; 1 775,50 $ pour l'emplacement no 8; 1 828,50 $ pour l'emplacement no 9; soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* du C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, de Martigny ouest, 4e étage, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-SIXIÈME jour de JUILLET 1984 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 31 mai 1984 35865

Trois-Rivières

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000869-827
S. 400-18-000023-840

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur le crédit agricole, ayant son siège social au 1020, route de l'Église, ville de Sainte-Foy, district de Québec, ès qualités de mandataire pour la Fiducie du Québec, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, demanderesse, contre YVON ROOD, domicilié au 1561, rang Saint-Louis, Mont-Carmel, Valmont, district de Trois-Rivières, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, district de Trois-Rivières, mis en cause.

« *b*) Une terre située en la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, connue et désignée comme étant le lot numéro cinq cent soixante-cinq (565) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, avec bâtisses dessus érigées, sauf et excepté un emplacement situé dans le rang Saint-Louis, Mont-Carmel, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cinq cent soixante-cinq (ptie 565) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, mesurant, mesures anglaises et plus ou moins, cent pieds de largeur en front et en arrière par deux cents pieds de profondeur et borné comme suit: en front par le chemin du rang Saint-Louis, d'un côté par le lot 566 appartenant à M.C. Magnan, de l'autre côté et en arrière par partie 565 restant au vendeur (Lucienne St-Arnaud), le tout sans bâtisse appartenant à Denis Lauzé aux termes d'un acte de vente par Lucienne St-Arnaud Vivier enregistré à Champlain sous le numéro 268357.

c) Une terre située en la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel dans le rang Saint-Louis sud de la contenance de trois arpents de largeur sur la profondeur de vingt arpents, le tout plus ou moins, étant le lot numéro quatre cent quatre-vingt-un (481) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, sauf et excepté la partie vendue à Pierrette Vivier aux termes d'un acte enregistré à la division d'enregistrement de Champlain sous le numéro 236108 étant un emplacement situé dans la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quatre cent quatre-vingt-un (P. 481) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel de forme triangulaire dont l'angle de quatre-vingt-dix degrés est dans le coin nord, mesurant en front deux cents pieds (200 pi) de largeur, d'un côté vers le nord-est deux cent cinquante pieds (250 pi) alors que le côté sud mesure la distance qu'il y a pour rejoindre l'extrémité sud-ouest du côté nord-ouest de l'extrémité sud-est du côté nord-est dudit emplacement, en suivant les sinuosités du sommet d'une coulée, mesures anglaises et plus ou moins, borné comme suit: en front vers le nord-ouest, par le chemin du rang Saint-Louis, d'un côté, vers le nord-est par partie 481 restant au vendeur, du côté sud par partie 481 étant la côte de la coulée restant au vendeur; sans bâtisse; le côté nord-est dudit emplacement est situé à soixante pieds, mesures anglaises et plus ou moins, du lot numéro quatre cent quatre-vingt dudit cadastre et sauf et excepté la partie qui a servi à former la subdivision un de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-un (481-1) du susdit cadastre.

d) Une terre située en la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, dans le rang Saint-Louis sud-est, connue et désignée comme étant le lot numéro soixante-huit dudit rang et portant le numéro quatre cent quatre-vingt (480) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, avec bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances; sauf et à distraire dudit immeuble un terrain connu et désigné comme étant une partie dudit lot quatre cent quatre-vingt (480) audit cadastre mesurant trois cent huit pieds de largeur sur ledit rang Saint-Louis sur la profondeur d'un côté ou vers l'ouest soixante-sept pieds (67 pi) et de l'autre côté vers l'est cent trente-sept pieds (137 pi), mesures anglaises plus ou moins et borné ce terrain comme suit: en front ou vers le nord par ledit rang Saint-Louis, en arrière vers le sud et d'un côté ou vers l'est par le résidu dudit lot 480 présentement vendu de l'autre côté ou vers l'ouest par la terre appartenant à Oscar Lefebvre ou représentants; le tout avec bâtisses dessus érigées circonstances et dépendances et sauf et excepté la partie qui a servi à former la subdivision un du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt (480-1) du susdit cadastre.

e) Le lot cinq cent soixante-six (566) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sauf et à distraire les emplacements vendus à la Commission scolaire étant un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, borné en front par le chemin du Roi, vers le sud-ouest par Joseph Vivier ou représentants, vers le nord-est et en profondeur par le résidu dudit lot 566; et à M. Omer Boisclair un emplacement situé à Mont-Carmel, ayant quatre arpents en superficie, dans le rang Saint-Louis nord, borné en front par le chemin public, vers le nord-est par Jos Leboeuf, en profondeur par Joseph Vivier et d'un côté partie par Joseph Vivier et partie par le terrain de l'école.

La mise à prix est fixée à 32 659,20 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale, majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, district de Trois-Rivières, le MERCREDI PREMIER jour d'AOÛT 1984 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME JEAN-PAUL COSSETTE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 5 juin 1984 35921

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 200-05-000261-847
S. 400-18-000012-843

SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 2700, boulevard Laurier, local 2000, Sainte-Foy, district de Québec, demanderesse, contre ANTONIN BERGERON & FILS INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1851, rang Beaupré, Sainte-Ursule, comté de Maskinongé, district de Trois-Rivières, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Maskinongé, 51, rue Saint-Marc, Louiseville, district de Trois-Rivières, mis en cause.

« 1. Une terre située à Sainte-Ursule, concession Beaupré, connue et désignée comme étant une partie du lot numéro cinquante-cinq (ptie 55), cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Ursule, division d'enregistrement de Maskinongé, d'une superficie d'environ quarante-six acres (46 ac) (18,6 ha), bornée au sud-ouest par une partie dudit lot cinquante-cinq (ptie 55) vendue au ministère de la Voirie, suivant l'acte enregistré sous le numéro 89735, d'une superficie de douze mille sept cent cinq pieds carrés (12 705 pi^2), mesures anglaises (0,345 arp^2) séparant la partie y décrite dudit lot cinquante-cinq (55) du chemin du rang Haut-de-Beaupré, au nord-est par la ligne de division entre les paroisses de Sainte-Ursule et de Saint-Léon, au nord-ouest par une partie du lot cinquante-sept (57) et au sud-est par une partie du lot cinquante-trois (53), tous dudit cadastre;

2. Une terre située à Sainte-Ursule, concession Beaupré, connue et désignée comme étant une partie du lot numéro cinquante-cinq (ptie 55), cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Ursule, division d'enregistrement de Maskinongé, de figure irrégulière, d'une superficie d'environ neuf acres (9 ac) (3,6 ha), bornée au sud-ouest par une partie du lot cinquante-six (56) au nord-est, à partir de la ligne de division des lots cinquante-cinq et cinquante-neuf (55) et (59) partie à une partie dudit lot cinquante-cinq (55) vendue au ministère de la Voirie suivant l'acte enregistré sous le numéro 89735, d'une superficie de quatre mille cinquante-trois pieds carrés (4 053 pi^2) (0,011 arp^2), partie au lot cinquante-huit (58), partie à une partie dudit lot cinquante-cinq (55) d'une largeur de quatorze pieds anglais (14 pi) (formant ces dernières parties avec une autre partie du lot cinquante-huit (58) une superficie de quatre cent dix-huit pieds carrés (418 pi^2), mesures anglaises (0,011 arp^2)), vendue au ministère de la Voirie suivant l'acte enregistré sous le numéro 89735 et partie au chemin du rang Haut-de-Beaupré, au nord-ouest par une partie du lot cinquante-neuf (59) par ladite partie du lot cinquante-cinq (55) vendue au ministère de la

Voirie suivant l'acte enregistré sous le numéro 89735 et par une partie du lot cinquante-huit (58) et au sud-est par une partie du lot cinquante-huit (58) et une partie du lot cinquante-trois (53), tous dudit cadastre;

3. Une terre située à Sainte-Ursule, concession Beaupré, connue et désignée comme étant le lot numéro cinquante-six (56) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Ursule, division d'enregistrement de Maskinongé, d'une superficie d'environ vingt-sept acres (27 ac) (10,09 ha);

4. Une partie de terrain située à Sainte-Ursule, concession Beaupré, connue et désignée comme faisant partie du lot numéro cinquante-huit (ptie 58), cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Ursule, division d'enregistrement de Maskinongé, mesurant trente pieds (30 pi) (9,144 m) de largeur, le long du chemin du rang Haut-de-Beaupré, tel qu'élargie, soit une partie dudit lot cinquante-huit (58) vendue au ministère de la Voirie suivant l'acte enregistré sous le numéro 89735 (formant cette dernière partie avec une partie du lot cinquante-cinq (55) une superficie de quatre cent dix-huit pieds carrés (418 pi^2), mesures anglaises (0,011 arp^2)), par cent quatre-vingt-dix pieds (190 pi) (57,91 m) de profondeur, les mesures en pieds étant anglaises et bornée comme suit: en front, au nord-est, par ladite partie du lot cinquante-huit (58) vendue au ministère de la Voirie, suivant l'acte enregistré sous le numéro 89735, en profondeur au sud-ouest et d'un côté, au sud-est, par une partie du lot cinquante-cinq (55) et de l'autre côté, au nord-ouest, par une partie dudit lot cinquante-huit (58) appartenant à Gaétan Bastien ou représentants, tous dudit cadastre.

Le tout avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sauf et excepté la maison d'habitation appartenant à Antonin Bergeron et demeurant sa propriété personnelle, les autres bâtisses y érigées, les améliorations et accessoires, les appareils et les installations qui sont placés en permanence dans et sur ledit immeuble et nécessaires à son exploitation, le tout sauf et excepté ladite résidence, étant immeuble par nature ou par destination.

Servitudes: les susdites parties du lot cinquante-cinq (ptes 55) sont sujettes à une servitude en faveur de la Compagnie d'électricité Shawinigan, aux termes d'un acte enregistré sous le numéro 59350.

Le susdit lot cinquante-six (56) est sujet à une servitude d'aqueduc en faveur de Rosaire St-Louis, aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 62558. »

La mise à prix est fixée à 136 225,00 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale, majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Maskinongé, 51, rue Saint-Marc, Louiseville, district de Trois-Rivières, le MERCREDI VINGT-CINQUIÈME jour de JUILLET 1984 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME JEAN-PAUL COSSETTE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 5 juin 1984 35922

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 200-05-000263-843
S. 400-18-000013-841

SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 2700, boulevard Laurier, local 2000, Sainte-Foy, district de Québec, demanderesse, contre GILLES CÔTÉ, MICHELINE GRENIER, JEAN CÔTÉ et JACQUES CÔTÉ, tous domiciliés au 655, chemin Saint-Jacques, Yamachiche, district de Trois-Rivières, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, 878, rue de Tonnancourt, cité et district de Trois-Rivières, mis en cause.

« 1. Un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot numéro deux cent cinquante-huit (ptie 258) du cadastre officiel de la paroisse de Yamachiche, comté de Saint-Maurice; de figure rectangulaire; mesurant environ deux arpents (2 arp) de largeur par mille six cent soixante-cinq pieds (1 665 pi) de profondeur; borné en avant vers le sud-ouest, par une autre partie dudit lot deux cent cinquante-huit (ptie 258) ci-après décrite en deuxième lieu (2e) appartenant à Gilles et à Jean Côté, en arrière, vers le nord-est, par Canadian Overseas Communications, soit une partie dudit lot deux cent cinquante-huit (ptie 258), d'un côté, vers le nord-ouest, par Thomas Bellemare ou ses représentants, soit une partie dudit lot deux cent cinquante-huit (ptie 258) et de l'autre côté, vers le sud-est, partie par Canadian Oversead Communications, soit le lot deux cent quarante-six (246) dudit cadastre sur une distance d'environ mille cent quatre-vingt-huit pieds (1 188 pi) et partie par le lot deux cent quarante-sept (247) dudit cadastre sur une distance d'environ quatre cent soixante-dix-sept pieds (477 pi).

2. Un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot numéro deux cent cinquante-huit (ptie 258) du cadastre officiel de la paroisse de Yamachiche, comté

de Saint-Maurice; de figure irrégulière et contigu au terrain ci-dessus décrit en premier lieu; renfermé entre les bornes et limites suivantes: en avant, vers le sud-ouest, par le chemin public, en profondeur, vers le nord-est, par une autre partie dudit lot deux cent cinquante-huit (ptie 258) ci-dessus décrite en premier lieu, d'un côté, vers le nord-ouest, par Thomas Bellemare ou ses représentants, soit une partie dudit lot deux cent cinquante-huit (ptie 258) et de l'autre côté, vers le sud-est, par le lot deux cent quarante-sept (247) dudit cadastre; le côté nord-est du terrain présentement décrit mesure environ deux arpents (2 arp), tandis que le côté sud-est est la continuation en ligne droite du côté sud-est du terrain ci-dessus décrit en premier lieu.

Sujet ledit lot deux cent cinquante-huit (258) à une servitude inopérante d'extraction d'huile et de gaz en faveur de Sherbrooke Gas & Oil Co. suivant document daté du 24 février 1905, enregistré à Trois-Rivières, sous le numéro 50815.

Bénéficiant ladite partie du lot deux cent cinquante-huit (ptie 258) ci-dessus décrite en premier lieu d'une servitude de droit de passage et ce contre une partie du lot numéro deux cent quarante-sept (ptie 247) dudit cadastre suivant titres dûment enregistrés sous les numéros 269970 et 271689.

3. Une portion de terre située en la paroisse de Yamachiche, concession sud de la Grande Rivière (partie dite du canton), désignée sous partie du lot numéro deux cent soixante-six (ptie 266) du cadastre officiel de la paroisse de Yamachiche, comté de Saint-Maurice; contenant environ six arpents (6 arp) en superficie, soit un tiers d'arpent de largeur, sur dix-huit arpents (18 arp) de profondeur, le tout environ; bornée à un bout, vers le sud-ouest, par le chemin public, à l'autre bout, vers le nord-est, par le terrain de Canadian Marconi Company, soit une partie dudit lot deux cent soixante-six (ptie 266), d'un côté, vers le sud-est, par la terre ci-dessous décrite parties deux cent cinquante-huit et deux cent soixante (ptie 258 et 260) et de l'autre côté, vers le nord-ouest, par une terre de Amédée Bellemare, ou représentants, soit partie du lot deux cent soixante-huit (ptie 268) dudit cadastre, circonstances et dépendances.

4. Une terre située en la même paroisse, même concession, désignée sous partie du lot numéro deux cent cinquante-huit (ptie 258) et sous partie du lot numéro deux cent soixante (ptie 260) du cadastre officiel de la paroisse de Yamachiche, comté de Saint-Maurice; ayant environ un arpent et deux tiers (1 2/3 arp) de largeur sur la profondeur qu'il y a à partir du chemin royal à aller à la terre de Canadian Marconi Company, soit partie dudit lot deux cent cinquante-huit (ptie 258) et une partie du lot 260, joignant d'un côté, vers le sud-est une terre de Louis-Georges Proulx ou ses représentants, soit partie audit lot deux cent cinquante-huit (ptie 258) et de l'autre côté, vers le nord-ouest, portion de terre ci-dessus décrite, soit partie du lot deux cent soixante-six (ptie 266) dudit cadastre formant environ vingt-huit arpents (28 arp) en superficie.

5. Une terre à Yamachiche, contenant deux arpents (2 arp) de largeur sur vingt arpents (20 arp) de longueur, jusqu'au chemin du lac et delà, prenant un arpent et demi (1 ½ arp) de largeur sur douze arpents (12 arp) de profondeur, plus ou moins; bornée à un bout, au nord-est, par The Canadian Marconi Company of Canada ou représentants, soit partie desdits lots deux cent soixante-huit, deux cent soixante-neuf, deux cent soixante-dix et deux cent soixante et onze (ptie 268, 269, 270 et 271), à l'autre bout au sud-ouest par la rivière Yamachiche, d'un côté, au nord-ouest, par Arthur Daveluy et Adélard Bellemare ou leurs représentants, soit une partie dudit lot deux cent soixante et onze (ptie 271), le lot deux cent soixante-quinze (275) et partie deux cent soixante-dix-sept (ptie 277) dudit cadastre et de l'autre côté, au sud-est, par dame Napoléon Lessieur ou représentants et Nérée Bellemare ou représentants, soit partie du lot deux cent soixante-cinq (ptie 265) et partie du lot deux cent soixante-six (ptie 266) dudit cadastre et faisant partie des lots numéros deux cent soixante et onze, deux cent soixante-dix, deux cent soixante-neuf et deux cent soixante-huit (pties 271, 270, 269 et 268) dudit cadastre officiel de la paroisse de Yamachiche, comté de Saint-Maurice, la partie desdits lots deux cent soixante-huit, deux cent soixante-neuf, deux cent soixante-dix et deux cent soixante et onze (ptie 268, 269, 270 et 271) expropriées par le ministère de la Voirie pour l'autoroute, (*d*) sujettes les parties des lots numéros deux cent soixante et onze, deux cent soixante-dix, deux cent soixante-neuf et deux cent soixante-huit (271, 270, 269 et 268) à une servitude de non-accès suivant enregistrement 283772.

6. Une portion de terre située en la même paroisse, même concession, désignée sous partie du numéro deux cent soixante-cinq (ptie 265) du cadastre officiel de la paroisse de Yamachiche, comté de Saint-Maurice; contenant environ un arpent (1 arp) de largeur sur la profondeur qu'il y a à partir du lac Saint-Pierre à aller à un ravin connu sous le nom de Marigotte, soit partie dudit lot deux cent soixante-cinq (ptie 265) joignant d'un côté, vers le sud, un nommé Dugré, soit partie du lot deux cent soixante-quatre (ptie 264) dudit cadastre ou représentants et de l'autre côté, vers le nord, par les représentants de feu Joseph Lacerte, soit une partie du lot deux cent soixante-huit (ptie 268) dudit cadastre.

7. Une parcelle de terrain située au même lieu, même concession, désignée sous le numéro deux cent soixante

et un (261) du cadastre officiel de la paroisse de Yamachiche, contenant environ un demi-arpent (½ arp) en superficie.

8. Deux (2) parcelles de terrain situées au même lieu, même concession, désignées sous les lots numéros deux cent soixante-quinze et deux cent soixante-seize (275 et 276) du cadastre officiel de la paroisse de Yamachiche, comté de Saint-Maurice; contenant environ un arpent et demi (1 ½ arp) en superficie; bornées vers le sud-ouest par le chemin public, vers le nord-est et le nord-ouest par une terre de Amédée et Robert Lesieur ou représentants et de l'autre côté, vers le sud-est, par une terre de Amédée Bellemare, ou représentants.

Les lots ou parties de lots ci-dessus avec toutes les bâtisses y érigées circonstances et dépendances, les améliorations et accessoires, les appareils et les installations qui sont placés en permanence dans et sur ledit immeuble et nécessaires à son exploitation comprenant notamment et non limitativement une (1) génératrice 100 kilowatts, modèle Diesel de marque International, six cylindres, turbo, complète avec cadrans, C26, 3128-505, deux (2) pompes à préfosse, deux (2) écureurs avec transmission mécanique pour porcheries 180 pieds par 36 pieds, sept (7) silos à moulée, dont quatre (4) de douze (12) tonnes et deux (2) de huit (8) tonnes, de marque Victoria et un de huit (8) tonnes de marque Buttler, vingt-six (26) chaufferettes de 4 800 kilowatts, deux (2) soigneurs automatiques de marque Big Dutchman, pour porcheries, 300 pieds par 36 pieds, le tout étant immeuble par nature ou par destination

La mise à prix est fixée à 50 909,05 $, représentants 25 % de l'évaluation municipale, majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Trois-Rivières, 878, rue de Tonnancourt, cité et district de Trois-Rivières, le JEUDI VINGT-SIXIÈME jour de JUILLET 1984 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME JEAN-PAUL COSSETTE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 5 juin 1984 35923

Ventes pour taxes, avis de publication

Municipalité régionale de comté des Îles-de-la-Madeleine

Avis est, par la présente, donné par la soussignée, Lise Chevrier, secrétaire-trésorière, que la liste des immeubles à être vendus pour arrérages de taxes municipales et scolaires, le 4 juillet 1984, a été publiée au journal « Le Radar » en date des 23 et 30 mai 1984.

Cap-aux-Meules, le 30 mai 1984

La secrétaire-trésorière,
35866 LISE CHEVRIER

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, que la liste des immeubles devant être vendus pour taxes impayées à l'enchère publique dans la salle du Conseil, 3000, chemin Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le vendredi 29 juin 1984 à 11 heures, fut publiée au journal l'« Éveil », les 6 et 13 juin 1984, le tout conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes.

Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le 13 juin 1984

Le directeur général,
35888 EUGÈNE MC CLISH

Erratum

RÉSIDENCE DE GREENFIELD PARK INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un statut de constitution paru à la *Gazette officielle du Québec* le 10 mars 1984 à la page 956 du numéro 10, relativement à « RÉSIDENCE DE GREENFIELD PARK INC. », de façon à ce que la date de constitution se lise comme suit: **1984 02 10.**

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
48 2166-2242

INDEX

AVIS DIVERS

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE TARDIVEL (*Rachat d'obligations*) 2947
SAINT-HUBERT, VILLE (*Rachat d'obligations*) 2947
SAINT-JÉRÔME, VILLE (*Rachat d'obligations*) 2947
SUCCESSION BONNIE HOWARD BISSELL (*Bénéfice d'inventaire*) 2948
SUCCESSION PHILIP EDGINTON (*Bénéfice d'inventaire*) 2948
TROIS-PISTOLES, VILLE (*Rachat d'obligations*) 2948

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

ASTROFF, ISRAEL JEHUDE 2948
BEAN dit JACOB, DONALD WILLIAM 2949
BOUCHARD, STÉPHANETTE 2949
BOUTIN, MARIE MANON RENÉE 2949
BRETON, JOSEPH SYLVAIN 2949
BUJOLD, MARIE-ÉTIENNE 2949
CHAMPOUX, MARIE-DIANE SOPHIE NATACHA 2949
CHARTRAND, MICHELINE 2949
CLOUTIER, JOSEPH JEAN LOUIS ANDRÉ 2949
DERAPS, JEAN 2950
DUKE, FERN MARGARET 2950
ÉMOND, ROBERT 2950
EWEIDA, SAADIA 2950
FOURNIER, CARMÉLA 2950
GAGNON, MARIE IRÈNE EDNA 2950
GIRARD, CÉDULIE 2950
JOSEPH MARCEL CONRAD 2950
LAIVINS, ANDREW KENETH 2950
LAURENCE, SUZANNE 2951
LAVERTU, GABRIELLE 2951
LEMIEUX, JULIEN alias JULIEN FOURNIER 2951
LIZOTTE, JOSEPH RÉMI 2951
MARIE ERNESTINE 2951
MARIE-MARTHE 2951
MORGENSTERN dit MORGEN, BARRY 2951
MORGENSTERN dit MORGEN, ISSIE 2951
MORGENSTERN dit MORGEN, LUBA 2951
MORGENSTERN dit MORGEN, MARK 2951
NÉRON, MARIE URSULE SUZANNE 2952
POITEVIN, MIRIAM CAROLE ANNE 2952
QUÉVILLON, MARIELLE-PAULE 2952
ROY, JOSEPH LOUIS NAPOLÉON 2952
SACCARO, CLAUDE 2952
SAURO, SUZANNE 2952
THIBODEAU, MARCEL 2952
TITUS, LUCIE 2952

COMPAGNIES (PARTIE I) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES — AVIS DE CONVERSION (Article 17) 2895

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES 2895

COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION 2896
RÉSIDENCE DE GREENFIELD PARK INC. (*Erratum*) 3009

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION 2914

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION 2920

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION 2920

COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES 2929

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES 2936

COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) 2938

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87) 2939

CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL — ÉTABLISSEMENT OU (Article 32) 2940

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87) 2941

DISSOLUTION (Article 28) 2942

DISSOLUTION — DEMANDES DE

1475-9617 QUÉBEC INC. 2953
90812 CANADA LTÉE 2953
A.P.P.E.A.L. INC. 2953
ACTO CONSTRUCTION QUÉBEC LTD. 2953
ASSOCIATION DES PARENTS CONSOMMATEURS DE LA RIVE-SUD 2953
BÉLANGER (L.H.) & CIE, LTÉE 2953
BREUVAGES MAURICIEN INC. 2954
CLUB OUTAOUAIS 4 X 4 INC. 2954
CLUB SOCIAL DES ACCRÉDITÉS INC 2954
COMMUNAUTÉ LAVALLOISE DE TAXIS INC. 2954
CONSTRUCTION ACTO QUÉBEC LTÉE. 2953
CONSTRUCTIONS B.C.D. INC. (LES) 2954
DECORSPEC (H.D.) INC. 2954
DÉPANNEUR PIE IX INC. 2954
DUBSTERN INC. 2954
ENTREPRISES AMAR INC. 2955
GLOBE DEVELOPMENT CORP. 2955
LIBRAIRIE LES MUTANTES INC. 2955
LOUAN COMMUNICATIONS INC. 2955
MAISON DES TISSUS D'ÉLÉGANCE (QUÉBEC) LTÉE 2955
MAJOR ALL METAL EQUIPMENT CORP. 2955
MODLIN (NORMAN) INDUSTRIES LTD. 2955
NORGE DEVELOPMENT CORP. 2955
PARAMOUNT INSURANCE AGENCY (MONTRÉAL) INC 2956
PLACEMENTS MADELINOIS INC. (LES) 2956
PROMOTIONS C.G.P. INC. (LES) 2956
PROPRIÉTÉS OMER DESERRES LTÉE 2956
PROVISIONS ADANAC INC. 2956
REUBEN KLEIN HOLDILNGS LTD. 2956
SHEER ELEGANCE ENTERPRISES (QUÉBEC) LTD. 2955
TREMBLAY (GEORGES WILLIAM) LTÉE 2956
VARIÉTÉS (D.F.) INC. 2957
VENDREDIS DANSANTS POUR 15 À 18 ANS INC. (LES) 2957
VININSKY (D.) INC. 2957

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

PERMIS DE FAIRE AFFAIRES 2945

COMPAGNIES MINIÈRES — LOI SUR LES

AVIS DIVERS

SOCIÉTÉ MINIÈRE LOUVEM INC. (LA) (*L.R.P.*) (*L.P.S.*) 2957

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

AVIS DE QUALITÉ

HADD, RENÉ 2957
LARRIVÉE, JACQUES 2957
ROBERT,, GÉRARD 2957

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

FORMATION

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CO-ÉDITIONS DIDACT 2945
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE 420 VICTORIA (LA) 2945
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES FERMES WIN SIR (LA) 2945
WIN SIR FARMS AND COMPANY LIMITED 2945

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

ASSURANCES — LOI SUR LES

ALLENDALE MUTUAL INSURANCE COMPANY (*Demande de modification de permis*) 2958
COMPAGNIE D'ASSURANCES UNITED STATES FIDELITY & GUARANTY (*Demande de modification de permis*) 2958
UNITED STATES FIDELITY AND GUARANTY COMPANY (*Demande de modification de permis*) 2958

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

CAISSE DESJARDINS DE FINANCEMENT BEAUPORT 2958
CAISSE DESJARDINS DE FINANCEMENT LÉVIS 2959
ÉQUIPEMENTS MINIERS DU NORD, NORANDA LTÉE (*Dissolution*) 2959
INDUSTRIES S.L.M. INC. (LES) 2959
JOLIN LUMBER CO. LTD. (*Dissolution*) 2959

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS

AMQUI, VILLE (*Annexion*) 2959
CORPORATION «ANJOU 80» (*L.P.S.*) 2960

ÉNERGIE ET RESSOURCES

CADASTRES

ASHUAPMOUCHOUAN, CANTON 2960
BOIS, CANTON 2960
CARON, CANTON 2960
CHARLESBOURG, PAROISSE 2961
CÔTE-DE-LA-VISITATION, VILLAGE 2961
CÔTE-SAINT-LOUIS, VILLAGE 2961
CÔTE-SAINT-LOUIS, VILLAGE 2961
CÔTE-SAINT-LOUIS, VILLAGE 2961
DURHAM, CANTON 2962
EATON, CANTON 2962
GRANBY, VILLAGE 2962
GRANTHAM, CANTON 2962
GRANTHAM, CANTON 2963
GRANTHAM, CANTON 2963
GRANTHAM, CANTON 2963
HATLEY, CANTON 2963
HOCHELAGA, VILLAGE 2963
HULL, CANTON 2964
HULL, CANTON 2964
LABELLE, CANTON 2964
LACHENAIE, PAROISSE 2964
LACHENAIE, PAROISSE 2965
LACOLLE, PAROISSE 2965
LAPRAIRIE, VILLAGE 2966
LAPRAIRIE-DE-LA-MADELEINE, PAROISSE 2965
LAPRAIRIE-DE-LA-MADELEINE, PAROISSE 2965
LONGUE-POINTE, PAROISSE 2966
LONGUE-POINTE, PAROISSE 2966
LONGUE-POINTE, PAROISSE 2966
MAGOG, VILLE 2966
MIRABEL 2967
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINTE-ANNE) 2968
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINTE-ANNE) 2968
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINTE-ANNE) 2969
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-ANTOINE) 2967
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-ANTOINE) 2967
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-ANTOINE) 2968
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-ANTOINE) 2968
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-ANTOINE) 2969
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-ANTOINE) 2969
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-LOUIS) 2967
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-LOUIS) 2968
MONTRÉAL, PAROISSE 2969
NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC, PAROISSE (LA BANLIEUE) 2969
NOTRE-DAME-DE-SAINT-HYACINTHE, PAROISSE 2970
NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL, PAROISSE 2970
PARENT, CANTON 2970
PÉRODEAU, CANTON 2970
QUÉBEC, CITÉ (QUARTIER MONTCALM) 2970
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, PAROISSE 2971
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, PAROISSE 2971
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, PAROISSE 2971
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, PAROISSE 2971
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, PAROISSE 2972
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, PAROISSE 2972
SAINT-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE 2972
SAINT-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE 2972
SAINT-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE 2972
SAINT-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE 2973
SAINT-ANTOINE-DE-LAVALTRIE, PAROISSE 2973
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE 2973
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE 2973
SAINT-BRUNO, PAROISSE 2974
SAINT-BRUNO, PAROISSE 2974
SAINTE-CÉCILE, PAROISSE 2974
SAINT-CHARLES-BORROMÉE, PAROISSE 2974
SAINT-CLÉMENT, PAROISSE 2974
SAINT-CLÉMENT, PAROISSE 2975
SAINT-EUSTACHE, PAROISSE 2975
SAINT-EUSTACHE, PAROISSE 2975
SAINTE-FAMILLE-DE-BOUCHERVILLE, PAROISSE 2975

SAINTE-FAMILLE-DE-BOUCHERVILLE, PAROISSE 2975
SAINTE-FOY, PAROISSE 2976
SAINT-FRANÇOIS, PAROISSE 2976
SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE, PAROISSE 2976
SAINT-HUBERT, PAROISSE 2976
SAINT-HUBERT, PAROISSE 2977
SAINT-JOACHIM-DE-CHÂTEAUGUAY, PAROISSE 2977
SAINT-LAURENT, PAROISSE 2977
SAINT-LAURENT, PAROISSE 2977
SAINT-LAURENT, PAROISSE 2977
SAINT-LUC, PAROISSE 2978
SAINT-MARTIN, PAROISSE 2978
SAINT-MARTIN, PAROISSE 2978
SAINT-MARTIN, PAROISSE 2978
SAINTE-PHILOMÈNE, PAROISSE 2978
SAINT-RÉMI, PAROISSE 2979
SAINTE-ROSE, PAROISSE 2979
SAINTE-ROSE, PAROISSE 2979
SAINT-SAUVEUR, PAROISSE 2979
SAINT-SAUVEUR, PAROISSE 2980
SAINT-TIMOTHÉE, PAROISSE S 2980
SAINT-TIMOTHÉE, PAROISSE 2980
SAINT-TIMOTHÉE, PAROISSE 2980
SAINT-VINCENT-DE-PAUL, PAROISSE 2980
SAULT-AU-RÉCOLLET, PAROISSE 2981
TROIS-RIVIÈRES, PAROISSE 2981
WARE, CANTON 2981
WARWICK, CANTON 2981
WENTWORTH, CANTON 2981
WICKHAM, CANTON 2982
WICKHAM, CANTON 2982
WICKHAM, CANTON 2982

LOISIR, CHASSE ET PÊCHE

PARC DE L'ÎLE-BONAVENTURE (*Limites - classification*) 2982
PARC DE MIGUASHA (*Limites - classification*) 2984

PROCLAMATION

Annexion d'une partie de territoire située dans la municipalité régionale de comté de *Vallée-de-l'Or* à la municipalité de Val-Senneville 2985

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE) 2946

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE D'ACCUEIL LE PORTAGE (*Annulation de lettres patentes*) 2985
CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DU VAL SAINT-FRANÇOIS (*L.P.S.*) 2985

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

SAINTE-JULIE, VILLE 2985

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

ASSOCIATION DES ADMINISTRATEURS DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC (*Changement de nom*) 2986
ASSOCIATION DES CADRES DE VILLE DE LAVAL (L') (*Changement de nom*) 2987
FRATERNITÉ NATIONALE DES CHARPENTIERS-MENUISIERS, FORESTIERS, TRAVAILLEURS D'USINES (*Formation*) 2987
SYNDICAT DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE LA BANLIEUE DE QUÉBEC (*Changement de nom*) 2987
SYNDICAT PROFESSIONNEL DES POLICIERS-POMPIERS DE SILLERY INC. (*Formation*) 2987

VENTE PAR LICITATION

PROVENCHER c. CORBIN 2987

VENTES PAR SHÉRIF

BEAUCE

LOUBIER *ET AL.* c. POIRIER *ET AL.* 2988

BEDFORD

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. CENTRE DE SKI DU LAC BOWKER INC. *ET AL.* 2989
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. PETIT *ET AL.* 2989
G.U.S. CANADA INC./DIVISION LÉGARÉ c. LEFEBVRE 2990
SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE GRANBY c. 102606 CANADA LTÉE *ET AL.* 2990
SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE GRANBY c. COUTURE *ET AL.* 2991

MONTRÉAL

AGNOLONI c. AGNOLONI 2992
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. KAKOULIAS 2992
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. LES CONSTRUCTIONS RONSIL INC. *ET AL.* 2993
CARRIER CANADA LTÉE c. GESTION MARCHEL LTÉE 2993
IMMEUBLES ST-MARC INC. c. LAMOTHE 2994
SHARMAN INVESTMENT CORP. *ET AL.* c. LONGMOOR BUILDING COMPANY (QUÉBEC) LTD. *ET AL.* 2994

QUÉBEC

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BOUCHARD 2997
CAISSE POPULAIRE ANCIENNE-LORETTE (LA) c. ROBERT 2998
CAISSE POPULAIRE STE-CLAIRE D'ASSISE c. GARAGE D.P.L. INC. *ET AL.* 2999

RICHELIEU

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE (LA) c. THIBAULT 2999

SAINT-FRANÇOIS

BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE c. PARENT 3000
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. PARISEAU MARCOUX 3003
DUBÉ *ET AL.* c. LEGAULT 3003
OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC (L') c. FERME JENTOM INC. 3000

TERREBONNE

BÉLISLE c. LAROCQUE 3004
SAINTE-ADÈLE, VILLE c. SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE SELMAR LTÉE 3004

TROIS-RIVIÈRES

OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC (L') c. ROOD 3005
SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE c. ANTONIN BERGERON & FILS INC. 3006
SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE c. CÔTÉ *ET AL.* 3007

VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

ÎLES-DE-LA-MADELEINE, MRC 3009
SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC, VILLE 3009